

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE



PERFORMANCES
2022



CE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TIENT LIEU DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE 2023 CONFORME À L'ANNEXE IV DE L'EMAS (VERSION 2018).

LA PROCHAINE DÉCLARATION COMPLÈTE SERA PUBLIÉE EN JUIN 2024.

LES SECTEURS ET CHIFFRES HORS SCOPE EMAS ET DONC NON VÉRIFIÉS PAR LE VÉRIFICATEUR EMAS SONT IDENTIFIÉS PAR LA MENTION « NV ».

CE RAPPORT COMPREND ÉGALEMENT LES DONNÉES DU RAPPORT ANNUEL SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

SOMMAIRE

➤ Regards croisés.....	4
➤ Axes stratégiques - Projets phares - Chiffres 2022	9
➤ Ipalle	23
➤ Pôles transversaux.....	28
➤ Pôle Développement Durable.....	38
➤ Pôle Economie Circulaire.....	58
➤ Pôle Outils Techniques – Secteur Déchets.....	88
➤ Pôle Outils Techniques – Secteur Eau.....	105
➤ Pôle Services Aux Collectivités.....	124
➤ Résultats de nos filiales	139
➤ Annexes	146



REGARDS CROISÉS

IPALLE : 2022, les crises s'enchainent...

Pierre Wacquier : Effectivement, à peine discernons-nous la fin du tunnel dans lequel la crise sanitaire de 2020 nous a emmenés que l'Europe voit un conflit majeur se dérouler à sa frontière. Si nos citoyens sont directement épargnés par cette guerre, les conséquences économiques et environnementales du conflit sont importantes : le coût de la vie augmente en ce, fortement influencé par le prix de l'énergie. Par ailleurs, nous sommes aussi, désormais, les témoins quotidiens des effets dévastateurs du changement climatique alors qu'aucune réponse suffisamment forte ne semble apportée au niveau mondial.

La situation est particulièrement difficile pour nos communes, raison pour laquelle le plan stratégique élaboré l'année dernière par l'Intercommunale a pour ambition de relever les défis, tout en veillant à limiter les dépenses.

Laurent Dupont : Améliorer notre résilience, ancrer nos territoires dans la transition énergétique et changer les modes de consommation pour favoriser une économie circulaire sont les 3 axes forts de notre plan stratégique. La co-construction de ce dernier a monopolisé les équipes. Cela ne les a pas empêchés de mettre sur pied, durant ce même exercice, des solutions inédites et probantes, comme vous pourrez le constater en parcourant ce rapport.

C'est une nouvelle fois la fierté qui, seule, résume mon état d'esprit en ce moment : fierté à l'égard de nos équipes qui se sont démenées sans compter, à tous niveaux, reconnaissance également à l'égard des collègues actifs au sein de nos 6 filiales, remerciements à nos partenaires privés ou publics qui œuvrent pour rendre notre environnement plus durable.

Pierre Wacquier : Je me joins à Laurent pour souligner la qualité du travail de l'ensemble du personnel en 2022 et les années précédentes. Il me semble, d'ailleurs, difficile de résumer en quelques mots ce rapport de développement durable tant les projets sont variés et innovants.

IPALLE : Je vous propose néanmoins d'essayer... Quelles sont les actions marquantes à épingler pour 2022 ?

Laurent Dupont : En matière énergétique, notre action porte sur trois niveaux. Premièrement, nous menons différents projets d'exemplarité destinés à diminuer nos consommations grâce à un suivi optimum et ce, sur chaque secteur. Les résultats sont encourageants : nos émissions de CO₂ ont globalement diminué de 9 % ! Ensuite, nous développons sur l'ensemble de nos sites des unités de production d'électricité renouvelable : photovoltaïque, biomasse et, même, hydroélectricité sur la station d'épuration de Froyennes. C'est ainsi que nous produisons deux fois plus d'électricité renouvelable que nous ne consommons d'énergie sous toutes ces formes. Enfin, ce que nous appliquons en interne, nous l'externalisons : la plateforme Wap'isol, qui accompagne le citoyen dans les travaux énergétiques de son logement, a connu, en 2022, un succès inattendu : plus de 300 ménages ont fait appel à IPALLE et 160 logements ont déjà été audités. De même, les communes et collectivités continuent à faire appel à nos services pour les audits énergétiques ainsi que l'étude et le suivi de travaux via l'assistance à maîtrise d'ouvrage. La diversité des dossiers à l'étude ou en chantier est impressionnante.



IPALLE : En matière d'éolien, la situation évolue également en 2022...

Pierre Wacquier : Oui ! Le partenariat public-privé avec notre intercommunale « sœur » IDETA et la société LUMINUS se poursuit afin de renforcer la stratégie territoriale pour le développement de la filière, optimiser la gestion des parcs de 31 machines, mutualiser les bonnes pratiques et renforcer l'ancrage local. Cela ne nous empêche pas d'étudier aussi d'autres projets : le permis octroyé pour les 3 éoliennes du site « Moulins du Buisenet » à Péruwelz en est un bel exemple. Mais ce type de dossier n'est pas facile à gérer ! Aussi, poursuivons-nous nos efforts pour augmenter l'acceptabilité sociale et paysagère de ces moulins modernes qui ont bien des qualités, dont celle de produire de l'énergie décarbonée. A l'heure de la lutte contre le changement climatique, c'est évidemment un atout de taille. De même, l'implication d'acteurs publics est une garantie d'un service d'intérêt général dont les bénéfices reviennent, *in fine*, au citoyen.

IPALLE : En évoquant les relations citoyennes, comment se passent les échanges avec les riverains du centre de valorisation énergétique de Thumaide ?

Laurent Dupont : Là encore, les choses évoluent dans un sens constructif. Les différents investissements réalisés pour limiter l'impact environnemental – principalement acoustique – de notre site ont porté leurs fruits. Cela a permis d'apaiser les relations avec la population. De même, le suivi – unique en Europe – de la qualité chimique des légumes cultivés dans les potagers autour de notre site amène de l'objectivité et permet de valider l'absence de sur-risque par rapport à une consommation de légumes provenant de grandes surfaces. Enfin, la qualité du travail des équipes d'exploitation et de maintenance permet de minimiser les pannes et de limiter les arrêts, potentielles sources de nuisances. La confiance des partenaires qui nous accompagnent dans nos nouveaux projets (production d'hydrogène, stabilisation du réseau électrique, captation du CO₂,) est un bel indicateur de notre efficacité.



Pierre Wacquier : Rappelons également que le centre de Thumaide injecte sur le réseau une quantité d'électricité impressionnante : elle correspond, en effet, à la consommation de plus de 67.000 ménages, soit presque la moitié de la population de Wallonie picarde. Pas mal pour un outil qui aligne plus de 21 années au compteur, non ?

Laurent Dupont : Mais n'oublions pas que l'objectif premier de notre unité de valorisation énergétique est d'offrir une solution environnementalement performante aux déchets résiduels. Ainsi, le site de Thumaide a traité tous les déchets hospitaliers infectieux de la crise COVID de Wallonie et d'une partie de Bruxelles, sans aléas, sans aucun impact pour la santé de nos collègues et en respectant toutes les procédures sanitaires en vigueur. Bénéficiaire, sur son territoire, d'un outil qui permette de répondre, sans délai, aux défis majeurs est définitivement un atout non négligeable.

IPALLE : Passons à la seconde thématique : la résilience du territoire.

Laurent Dupont : A la demande de la Conférence des Bourgmestres et Elus de Wallonie picarde, notre Intercommunale a pris en charge la coordination d'un plan de lutte contre les inondations. Pas moins de 11 acteurs du territoire ont été réunis pour plancher sur une solution globale et collective à cette problématique ô combien sensible. Ce diagnostic a été présenté en octobre 2022 ; depuis, chaque acteur développe des actions propres à son activité mais coordonnées entre elles pour plus d'efficacité et de pertinence. En parallèle, IPALLE a proposé aux communes de Wallonie picarde de nouveaux services en matière de gestion proactive des réseaux d'égouttage et aqueducs, mais également de modélisation hydraulique. Celles-ci ont toutes répondu positivement.

Pierre Wacquier : D'autres défis attendent également nos équipes. La SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) travaille, en effet, sur un modèle de gestion des égouts en collaboration avec les acteurs de terrain que sont les intercommunales. Nous plaçons pour que les communes, propriétaires des ouvrages, soient pleinement intégrées dans le processus.



IPALLE : Mais l'état de la masse d'eau de l'Escaut est toujours préoccupant, non ?

Laurent Dupont : Effectivement et cette situation est due tant à la pollution industrielle, qu'agricole et domestique. C'est pourquoi la SPGE nous a confié la concrétisation d'un ambitieux programme quinquennal d'investissement : pas moins de 100 projets (égouts, collecteurs ou stations) ont été étudiés en 2022 et 76 chantiers ont été menés sur le territoire (3 stations d'épuration, 5 stations de pompage, 51 égouts sur 18 km et 17 collecteurs sur 52 km) pour un montant de 56 786 046 €.

Pierre Wacquier : Etudier et construire, c'est bien mais ensuite, ces ouvrages doivent être exploités avec efficacité pour un meilleur environnement. Là encore, les premières stations d'épuration d'IPALLE ont plus de 25 ans. Grâce au travail des équipes, elles ont permis de traiter, en 2022, près de 30 millions de m³. Pour autant, des travaux de modernisation sont nécessaires : plus d'1,6 million d'euros ont donc été investis en 2022 dans cet objectif. De même, vérifier le bon raccordement des habitations aux réseaux est primordial et débute par un conseil dès l'élaboration des plans d'architecte : là encore, il s'agit d'une mission qu'IPALLE remplit au quotidien.

IPALLE : Passons au troisième axe : les modifications des comportements de consommation.

Laurent Dupont : Grâce à nos efforts de sensibilisation, nos campagnes de communication sur le « zéro déchet » (merci aux équipes et à nos guides composteurs et ZD dont la détermination ne faiblit jamais !) et aux nouveaux services offerts en matière de collecte sélective (points d'apport volontaire pour les déchets organiques, collecte élargie des emballages PMC,...), le poids du sac de déchets résiduels a encore fondu : en 2022 et en moyenne, chaque habitant a produit 10 kg de déchets de moins que l'année précédente ! Le défi lancé en 2021 est donc relevé : nous sommes désormais largement sous la barre des 150 kg/an/habitant puisque la production moyenne en Wallonie picarde est désormais de 141 kg/an/habitant !

Pierre Wacquier : Les outils ne cessent de s'améliorer pour offrir le meilleur service aux citoyens : un nouveau recyparc est en cours de construction à Ath et plusieurs autres sont à l'étude. Celui de Chièvres est, par ailleurs, envisagé pour servir également les citoyens des communes de Brugelette mais aussi de Lens. Quand deux territoires collaborent et décroissent, ce ne peut être qu'une valeur ajoutée ! Je m'en voudrais de ne pas citer également ici le magnifique projet de « Maison du zéro déchet » que vous découvrirez dans ce rapport et qui fait l'objet d'une demande de soutien de la part du FEDER. On croise les doigts !

IPALLE : Dans la présentation des 3 axes stratégiques, vous ajoutez la sécurité et les limites budgétaires...

Laurent Dupont : Bien évidemment, le développement de nos projets et l'exploitation de nos outils ne peut être envisagé sans ces deux balises. En 2022, nous avons poursuivi la transformation de notre culture sécurité et les premiers résultats de ce travail sont désormais tangibles. De même, au vu de la situation financière de nos communes, toute dépense nouvelle est analysée en comité de direction.

Pierre Wacquier : Il serait juste de souligner la détermination d'IPALLE en matière de maîtrise des coûts puisqu'après plusieurs années de combat judiciaire, l'Intercommunale a obtenu gain de cause dans le litige fiscal qui l'opposait au fédéral dans le paiement des taxes. Le sujet est pointu et technique, donc difficile à résumer ici. Ce qu'il faut retenir, en tout cas, c'est que ce sont ainsi plusieurs millions d'euros qui sont épargnés. Toujours au niveau fédéral, notre intercommunale, via la COPIDEC, a été entendue également pour ce qui concerne la taxation des recettes électriques : celle-ci s'applique désormais au-delà des 180 €/MWh produits et non à partir des 130 €/MWh comme annoncé initialement.

Laurent Dupont : C'est effectivement une autre belle victoire dont nous pouvons être fiers, même si l'exonération totale que nous avons initialement réclamée aurait permis d'augmenter la ristourne faite aux communes d'1,5 €/hab.



IPALLE : Ristourne, le mot est lâché. Les communes vont-elles encore bénéficier d'un retour financier ?

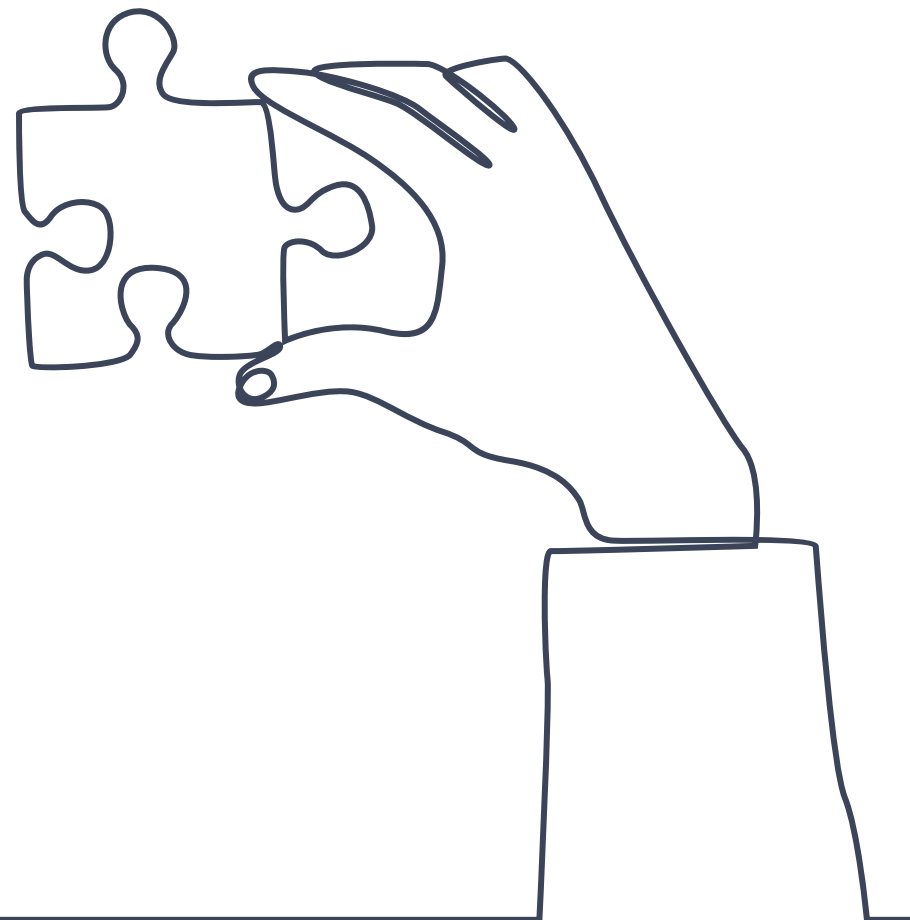
Pierre Wacquier : Malgré cette année 2022 difficile, les comptes de l'intercommunale sont effectivement dans le vert. Certaines activités sont déficitaires mais le résultat global est positif. Afin de soutenir les communes dans cette période compliquée, le Conseil d'Administration a donc pris une double décision : octroyer une ristourne exceptionnelle de 6 €/hab, assurer le paiement de la cotisation "GIR" (1^{er} module) pour les trois prochaines années et doter le mécanisme de droit de tirage (alimenté par les résultats de nos partenariats publics-privés) à concurrence de 11,13 €/hab. Par ailleurs, afin de ne pas augmenter la cotisation « recyparcs » durant cette mandature, un fonds de réserve a été constitué pour faire face aux augmentations prévisibles des coûts de transport et de recyclage des déchets collectés sur ces recyparcs.

IPALLE : 2022 a donc clairement été une année bien chargée...

Laurent Dupont : Oui, c'est vrai. Chaque membre du personnel d'IPALLE apporte, au quotidien, sa pierre à l'édifice pour relever ce challenge. Soulignons aussi que cette multiplication des activités n'aurait pu être réalisée sans le soutien des services supports : les ressources humaines, la comptabilité, les finances, le secrétariat, l'IT, la communication... Je songe également à toutes les équipes qui assurent les commandes de matériel, l'entretien des bâtiments... Bravo et merci à tous.

IPALLE : Le mot de la fin ?

Pierre Wacquier : Cette année encore, je ne peux résister à vous livrer une citation de Boris Cyrulnik, qui gagne à être lu : « *La résilience : un tricot qui noue une laine développementale avec une laine affective et sociale* ». Voilà la feuille de route qui devra nous guider dans les mois et les années qui viennent, pour faire en sorte que la Wallonie picarde soit encore plus belle à vivre demain qu'aujourd'hui.





NOS AXES STRATÉGIQUES ET NOS PROJETS PHARES

ANCER LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Participer à la stratégie wallonne de rénovation du bâti privé et public sur notre territoire
- Poursuivre le développement de parcs éoliens publics
- Mettre en place un système de stockage d'énergie par batteries de récupération
- Développer la production d'hydrogène sur l'UVE afin d'alimenter des camions de nos partenaires ainsi que des véhicules du site



AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

- Développer la Gestion Proactive de l'Égouttage Communal en temps sec et en temps de pluie
- Mettre en place une cartographie d'aléa d'inondation par débordement des réseaux d'égouttage
- Respecter au mieux les délais de réalisation du programme d'investissement SPGE 2022-2027



CHANGER LES MODES DE CONSOMMATION



- Développer la réutilisation et l'économie de la fonctionnalité – Construire la Maison Zéro Déchet sur le site « Bastions »
- Diminuer la quantité de déchets résiduels en intensifiant la séparation des déchets organiques
- Fabriquer des produits sans béton à partir de mâchefers – Projet REMIND (CARBOC)

CULTURE SÉCURITÉ

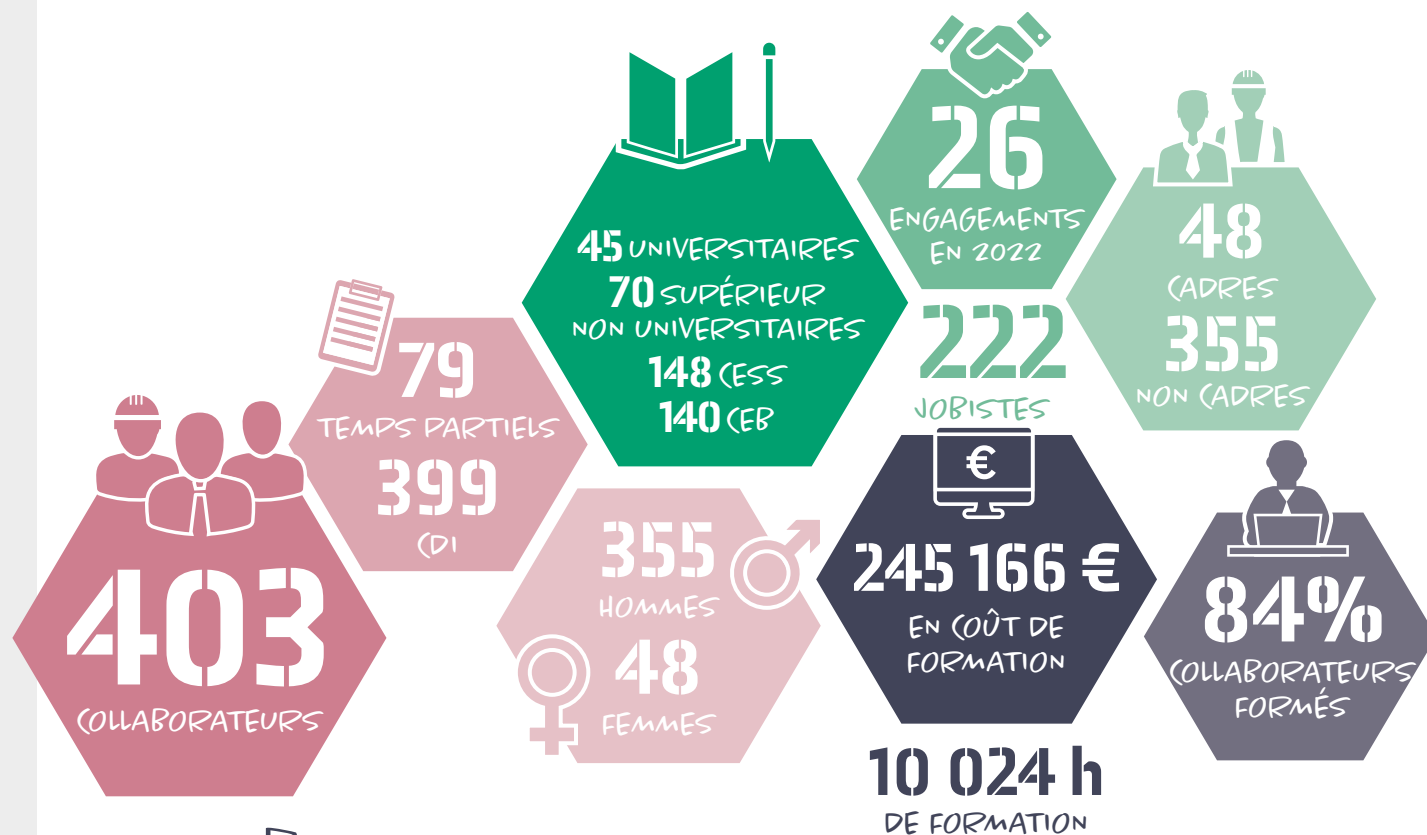
GÉRER LES SITES DE MANIÈRE EFFICIENTE ET RESPECTER LES LIMITES BUDGÉTAIRES STRICTES





LES CHIFFRES CLÉS 2022

"N.V."



(2022 : 460 JOURS D'INTERRUPTION DE TRAVAIL)



(2022 : 16 ACCIDENTS)





3

BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4

ÉDUCATION DE QUALITÉ



CHRISTOPHE DAROT,
Responsable "collectes et recyparcs"
et conseiller en prévention
pour le Sud-Hainaut

« Le domaine des déchets a énormément évolué, que ce soit au niveau de la collecte ou du recyclage. Par la diversité de mes tâches, je développe énormément de contacts : avec le personnel, les fournisseurs, les citoyens... Et tous ces contacts vont de pair avec le volet sécurité de mon métier. C'est à nous, exploitants, d'assurer la sécurité des usagers des recyparcs mais aussi de notre personnel et des sous-traitants. »

NOS RÉALISATIONS 2022



➤ Ressources Humaines

- Poursuite de l'évolution vers un management participatif et collaboratif
- Renforcement des procédures d'accueil – Création d'une charte de parrainage et d'un « Welcome Pack » pour les nouveaux engagés
- Développement de la culture du feed-back – Formations de la ligne hiérarchique à l'intervention et au co-développement
- Mise en place du télétravail structurel

➤ Communication

- Réalisation de films et témoignages sur les différents métiers d'Ipalle pour développer la communication interne

➤ Développement durable

- Démarrage des projets de culture sécurité – formation des équipes d'ambassadeurs sécurité
- Définitions des risques critiques et renforcement des messages sécurité – Formation aux toolbox meeting
- Réalisation d'animations et de sensibilisations lors de la journée mondiale de la sécurité
- Réalisation d'exercices de gestion des situations d'urgence

LES CHIFFRES CLÉS 2022

L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

➤ Rejet à l'égout

2 205 KM égouts

337 KM collecteurs

192 stations de pompage

➤ Pompage

30 MILLIONS M³

320 000 EH DCO

1779 TONNES
déchets récupérés

50 stations d'épuration

➤ Contrôle et rejet dans la rivière

1 131 analyses réalisées

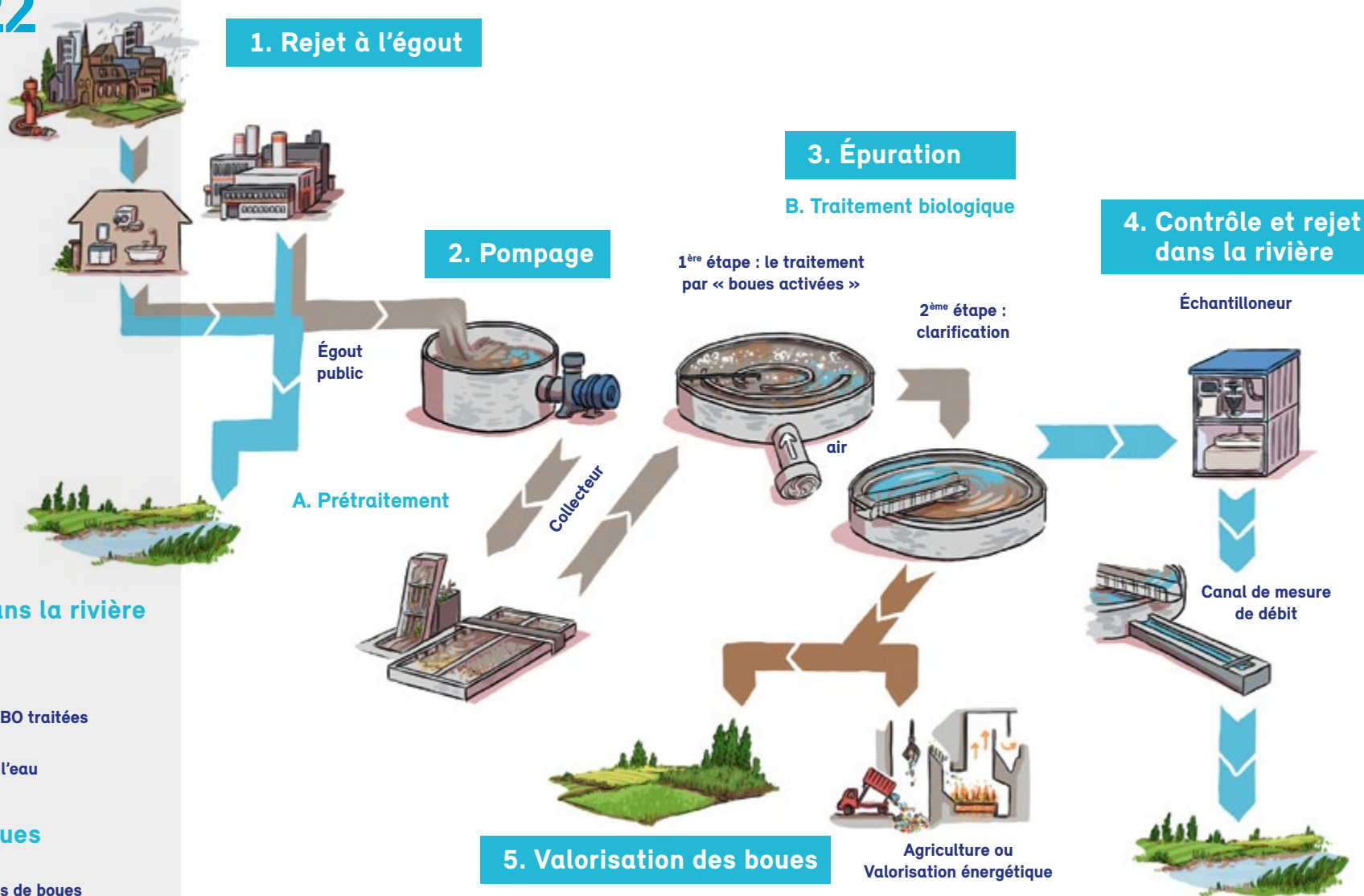
8 257 TONNES de DBO traitées

100% conforme au code de l'eau

➤ Valorisation des boues

7 478 TONNES sèches de boues

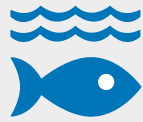
dont 63% valorisées en agriculture





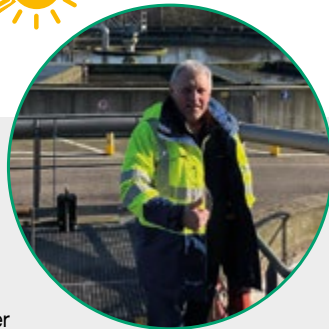
6

EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



14

VIE AQUATIQUE



PHILIPPE EVRARD,
 Chef de secteur "épuración"

« Je travaille dans ce service depuis 32 ans. J'ai pu constater une évolution impressionnante : nous sommes partis de rien et aujourd'hui, 50 stations d'épuration sont en exploitation sur notre territoire. Une évolution marquante aussi au niveau de la technique, des process mis en œuvre... J'ai la chance d'exercer un boulot extraordinaire : rendre l'eau propre à son environnement naturel, et aussi le côté humain de la gestion des équipes. »

NOS RÉALISATIONS 2022



► Bureau d'études

- 100 études
- Chantiers :
 - 3 stations d'épuration et 5 stations de pompage
 - 18 km d'égouttage et 52 km de collecteurs en chantier
 - 56 786 046 €
 - 57 demandes de travaux de rénovation validés par la SPGE

► Epuration

- 100 % de conformité annuelle aux normes de rejets
- Projet en cours pour la création d'équipes spécialisées dans le suivi des collecteurs
- Projet en cours pour l'optimisation des installations de traitement des curures

► Gestion intégrée des réseaux

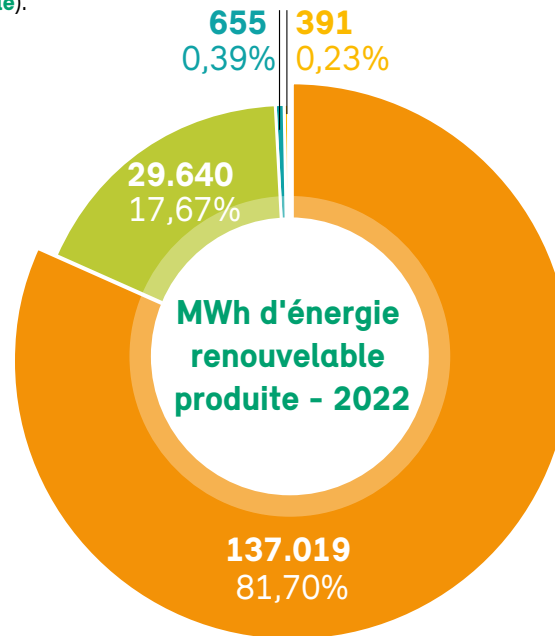
- 1.607 avis d'urbanisme rendus
- 673 raccordements contrôlés
- 78 contrôles de station d'épuration individuelle
- 41 chantiers suivis



LES CHIFFRES CLÉS 2022



(pour Thumaide, 48 % de la production brute d'énergie est considérée comme **renouvelable**).



- Eolien
- Valorisation énergétique
- Biométhanisation
- Énergie solaire

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES :

- Valorisation énergétique des déchets sur Thumaide ;
- Biométhanisation des boues et unité de cogénération sur la station d'épuration de Mouscron ;
- Photovoltaïque sur divers sites.
- Eolien via Eol'Wapi

IPALLE PRODUIT PRESQUE 2 FOIS PLUS D'ÉNERGIE QU'ELLE N'EN CONSOMME.

Nous travaillons quotidiennement à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos sites et nous favorisons la production d'énergies renouvelables.



7 ENERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION
ET INFRASTRUCTURE



BERNARD VERHOYE,
Directeur du pôle Service aux collectivités



« Mon travail consiste à ancrer des projets de développement durable sur le territoire d'Ipalle notamment en matière d'énergie à travers l'éolien. Le vent, bien collectif inépuisable, est une réelle réponse au besoin d'alternatives aux sources d'énergie. A travers nos projets, mes collègues et moi-même œuvrons pour accélérer la transition énergétique et prenons ainsi nos responsabilités face à l'avenir. »

NOS RÉALISATIONS 2022

➤ Développement durable

- Diminution de la consommation des stations d'épuration de 7%
- Mise en place d'une comptabilité énergétique et édition trimestrielle de tableaux de bord globaux
- Lancement de marchés publics pour l'installation de 755 MWh de panneaux photovoltaïques
- Optimisation de la production de l'installation de biométhanisation de la station d'épuration de Mouscron

➤ Unité de valorisation énergétique des déchets

- Octave : utilisation de batteries électriques usagées pour équilibrer le réseau électrique belge - test du pilote sur site

➤ Bâtiment et techniques spéciales

- Obtention de permis pour de nouveaux parcs éoliens
- Chantier de connexion de la station d'épuration de Froyennes aux vis hydrauliques du SPW



LES CHIFFRES CLÉS 2022

"N.V."



BÂTIMENTS PUBLICS

30
AUDITS UREBA RÉALISÉS

16
CERTIFICATS BÂTIMENTS PUBLICS

WAP'ISOL

307
CANDIDATS ACCOMPAGNÉS

23
COMMUNES ADHÉRENTES

160
AUDITS LOGEMENT RÉALISÉS



11

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



HÉLÈNE BOSSUT,
Directrice du développement durable

« Mon job est passionnant et me permet d'agir au quotidien de façon concrète à l'amélioration des performances énergétiques du territoire. Avec l'équipe « transition climatique », nous travaillons en étroite collaboration avec les communes pour :

- les accompagner dans le développement de leur stratégie Climat,
 - réaliser des audits énergétiques de bâtiments publics et définir les travaux nécessaires: rénovations énergétiques et installations de production d'énergies renouvelables
- Avec le service Wap'Isol, nous aidons les citoyens à emmener leur habitation vers le label A! >>



NOS RÉALISATIONS 2022



► Développement durable

- Lancement de la plateforme d'accompagnement Wap'Isol pour la rénovation énergétique du bâti privé
- Accompagnement des communes dans leur stratégie climat avec IDETA
- Plus de 40 subsides octroyés à des communes partenaires pour plus de 15 millions d'euros

► Bâtiment et techniques spéciales

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour divers projets de rénovations énergétiques, notamment :
 - la salle de la Marcotte (Chièvres)
 - 8 écoles
 - installation de chaudières biomasse au hall des sports des Collines (Ath)



LES CHIFFRES CLÉS 2022

› Déchet Organiques

4 373 TONNES

› Déchet recyclés

122 292 TONNES

302 KG/HAB

› Déchets Résiduels

56 960 TONNES

140 KG/HAB

› Valorisation énergétique

234 548 MWH

Injectés sur le réseau

› Valorisation matière

80 367 TONNES Mâchefers

› Enfouissement technique

19 466 TONNES Refioms



› Prévention

5 569 Personnes sensibilisées

69 Séances infos écoles

346 986 Gobelets loués

› Réemploi

1180 TONNES

de biens réutilisables remis en circulation



12

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



PERRINE CARTON,
Adjointe en prévention déchets



« Au travers des activités du service prévention, nous brassons de nombreuses thématiques en lien avec la réduction des déchets. Parmi celles-ci, le gaspillage alimentaire, un sujet que nous abordons de façon à comprendre ce qu'il représente et comment le réduire au maximum. L'échange de trucs et astuces avec le public s'avère très riche. Je suis heureuse de cette réflexion avec les citoyens sur les gestes « banals » du quotidien... qui sont bons pour l'environnement ! »

NOS RÉALISATIONS 2022



➤ Développement durable

- Optimisation de la consommation de réactifs sur nos stations d'épuration et l'UVE
- Actions de l'Eqoteam (boîte à dons, bourse aux plants,...)

➤ Zéro déchet - collecte & tri

- Implémentation du Zéro Déchet
 - Quelques actions (sensibilisation) du ZD
 - Réalisation d'audits de gaspillage alimentaire
 - Mise en place de 3 boîtes à récup' dans les recyparcs
- Développer la réutilisation et l'économie de la fonctionnalité - Poursuite de la promotion du gobelet réutilisable le Baroudeur
- Poursuite de la mise en place de points d'apport volontaire



LES CHIFFRES CLÉS 2022

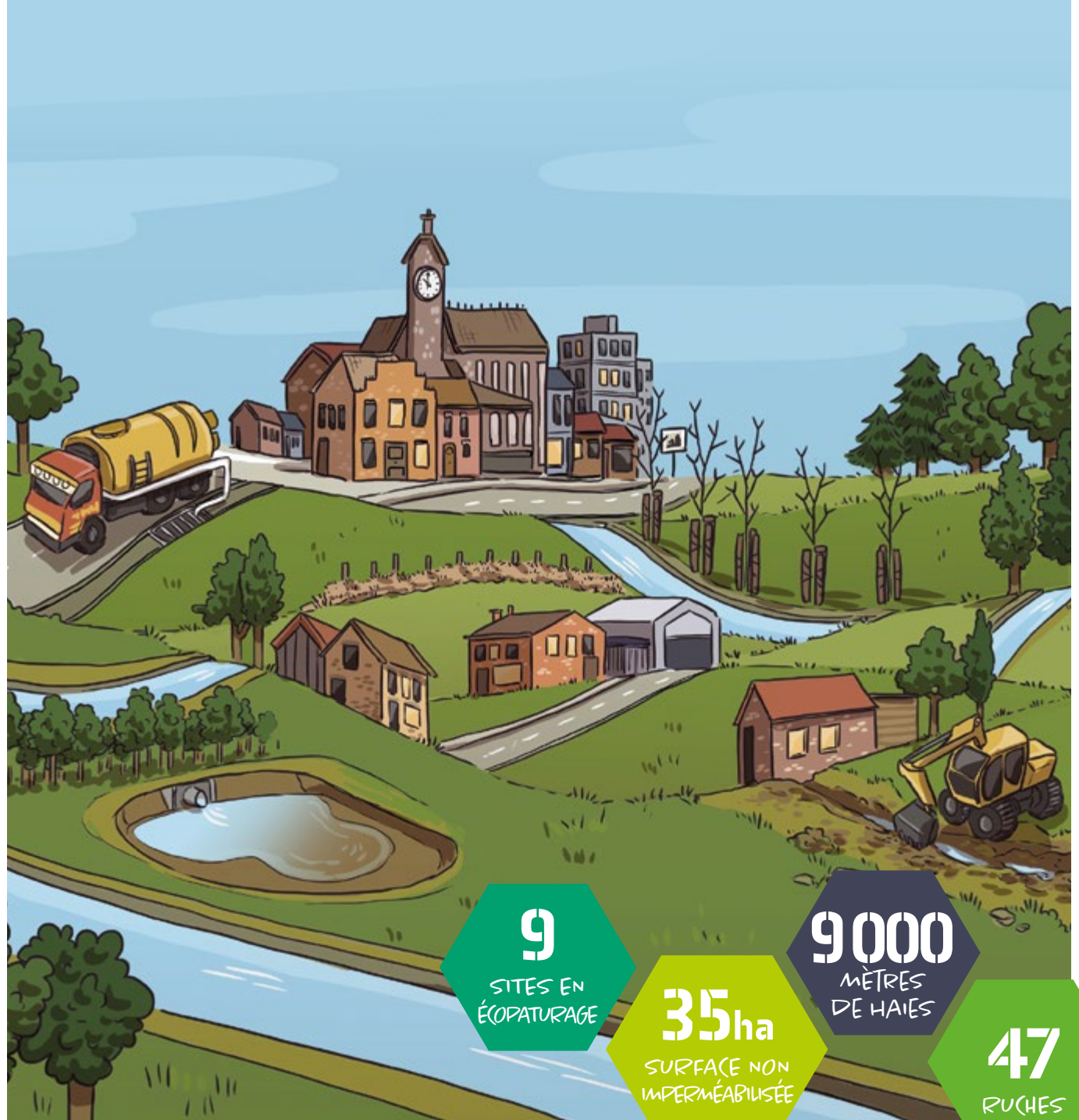
102
AUDITS
RÉSEAU

55 000
AVALOIRS
CURÉS

45KM
CURÉS

10
ÉTUDES
HYDRAULIQUES

75KM
INSPECTÉS



9
SITES EN
ÉCOPATURAGE

35ha
SURFACE NON
IMPERMÉABILISÉE

9 000
MÈTRES
DE HAÏES

47
RUCHES



13 LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



JOSÉ GRIMMONPRÉ,
Directeur de la Gestion Intégrée
des Réseaux



« L'équipe Gestion Intégrée des Réseaux d'égouttage veille à limiter l'impact des nouveaux projets sur les inondations. L'année 2022 a été mise à profit pour faire évoluer la gestion des réseaux vers un mode plus « pro-actif ». Notre métier « d'égouttier » est passionnant : sur le plan environnemental, par son réel impact sur l'amélioration de l'état de nos cours d'eau, et sur le plan humain, ce sont tous les jours des échanges intéressants avec nos communes et des conseils donnés aux citoyens. »

NOS RÉALISATIONS 2022



➤ Développement durable

- Installation de gîtes à chauves-souris et de nichoirs
- Aménagement de dunes à insectes
- Mise en place de prairies humides
- Poursuite de la gestion d'espaces verts par écopâturage
- Participation à Yes We Plant

➤ Bureau d'études

- Réalisation d'études hydrauliques sur 6 communes

➤ Gestion intégrée des réseaux

- Création du service "Gestion proactive des réseaux d'égouttage communaux" et présentation aux 23 communes de Wallonie picarde

EDOUARD GROENSTEEN,
Ingénieur Projets/Hydraulicien



« Mon rôle est d'aider les administrations à trouver des solutions pour lutter contre les inondations, à l'aide de la modélisation. Il s'agit d'appréhender les effets du changement climatique sur les réseaux d'égouttage : nous connaissons des périodes d'intenses précipitations et les infrastructures en place ne sont pas toujours dimensionnées pour y faire face. Ce job me permet de réaliser un projet de lutte contre les inondations de A à Z et d'en observer les effets positifs face aux éléments climatiques. »



WALLONIE PICARDE

Comines-Warneton

Mouscron

Mont-de-l'Enclus

Flobecq

Ellezelles

Lessines

Enghien

Celles

Pecq

Frasnes-Lez-Anvaing

Estaimpuis

Ath

Silly

FONDÉE ILYA

46 ANS

403

COLLABORATEURS

20

ADMINISTRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS

405 475

HABITANTS

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE

939 268

HABITANTS

Tournai

Leuze-en-Hainaut

Brugelle

Rumes

Antoing

Péruwelz

Beloil

Chièvres

Brunehaut

Bernissart

Lobbes

Thuin

Beaumont

Sivry-Rance

Froidchapelle

Chimay

Momignies

SUD-HAINAUT

IPALLE

Ipalle regroupe les 23 communes de Wallonie picarde, soit une population de 353 576 habitants (au 01/01/22), ainsi que les 7 communes du Sud-Hainaut qui représentent 51 899 habitants (au 01/01/22).

Notre mission : Contribuer à un développement durable du territoire en proposant des services intégrés, efficaces et efficients.

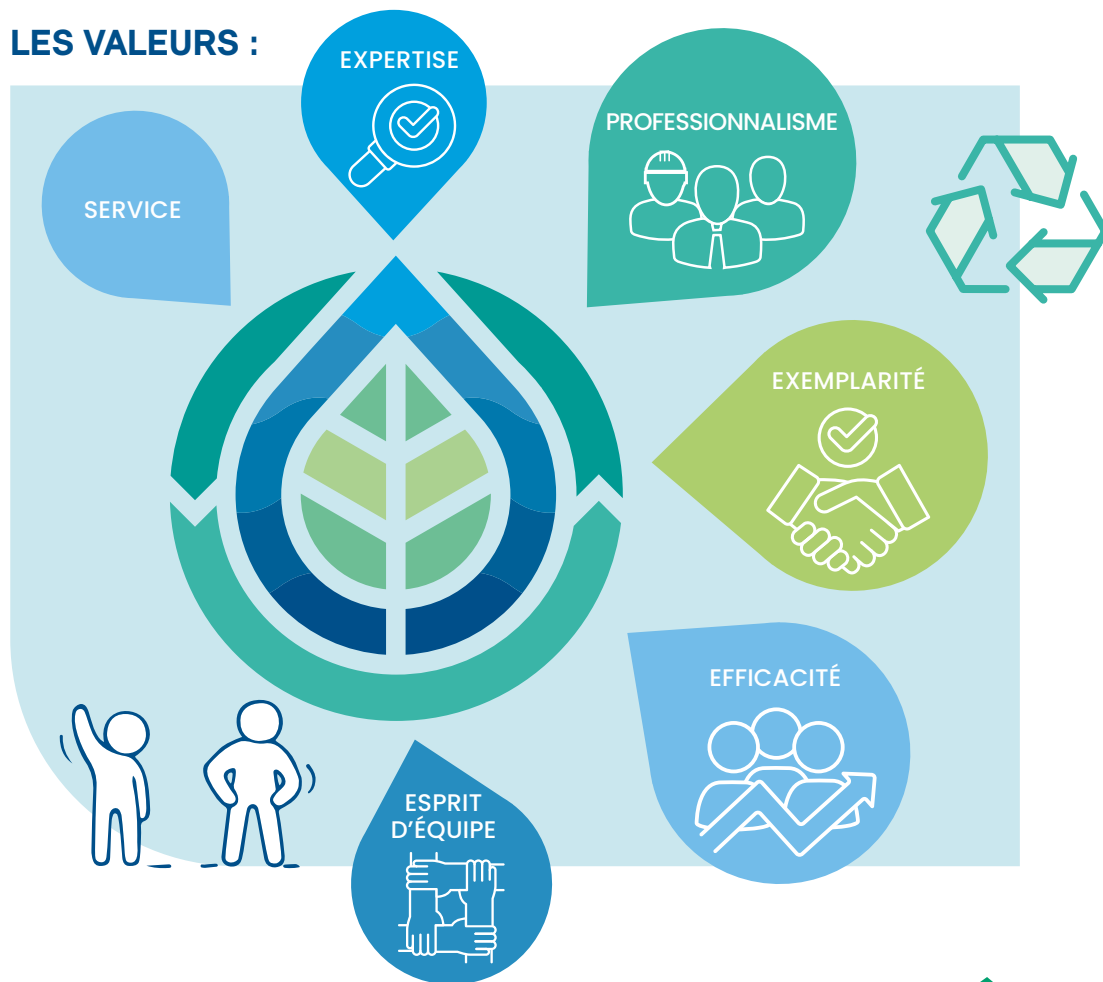
Afin de mener à bien ses missions, Ipalle dispose d'une série d'outils performants :

- L'unité de valorisation énergétique des déchets de Thumaide
- 26 recyparcs
- 537 bulles à verre situées en voirie
- 574 points d'apport volontaire
- Une collecte sélective des déchets d'emballages ménagers de porte en porte (Fost Plus)
- Une collecte des ordures ménagères résiduelles
- Une collaboration avec le secteur de l'économie sociale pour la collecte sélective des encombrants ménagers réutilisables (Ressources)
- 50 stations d'épuration en activité
- 192 stations de pompage
- 337 kilomètres de collecteurs
- 1 601 déversoirs d'orage
- De nombreuses actions pour l'environnement comme le nettoyage des graffitis, etc.

NOTRE MISSION :

**CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
EN PROPOSANT DES SERVICES INTÉGRÉS, EFFICACES ET EFFICIENTS.**

LES VALEURS :



LES COMPORTEMENTS :

- Ecoute
- Disponibilité
- Prenons du recul
- Réactivité sans précipitation
- Bienveillance
- Empathie
- Communiquons, informons, expliquons
- Travaillons ensemble
- Ouverture d'esprit
- Autonomie
- Soignons notre image
- Cohérence
- Créativité
- Faisons ce que l'on dit, disons ce que l'on fait





L'ORGANISATION D'IPALLE

BET : Bureau d'Etudes (conception et réalisation)

BTS : Bâtiments et Techniques Spéciales

C&T : Collecte & Tri des déchets

CAR : Cartographie

COD : Comité de Direction

COM : Communication

CPT : Exploitation des dalles de compostage

DVD : Développement Durable

ECI : Economie Circulaire

EPU : Exploitation des ouvrages de collecte et traitement des eaux usées

FIN : Finances et comptabilité

GIR : Gestion Intégrée des Réseaux

INF : Informatique

JUR : Juridique

OUT : Outils Techniques

RHU : Ressources Humaines

SAC : Services aux Collectivités

UVE : Exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique Thumaide

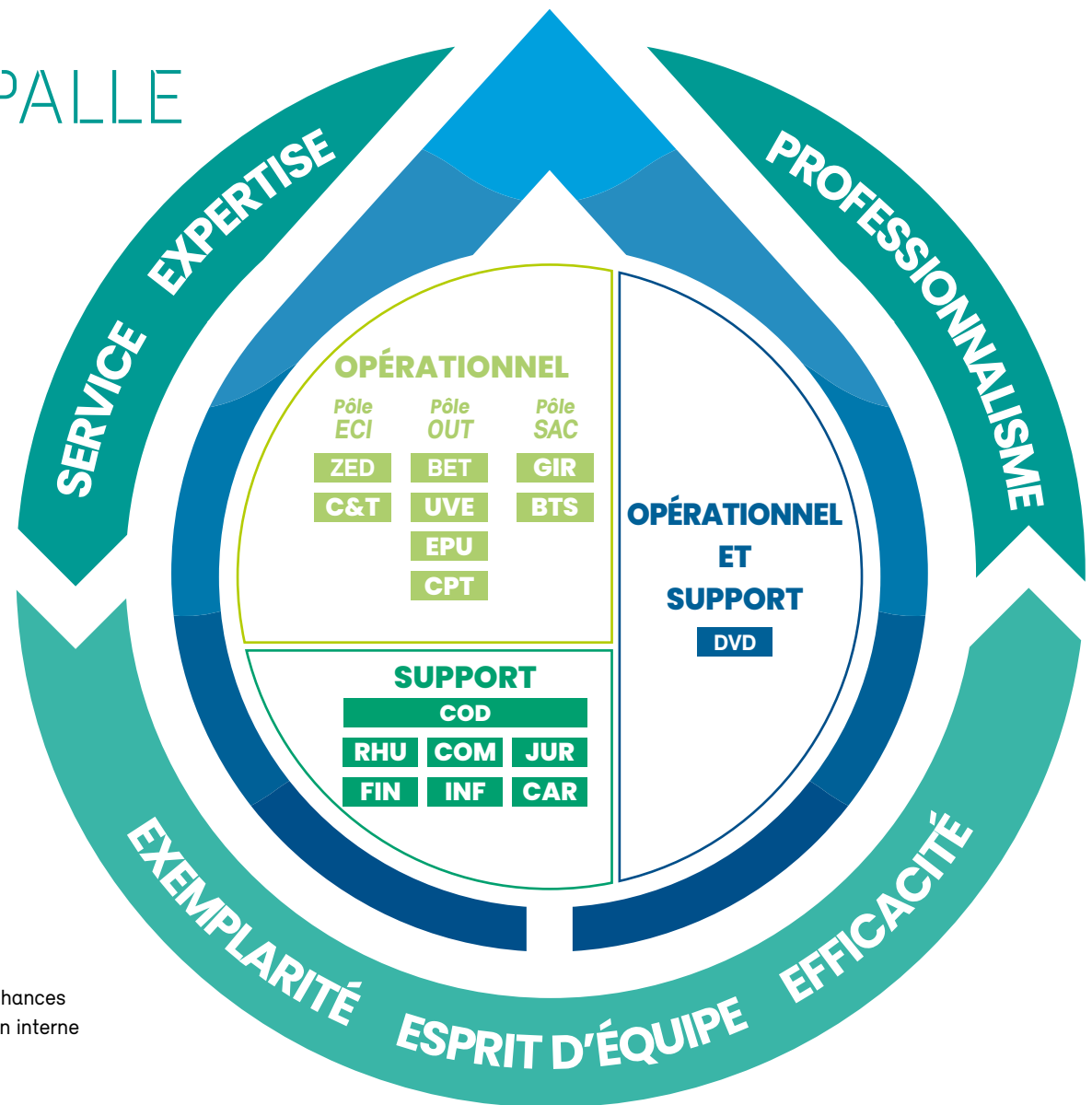
ZED : Zéro Déchet

La cartographie des processus et des liens entre chacun permet de renforcer le fonctionnement transversal.

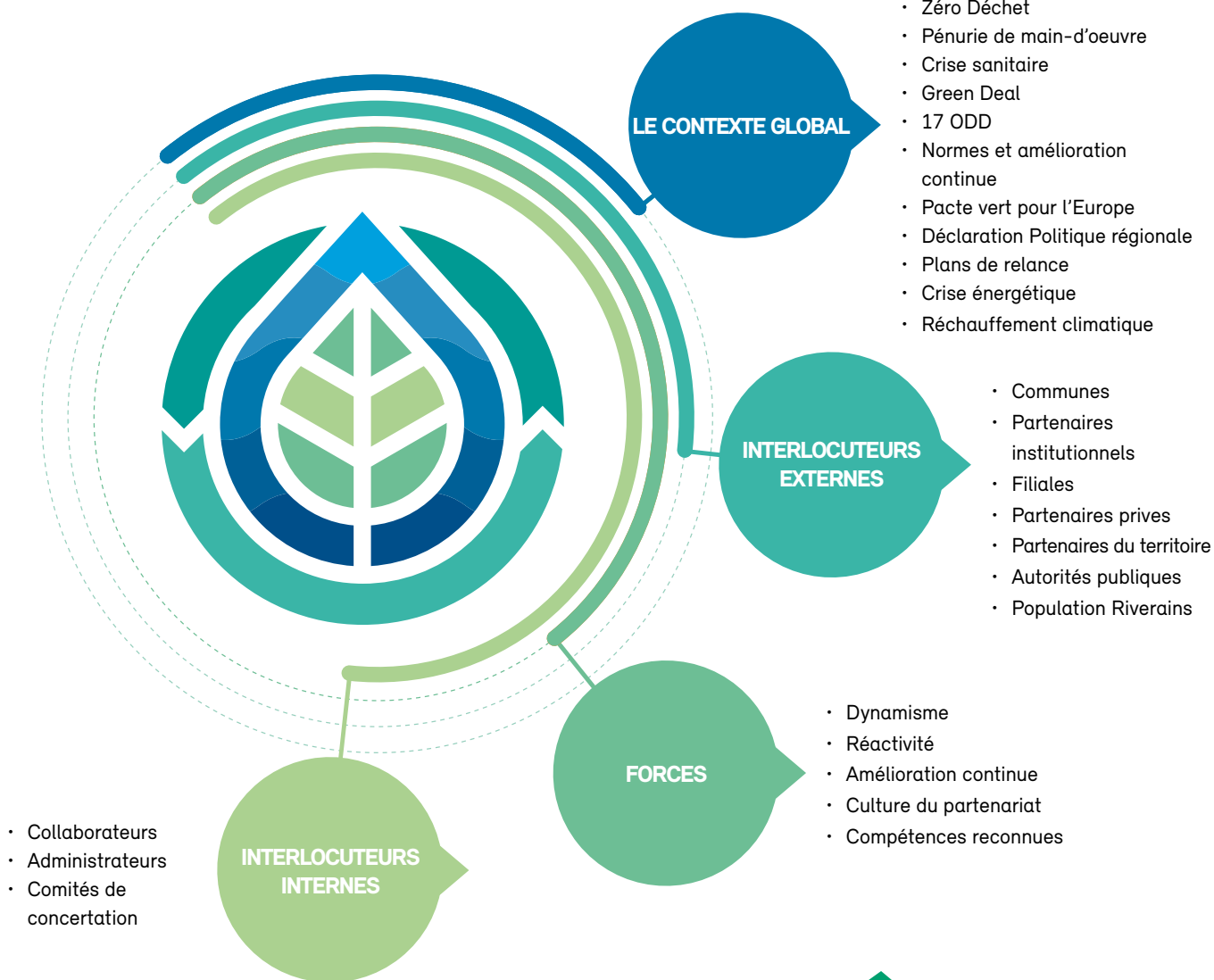
Pour encourager le décloisonnement des services et ainsi donner toutes ses chances de réussite à un nouveau mode de management plus participatif, l'organisation interne d'Ipalle a été revue en pôles opérationnels et transversaux.

Management : vers plus de participation

Dès sa mise en place, le comité de direction a décidé de se faire accompagner pour mettre en place un management plus participatif et décloisonner les pôles. Ce travail s'est poursuivi durant cet exercice. En 2022, le plan stratégique est co-construit par le comité de direction et les adjoints réunis au sein de ce qui est appelé en interne « le groupe des 22 ». L'analyse SWOT d'Ipalle est actualisée, les valeurs et comportement sont redéfinis. La formation des cadres au management participatif est poursuivie. L'accent est porté sur les entretiens d'évolution et la culture de feed-back. En parallèle, le changement de culture sécurité s'implante progressivement. Un réseau d'ambassadeurs est constitué et ceux-ci sont formés au « tool-box meeting ». Les premiers sujets qui y sont abordés sont, logiquement, les risques critiques au sein de nos activités.



LE CONTEXTE GLOBAL ET NOS PARTIES PRENANTES



L'analyse du contexte global, des attentes des parties prenantes, des forces/faiblesses et opportunités/ menaces ont permis d'établir la politique et les engagements principaux selon 3 axes stratégiques et 1 axe support

- Ancrer les territoires dans la transition énergétique**
- Améliorer la résilience du territoire**
- Changer les modes de consommation**

Gérer les sites et les activités de manière toujours plus efficiente et en toute sécurité

Le plan stratégique 2023-2025 a été revu en décembre 2022. Il est disponible sur le site internet d'Ipalle.

Ce rapport de développement durable présente le bilan à fin 2022 du plan stratégique 2020-2023. Les réalisations et les résultats chiffrés sont présentés pour chacun de pôles dans les chapitres suivants.



NOTRE POLITIQUE NOS ENGAGEMENTS

NOTRE ORGANISATION ET NOS RESSOURCES

Les attentes de nos interlocuteurs

403 **collaborateurs** &
20 **administrateurs**

30 **communes**

Plus de 400.000 **habitants**

6 **filiales** (CITV, EOL'WAPI, RECYHOC, REPLIC, VAL'UP, VELORIE)

Partenaires institutionnels
(SPGE, Aquawal, Copidec, BW2E)

Partenaires dans la gestion des déchets (IDEA, IDELUX, DUFOR, RENEWI, VEOLIA, VANHEEDE)

Partenaires incontournables du territoire (IDETA, IEG, Conseil de Développement, ASBL WAPI 2040 Conférence des bourgmestres)

Partenaires de l'économie sociale

Autorités Publiques

- 1 unité de valorisation énergétique
- 26 recyparcs
- plus de 1.000 points d'apport volontaire
- 3 dalles de compostage
- 50 stations d'épurations en activité
- 192 stations de pompage
- 337 km de collecteurs
- 1.601 déversoirs d'orage

- 122.292 tonnes de déchets recyclés
- 167.759 MWh renouvelables produits
- 30 millions m³ d'eau épurés
- 70 km de canalisations posées
- 75 km de canalisations inspectés
- 1.607 avis d'urbanisme traités
- 30 audits énergétiques réalisés

COLLABORATEURS SAVOIR-FAIRE



- 355 hommes
- 48 femmes
- 26 personnes engagées
- 222 jobistes
- 63 secouristes
- 10 084 heures de formation

MOYENS FINANCIERS

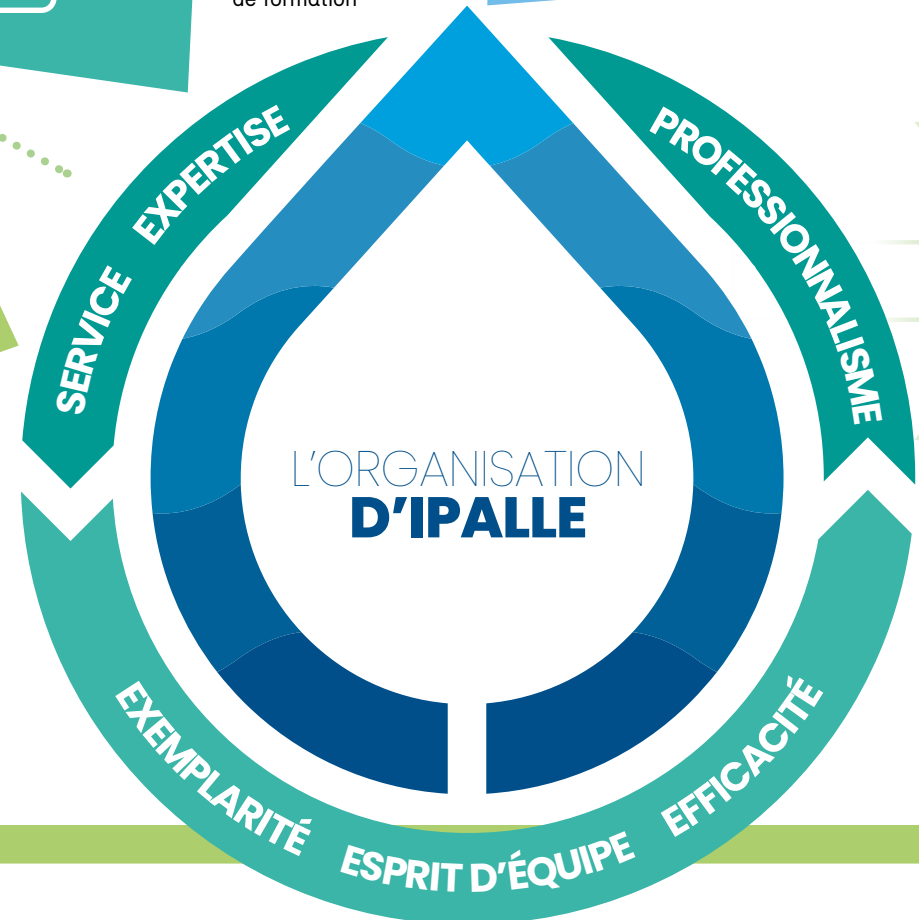


- 8.347.310 € de subsides
- 56.786.046 € de chantiers liés à l'épuration

IMPLANTATIONS & INFRASTRUCTURES



RÉALISATIONS





AXES STRATÉGIQUES ET AXE SUPPORT

NOS ENGAGEMENTS PRINCIPAUX POUR 2023-2025

NOTRE CONTRIBUTION AUX 17 ODD

Ipalle s'engage à :

Ancrer les territoires dans la transition énergétique



- Réduire les consommations énergétiques de ses sites
- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Promouvoir la rénovation énergétique du bâti privé et public



Améliorer la résilience du territoire



- Accompagner les communes à atteindre leurs objectifs des PAEDC (Plan d'Actions Energie Durable et Climat)
- Accompagner les communes dans la lutte contre les inondations



Changer les modes de consommation



- Diminuer les consommations de réactifs de ses sites et épargner les ressources naturelles
- Promouvoir l'économie circulaire et le développement durable



SATISFACTION DES INTERLOCUTEURS

Gérer les sites et les activités de manière toujours plus efficiente et en toute sécurité



- Être une société attractive et valorisante
- Offrir un conseil et un service de qualité
- Améliorer le système de management intégré
- Se conformer à la réglementation applicable et s'adapter au contexte à venir



- Procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accidents, éliminer les dangers et réduire les risques
- Travailler sur la culture sécurité, la consultation et l'implication de tous les collaborateurs dans la démarche de prévention



- Être performante, éco-exemplaire et réduire les impacts sur l'environnement





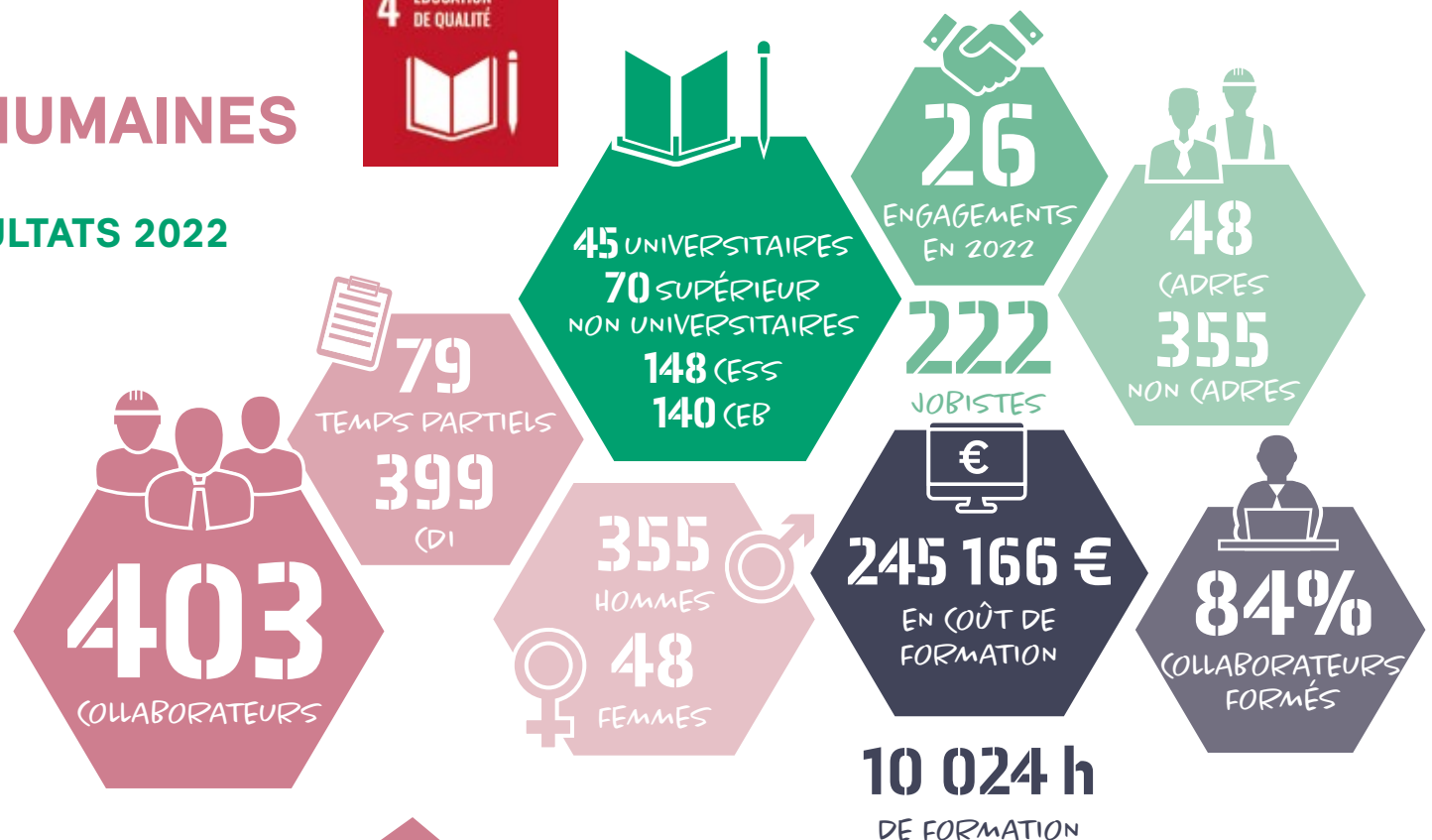
PÔLES TRANSVERSAUX

1. RESSOURCES HUMAINES

NOS RÉALISATIONS ET RÉSULTATS 2022

Un enjeu interne primordial est l'implication et la compétence du personnel pour exercer sa fonction. Les besoins en formation sont évalués continuellement et font l'objet d'un planning suivi et mis en œuvre.

Tout nouvel arrivant, salarié fixe ou temporaire, intérimaire, stagiaire, est sensibilisé aux exigences du Système de Management Environnemental. Chaque année, l'ensemble du personnel d'Ipalle reçoit des formations et informations relatives aux techniques d'exploitation, à la sécurité, à l'environnement, aux indicateurs d'exploitation, etc.





AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025

RÉMUNÉRATION "N.V."

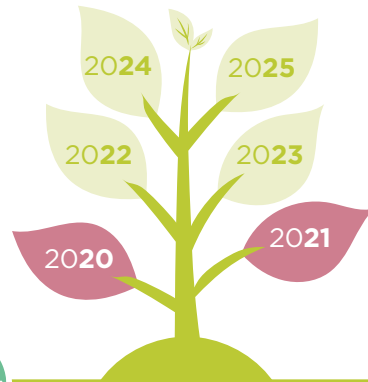
► COMPÉTITIVITÉ DE NOS RÉMUNÉRATIONS

Analyser les possibilités d'avantages extra-légaux, incitants et autres au regard des attentes du personnel dans le respect des contraintes budgétaires.



Réalisation 2022

- Octroi des chèques repas (à partir de janvier 2023)



► FLEXIBILITÉ

Etudier les aspects de mobilité, flexibilité et travail à domicile par l'organisation d'expériences pilotes



Réalisation 2022

- Mise en place du télétravail structurel (26 collègues)



ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

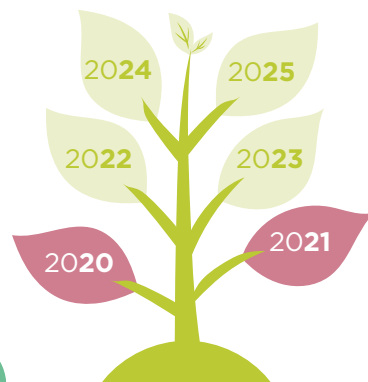
► L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Etendre le siège administratif de Froyennes.



Réalisations 2022

- Permis d'urbanisme obtenu
- Marchés publics lancés





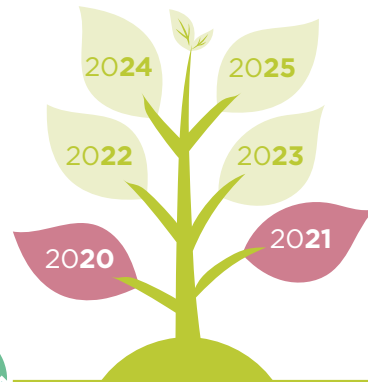
GESTION DES CARRIÈRES

➤ RÉAFFIRMER LES PROCÉDURES D'ACCUEIL ET DE FORMATION

Réaffirmer la procédure d'accueil et d'accompagnement des travailleurs et intérimaires

Réalisation 2022

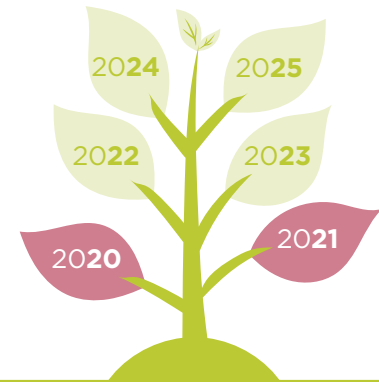
- Création d'une charte parrainage, mise en place d'un accueil sécurité



Développer et suivre le programme de formation. Partage systématique obligatoire de l'acquis.

Réalisations 2022

- Poursuite des formations en management (42 collègues formés à ce jour) et aux principes collaboratifs (13 collègues formés)
- Organisation de réunion d'intervision et de co-développement

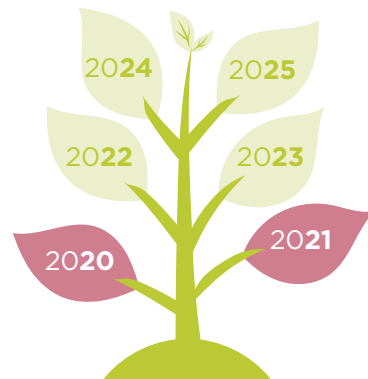


➤ RÉAFFIRMER NOTRE STRATÉGIE DE RECRUTEMENT

Améliorer la qualité de nos examens d'embauche

Réalisations 2022

- Pré-screening des candidatures pour les profils en pénurie
- Lancement de la campagne "les métiers de l'eau" via le GT SPGE/SWDE

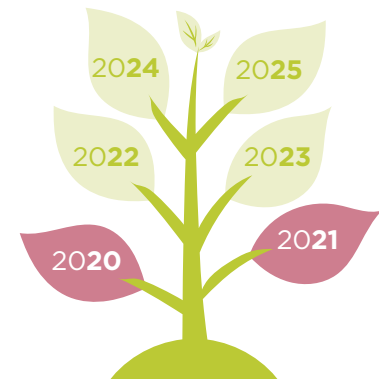


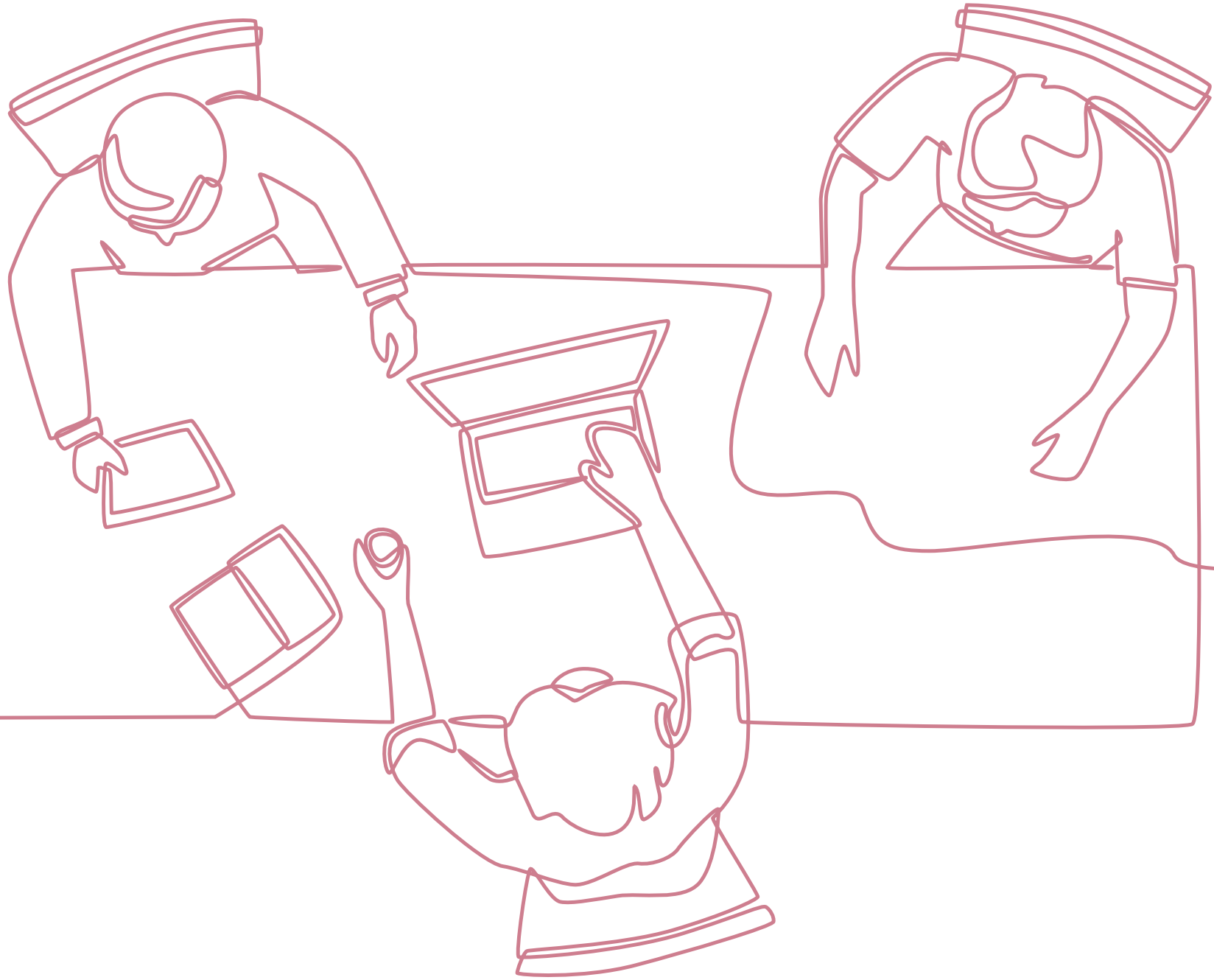
➤ DÉVELOPPER LES ENTRETIENS D'ÉVOLUTION

Formation des membres du comité de direction et de la ligne hiérarchique aux entretiens d'évolution et de fonctionnement

Réalisations 2022

- Mise en place des entretiens de fonctionnement et d'un formulaire type (31 collègues formés)
- Instauration d'une culture du feed-back (formation poursuivies en 2023 avec 47 responsables de terrain formés en février)







2. COMMUNICATION

NOS RÉALISATIONS ET RÉSULTATS 2022

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

► **Site internet** : le site web www.ipalle.be reste l'un des outils de communication essentiels de l'intercommunale, avec l'objectif de donner aux citoyens l'accès le plus rapide possible aux informations recherchées mais aussi de sensibiliser le plus grand nombre aux thématiques environnementales. Des actualisations y sont opérées quotidiennement. En 2022, le site a comptabilisé 183.954 visites.

► Réseaux sociaux :

- La page Facebook « Ipalle – Vers un territoire Zéro Déchet » comptabilise, en 2022, 5.323 abonnés et 203.287 vues.
- La page LinkedIn « IPALLE Intercommunale de gestion de l'environnement » compte 957 abonnés et 2.786 vues depuis sa création (21/02/2022).

► Newsletters interne et externe « Le Princ'Ipalle » :

- 151 membres du personnel sont abonnés à la lettre d'information trimestrielle diffusée en interne tandis que 2.797 citoyens le sont pour la version externe.

Tous les chiffres repris ci-dessus sont en augmentation constante.

PRODUCTION DE FILMS ET DE CLIPS

► Vingt-cinq clips et films ont été réalisés et diffusés sur le site internet, les réseaux sociaux, les télévisions locales, ou encore à l'occasion d'évènements :

- Clips corporate : présentation de 18 professions exercées à Ipalle et des caractéristiques des métiers propres à l'intercommunale, par le biais de portraits de collaborateurs. L'objectif de ces capsules est de promouvoir l'image d'Ipalle, d'informer sur ses nombreuses actions

pour l'environnement, de booster le recrutement pour les profils plus rares sur le marché de l'emploi et enfin, de renforcer la communication interne à Ipalle.

- Clip time-laps reprenant, étape par étape, le montage d'une éolienne de la filiale Eol'Wapi.
- Film didactique consacré à l'économie circulaire telle que pratiquée par Ipalle et ses filiales.
- Clip de promotion du gobelet réutilisable Ipalle « le Baroudeur ».
- Clip Wap'Isol destiné aux ambassadeurs de la plateforme énergétique (entrepreneurs, architectes, agents immobiliers).
- Clip de présentation du projet Maison Zéro Déchet.
- Clip de présentation du projet de stockage d'électricité sur batteries à l'UVE.
- Film consacré aux 10 ans de fusion d'Ipalle avec Intersud.



EVÈNEMENTS ET SENSIBILISATION

► A l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau, deux actions ont été organisées :

- Concours s'adressant aux 3èmes et 4èmes années primaires des écoles de Wallonie picarde : les enfants étaient invités à réaliser un clip vidéo sur le thème des économies et de la préservation de l'eau. 14 vidéos ont été soumises au jury et les projets lauréats ont été diffusés sur les différents canaux de l'intercommunale.
- Projection du film « Wallonie sauvage » au cinéma L'Ecran à Ath.

Le service communication assure les visites des différents sites Ipalle pour le public, essentiellement les écoles (primaires, secondaires et supérieures). L'année 2022 faisant l'objet de restrictions sanitaires, on compte moins de visiteurs



qu'habituellement : 276 pour les recyparcs, 277 pour les stations d'épuration et 206 pour l'UVE. Quelque 40 citoyens ont par ailleurs visité le site Vélorie, visite couplée avec un ramassage des déchets sauvages.

► Inaugurations :

- Le 10 mai, inauguration de Val'Up (centre de tri des P+MC) regroupant 150 participants.
- Temporairement installée à Lobbes, sur le site du Relais de la Haute Sambre, la Ressourcerie du Sud-Hainaut a été inaugurée le 21 juin. Un incontournable de la seconde main sur le territoire d'Ipalle Sud-Hainaut, outil indispensable de l'économie circulaire. Cinquante-cinq personnes ont pris part à l'évènement.

Dans le cadre de la Quinzaine de l'économie circulaire organisée par la Wallonie, une visite des installations de la filiale Replic, à Pecq, a été organisée le 7 juin. Celle-ci était réservée aux professionnels du secteur de la construction. La visite a été suivie par un networking de façon à favoriser la mise en réseau des différents acteurs de la région intéressés par le recyclage dans le domaine de la construction.



CAMPAGNE DE COMMUNICATION P+MC

► Une campagne d'information consacrée au tri des P+MC a été déclinée en plusieurs volets :

- Un concours en ligne sur le tri des PMC a attiré 2.821 participants. En cas d'erreurs, les joueurs recevaient les bonnes consignes de tri. Les résultats ont également permis d'identifier les principales difficultés des citoyens.
- L'affichage, sur les bus TEC, de visuels reprenant des messages de consignes de tri des PMC.
- La diffusion de spots sur les chaînes de radio à grande audience (IP et RMB).
- La diffusion de clips sur les réseaux sociaux et les chaînes de télévision locales.

COMMUNICATION INTERNE

L'enquête adressée aux membres du personnel et consacrée à la communication interne réalisée l'année précédente a été suivie, en 2022, d'une présentation du service aux différents secteurs de l'intercommunale. Quelque 81 collaborateurs ont ainsi pu (re)découvrir les outils et campagnes de communication d'Ipalle et émettre des suggestions. Les rencontres se poursuivront en 2023.

Une borne électronique, nouvel outil de communication interne, a été installée au siège administratif de Froyennes.

Cinq évènements ont permis au personnel de se retrouver en toute convivialité : la fête des pommes (36 participants), Be Wapp (30), la journée pêche (60), la Saint-Eloi (223) et les 20 km de Bruxelles (15).

PUBLICATIONS

► Les publications suivantes ont été éditées et diffusées :

- 3 numéros de la newsletter interne et 3 de la newsletter externe « Le Princ'Ipalle » ;
- Brochure reprenant les consignes de sécurité à l'attention du personnel et des sous-traitants ;
- Flyer consacré à Replic ;
- Livret à colorier avec autocollants sur le tri des déchets « Max » ;
- Calendrier scolaire décliné selon les personnages des bandes dessinées Ipalle ;
- Calendriers de collectes des déchets en porte-à-porte ;
- Actualisation des documents suivants : carton horaire des recyparcs, brochure « Composal » et les sites de compostage, flyers PAV déchets résiduels.

PRESSE

► Des partenariats ont été conclus avec la presse :

- Supplément de 4 pages au Courrier de l'Escaut avec des articles exclusivement consacrés à Ipalle (biodiversité et réduction des émissions de CO2 sur nos sites, actions « zéro déchet », etc.) ;
- Participation au numéro spécial de Trends-Tendances consacré aux entreprises durables ;
- Participation à l'émission Labeléco de Notélé consacrée à nos métiers.



AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025

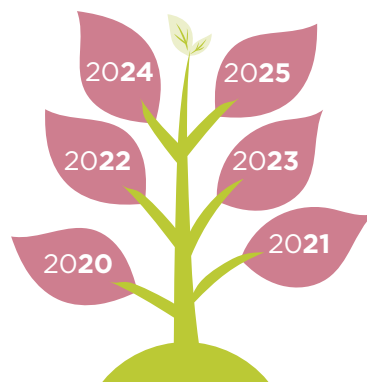
COMMUNICATION EXTERNE

► SENSIBILISER AUX THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Campagne de sensibilisation au tri du P+MC.

 **Réalisations 2022**
ETAT 2022

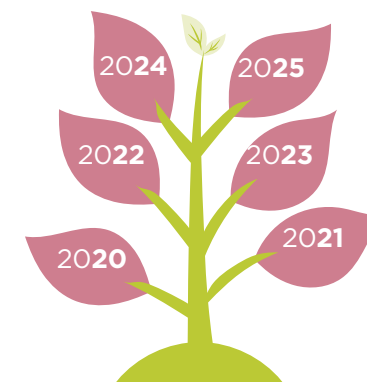
- 2.821 participants au concours sur le tri des déchets.
- Campagne de sensibilisation au tri des PMC: affichage bus TEC, spots radio, clips TV.




Campagne de communication sur l'utilisation des points d'apport volontaire.

 **Réalisations 2022**
ETAT 2022

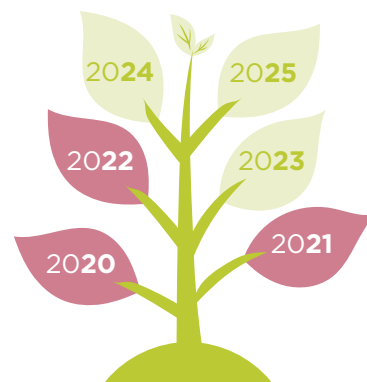
- Flyers sur les points d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels
- Communiqués de presse



Campagne de communication Wap'Isol.

 **Réalisations 2022**
ETAT 2022

- 4 séances réalisées en 2022 à Rumes, Chièvres, Ellezelles, Péruwelz





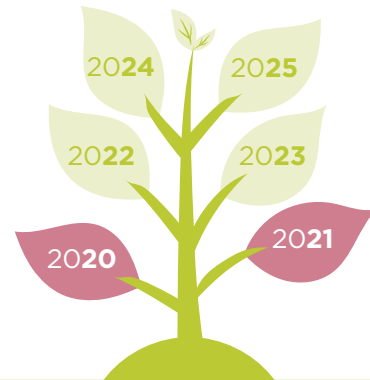
► INFORMER LE PUBLIC SUR LES RÉALISATIONS D'IPALLE

Publications de bandes dessinées pédagogiques (eau, déchets, prévention déchets).



Réalisations 2022

- 3.039 diffusions des BD (16.092 depuis leur publication en 2020)
- Organisation d'un concours sur l'eau: 13 écoles participantes (285 enfants)

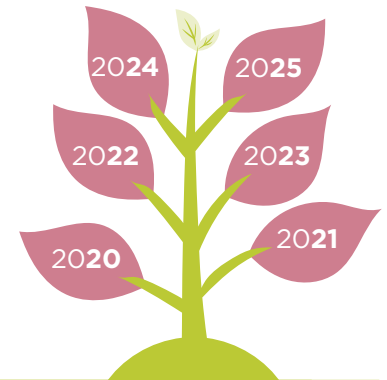


Production de clips de sensibilisation (eau, déchets, énergie, développement durable...).



Réalisations 2022

- Diffusions sur les TV locales, le site web, les réseaux sociaux et à l'occasion d'événements
- Production de 8 vidéos: montage d'une éolienne, gobelet réutilisable le Baroudeur, l'ECl à Ipalle, les 10 ans d'absorption d'Intersud, clip Wap'Isol, la Maison Zéro Déchet, le stockage d'électricité sur batteries.



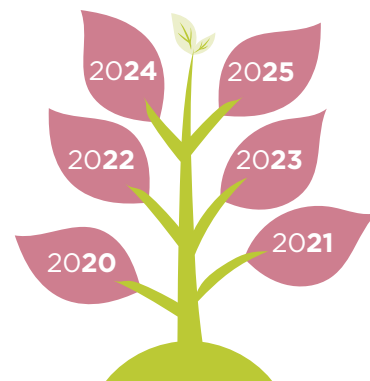
► MULTIPLIER LES CANAUX D'INFORMATION

Développement numérique : site internet - newsletter - réseaux sociaux - applications ludiques.



Réalisations 2022

- 183.954 visites du site web
- 5.323 followers Facebook
- 957 abonnés à la page LinkedIn
- 2.797 abonnés à la newsletter externe





COMMUNICATION INTERNE

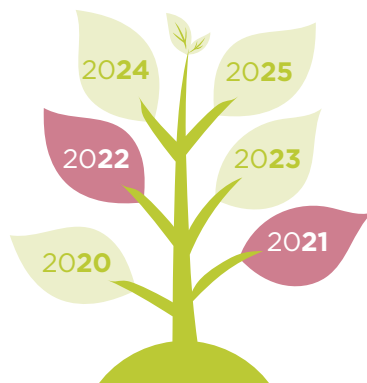
► DÉVELOPPER L'IMAGE D'IPALLE

Production d'un film corporate.



Réalisation 2022

- Production et diffusion de 18 clips consacrés aux métiers exercés à Ipalle.

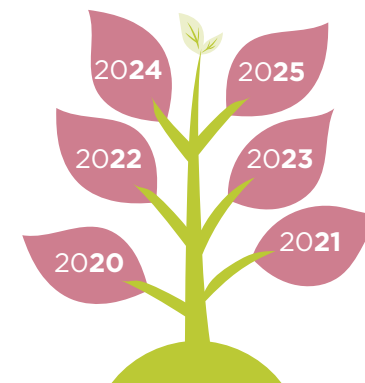


Amélioration du journal « Inf'eau-déchets » et création d'une newsletter interne.



Réalisation 2022

- 151 abonnés à la newsletter interne

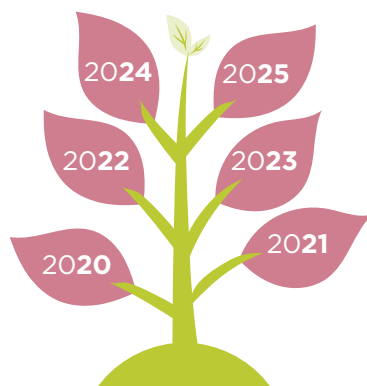


Amélioration de l'information du personnel. Consultation du personnel sur ses attentes et demandes d'amélioration.



Réalisations 2022

- 150 participants à l'enquête interne
- Présentation des outils et campagnes de communication à 81 membres du personnel

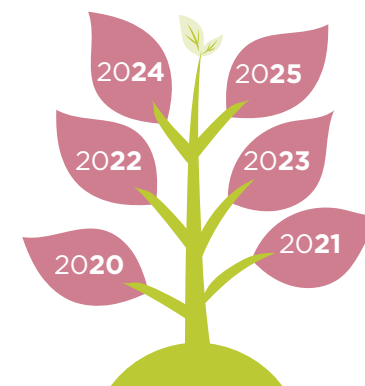


Team-building : participation du personnel à des événements non professionnels (Be Wapp...).



Réalisations 2022

- 5 événements
- 364 participants (36 à la fête des pommes, 30 à Be Wapp, 60 à la journée pêche, 223 à la Saint-Eloi, 15 aux 20 km de Bruxelles)





COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

► FACILITER LES DÉVELOPPEMENTS DE LIENS TRANSVERSAUX ENTRE IPALLE ET SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Organisation d'évènements : inaugurations, séances d'information, participation à des salons, etc.

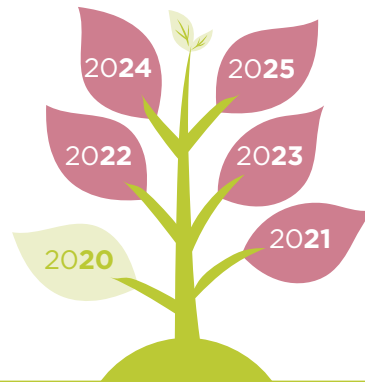


ETAT 2022

Réalisations 2022

- 5 évènements
- 415 participants

Inauguration de la Ressourcerie du Sud-Hainaut (55), inauguration de Val'Up (150), projection d'un film aux Journées Wallonnes de l'Eau (82), visite de Replic et networking (88), visite et ramassage des déchets sauvage à Vélorie (40)



► FACILITER LA LECTURE ET LA RECONNAISSANCE DES PUBLICATIONS

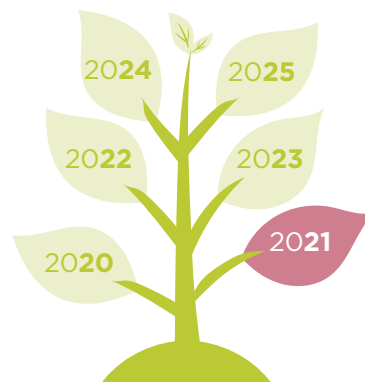
Définition d'une charte graphique



ETAT 2022

Réalisations 2022

- Nouveau logo, déclinaisons sur les différents supports et création d'une carte de vœux animée





PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	




Le pôle développement durable s'assure que les activités d'Ipalle sont en adéquation avec les principes du développement durable. Dans ce cadre il intervient transversalement sur l'ensemble des pôles sur les thématiques suivantes :

- › Système de management & amélioration continue
- › Performances environnementales et énergétiques
- › Bien-être au travail
- › Développement durable et éco-exemplarité


Le pôle travaille également en assistance auprès des communes sur la thématique de la transition climatique, notamment en les aidant à mettre en oeuvre leurs objectifs des PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat).

DEPUIS 2020, IPALLE S'ENGAGE À PORTER SON ACTION AU NIVEAU LOCAL SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES.

Les objectifs définis dans la feuille de route en 2021 ont ainsi été complètement intégrés dans le nouveau plan stratégique 2023-2025.



LES 6 ODD PRIORITAIRES IDENTIFIÉS :

-  **6** L'eau propre et l'assainissement
-  **12** Une consommation et une production responsable
-  **7** L'énergie propre et à un coût abordable
-  **9** L'industrie, l'innovation et l'infrastructure
-  **13** Les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
-  **11** Des villes et des communautés durables





1. SYSTÈME DE MANAGEMENT

Notre système de management de l'environnement est conforme à l'EMAS III 1221/2009 ainsi qu'à ses modifications de 2017 (règlement 2017/1505) et à l'ISO 14001 : 2015.

Ce rapport de développement durable tient lieu de déclaration environnementale conforme à l'annexe IV de l'EMAS.

LE DOMAINE D'APPLICATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT EST LE SUIVANT :

IPALLE - intercommunale d'environnement

- Collecte, regroupement, tri des déchets des ménages (tous types de déchets et de moyens de collecte)
 - Ensemble des recyparcs (26),
 - Ensemble de plus de 1.000 points d'apport volontaire et 574 bulles à verre
 - Centre de transfert des déchets (Gibet)
 - Exploitation des outils techniques de compostage des déchets verts et de valorisation énergétique des déchets
 - 2 dalles de compostage de déchets verts
 - Unité de valorisation énergétique des déchets
 - Exploitation des outils de collecte et traitement des eaux usées
 - 50 stations d'épuration et collecteurs associés
 - Processus de diminution des quantités de déchets (opérations zéro déchet et recherche et développement de filières de traitement de déchets)
 - Bâtiments administratifs et gestion administrative et durable des activités de l'intercommunale
 - Conception et réalisation des ouvrages de collecte et traitements des eaux usées et des déchets
 - Gestion intégrée des réseaux d'égouttage
 - Bâtiments et Techniques Spéciales
- Ipalle a pour objectif de certifier ISO 14001 et EMAS l'ensemble de ses activités d'ici fin 2023.

IMPACTS SIGNIFICATIFS

Les analyses environnementales actuelles ne montrent pratiquement plus d'impacts significatifs. Ces derniers impacts significatifs sont décrits dans les chapitres suivants dans la description des activités du pôle concerné.

Une refonte complète de ces analyses est en cours afin de mettre en lumière d'éventuels nouveaux impacts et de développer les objectifs s'y rattachant.

RÈGLES D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LES AUDITS EXTERNES

Vu le nombre de sites d'exploitation, une méthodologie d'échantillonnage est appliquée pour les stations d'épuration lors des audits externes. Celle-ci est expliquée en annexe.

Déclaration de Validation

Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

VINÇOTTE sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **61157806**, VINÇOTTE SA déclare, en tant que vérificateur environnemental EMAS, portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes: 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 99 (code NACE) avoir vérifié si les sites figurant dans la déclaration environnementale mise à jour 2023 de l'organisation

Ipalle portant le numéro d'agrément **BE-RW-000010**

sis à

1, Chemin de l'Eau vive, 7503 Froyennes, Belgique

et utilisé pour:

Processus transversaux d'Ipalle (management, développement durable, communication, RH),

Le Secteur zéro déchet

Le Secteur développement de filières de valorisation de déchets

Le Bureau d'études.

La Gestion intégrée des réseaux.

Le Bureau Techniques Spéciales

Collecte des déchets résiduels en porte à porte – Wallonie Picarde

Collecte des déchets résiduels en porte à porte – Sud Hainaut

Collecte des PMC et papier/carton en porte à porte

Collecte via des points d'apport volontaire – bulles à verre

Collecte sur les recyparcs : Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Celles, Chièvre, Comines, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Frasnes, Lessines, Leuze, Mouscron I, Mouscron II, Péruwez, Rumes, Silly, Tournai I, Tournai II, Tournai III, Thuin, Sivry, Momignies, Chimay

Regroupement et transfert de déchets du Sud Hainaut – site du Gibet

Exploitation des outils techniques de compostage et de valorisation énergétique : Unite de Valorisation Énergétique de Thumaide et Dalles de compostage de Ath et Templeuve

Exploitation des outils de collecte et traitement des eaux usées : Ath, Aubechies, Basècles, Beloeil, Bernissart, Blaton, Bouvignies, Chercq, Chièvres, Comines, Ellezelles, Ellignies-Ste-Anne, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Froidmont, Frasnes, Froyennes, Gaurain, Ghislenghien, Grandglise, Harchies - Pommeuroeul, Hollain, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Maffle, Maubray, Mont Saint-Aubert, Mouscron, Moustier, Oeudeghien, Pecq-Pont Bleu, Pasà-Wasmès, Péruwez, Petit-Engghien, Quevaucamps, Silly, Taintignies, Tourpes, Vezon, Warchin, Wiers, Roucourt, Brasmenil, Templeuve, Silly et Barry

Respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) tel que modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026.

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026;
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale mis à jour 2023 des sites donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités des sites exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009 modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Numéro de la déclaration: 03 EA 010g/2

Date de délivrance: 24 avril 2023



Pour le vérificateur environnemental:

Eric Louys
Président de la Commission de Certification



2. BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

AMÉLIORER LA CULTURE SÉCURITÉ

IPALLE accorde une importance primordiale à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs et fournit, à cet effet, les moyens techniques et matériels requis.

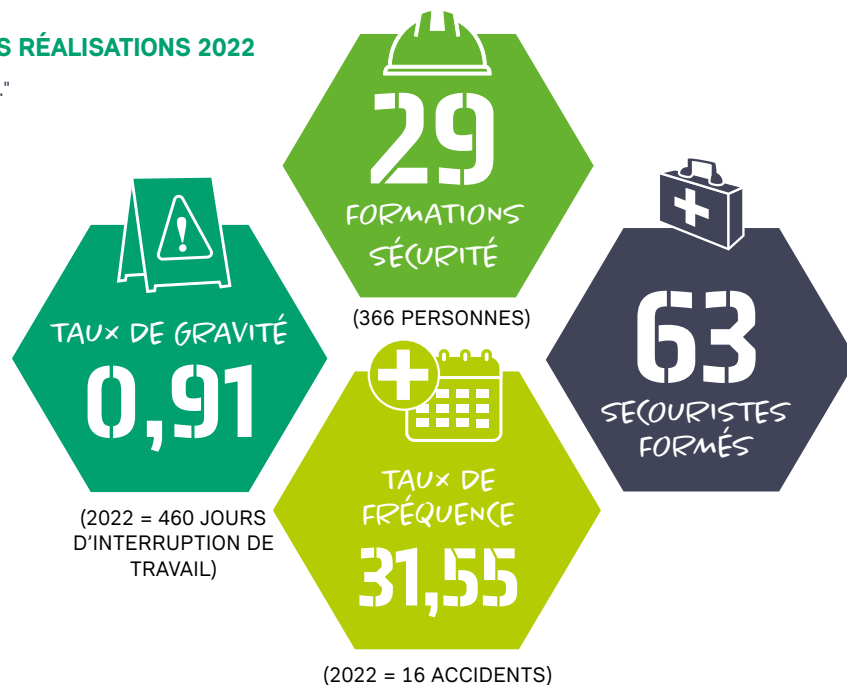
Néanmoins, force est de constater que les accidents de travail surviennent encore et sont généralement liés aux comportements individuels. Dans ce cadre, IPALLE a décidé de se faire accompagner pour la mise en place d'une nouvelle culture sécurité. La démarche s'appuie sur un groupe de 65 ambassadeurs internes formés « VCA » ou conseillers en prévention de niveau 3.

Le réseau a été constitué à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité qui a été l'occasion de mettre en valeur certains bons comportements sur les différents secteurs d'activités de l'intercommunale (travail en milieu confiné, vigilance partagée, bienveillance au travail,...). Celui-ci est impliqué dans la définition des risques critiques, dans la réalisation de toolbox meeting, dans la sensibilisation à la remontée d'informations sur les situations dangereuses,...

L'intégration de la sécurité au sein du système de management environnemental existant, en se référant à la norme ISO 45001, est en cours.

NOS RÉALISATIONS 2022

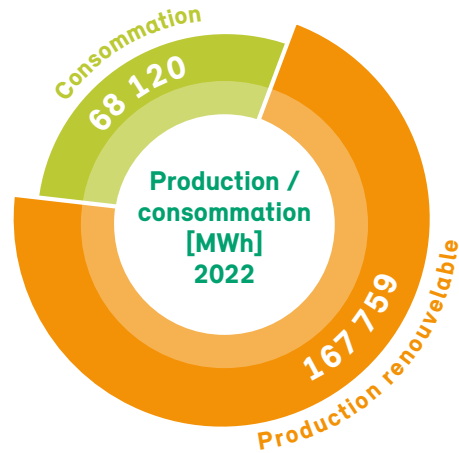
"N.V."





3. TRANSITION CLIMATIQUE

NOS RÉALISATIONS ET RÉSULTATS 2022

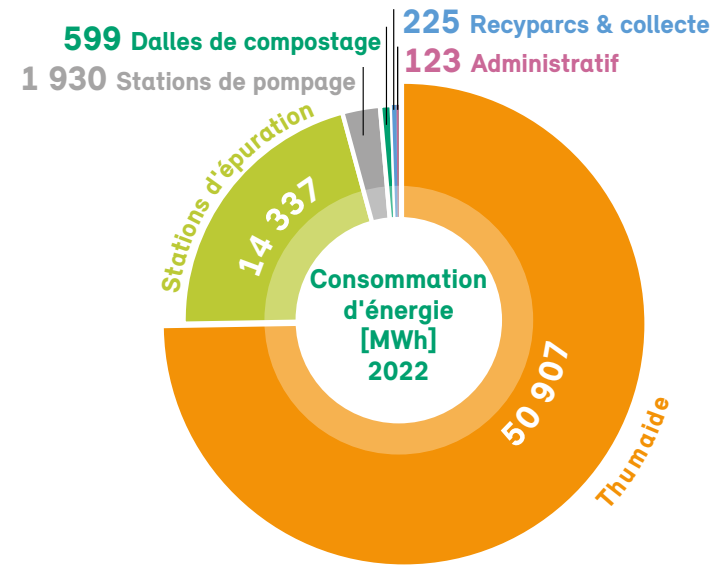


IPALLE PRODUIT 2 FOIS PLUS D'ÉLECTRICITÉ RÉNOUVELABLE QU'ELLE NE CONSOMME D'ÉNERGIE, TOUTS VECTEURS CONFONDUS.

	CONSOMMATION TOTALE (MWh)	PRODUCTION RÉNOUVELABLE* (MWh)
2022	68 120	167 759
2021	69 657	169 546
2020	68 404	165 417
2019	69 985	171 357

La part de renouvelable considérée pour Thumaide est de 48% de l'énergie produite sur le site. La participation d'IPALLE dans Eol'Wapi en première phase de consolidation d'actifs est de 39%. Ce taux de participation induit une production annuelle associée à IPALLE de 29.640 MWh en 2022. Eol'Wapi ne fait pas partie du scope enregistré EMAS.

► Les consommations d'énergie (hors mobilité) entre nos différents secteurs se répartissent comme suit :



Les évolutions sont détaillées par secteur dans la suite du rapport.





EMISSIONS DE CO₂

► Emissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie (hors l'UVE de Thumaide)

Les émissions de CO₂ liées à la consommation énergétique sont calculées sur base des factures d'électricité, de gaz et de mazout de tous nos secteurs (hors Thumaide) multipliées par les coefficients de conversion imposés par la méthodologie AMURE.

	EMISSIONS DE CO ₂
2022	8 294
2021	9 164
2020	8 812
2019	9 073

Les émissions de CO₂ ont diminué de 9 % entre 2022 et 2021 grâce aux mesures d'efficacité énergétique prises dans les différents secteurs et à la mise en production de nouvelles installations photovoltaïques (voir les chapitres suivants pour l'analyse détaillée par secteur).



EMISSIONS DE CO₂ DE THUMAIDE

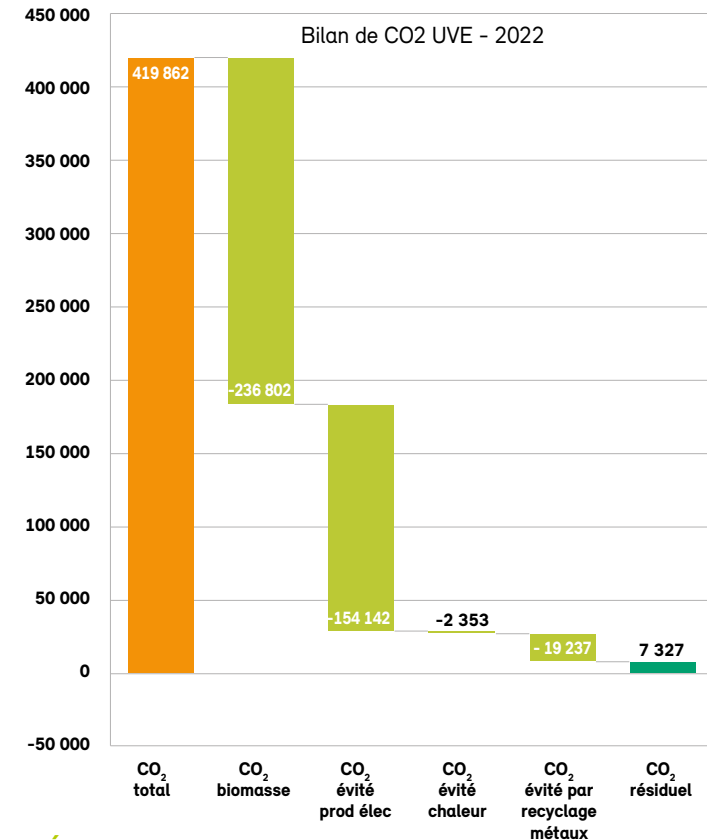
► Un calcul spécifique sur base de la méthodologie de calcul développée par BW2E (Belgian Waste-to-Energy - association regroupant les 15 UVE belges), est réalisé pour notre unité de valorisation énergétique (UVE) de Thumaide.

Les émissions totales de CO₂ sont mesurées en sorties des cheminées (419 862 tCO₂).

A ces émissions totales, est retiré :

- le CO₂ émis par la biomasse contenue dans les déchets (calculé au prorata du carbone biogénique mesuré en cheminée) ;
- le CO₂ évité par la production d'électricité du site, CO₂ qui aurait été émis si l'électricité avait été produite par une autre centrale classique ;
- le CO₂ évité par la récupération de chaleur résiduelle pour chauffer nos locaux, chaleur qui aurait dû être produite à partir d'un autre combustible ;
- le CO₂ évité par le recyclage des métaux contenus dans les mâchefers.

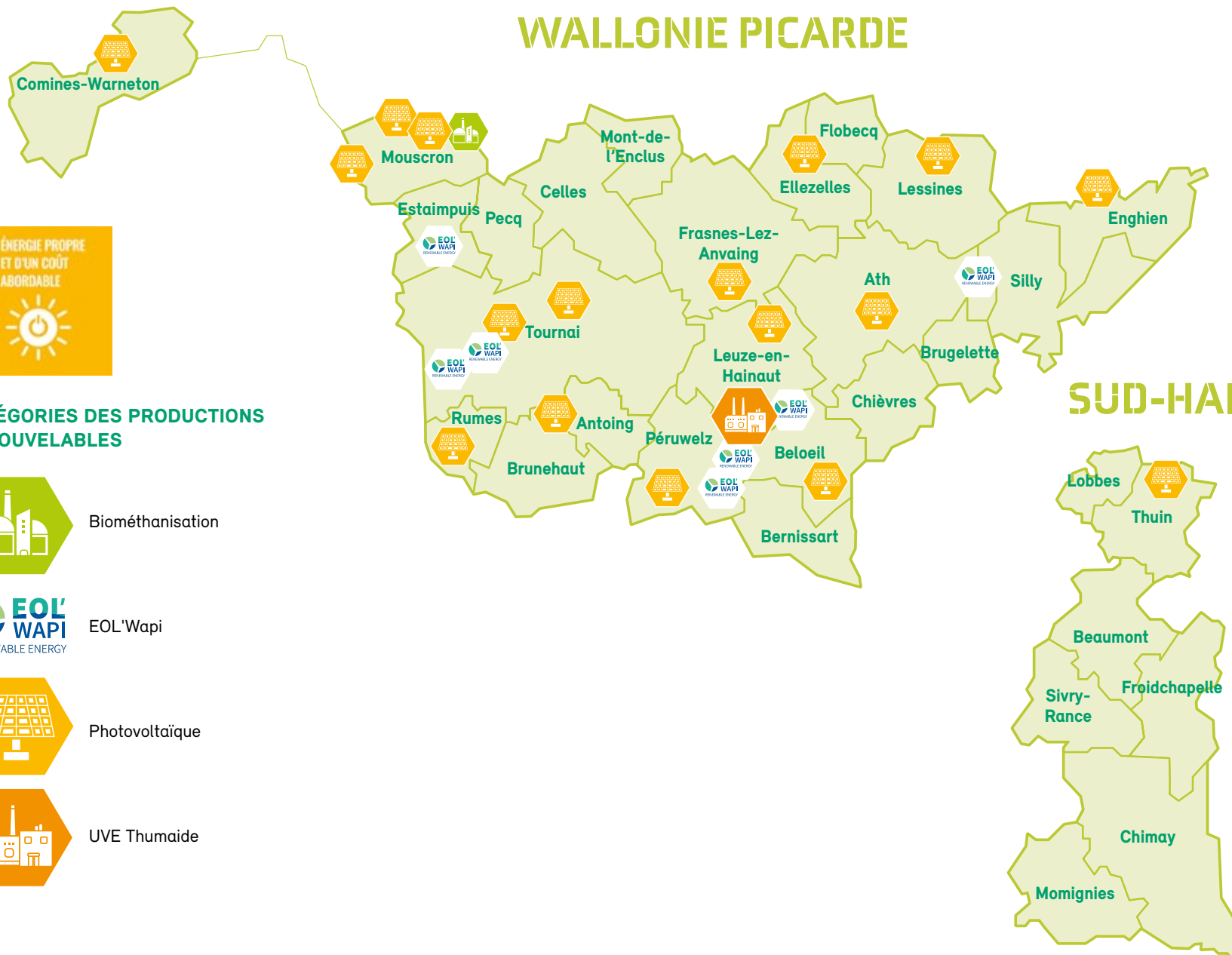
Sur base de cette méthode de calcul, l'UVE de Thumaide émet 7 327 tCO₂ en 2022.





ENERGIES RENOUVELABLES PRODUITES SUR LES SITES IPALLE EN 2022 (KWH)

WALLONIE PICARDE



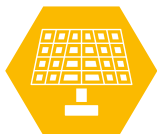
CATÉGORIES DES PRODUCTIONS RENOUVELABLES



Biométhanisation



EOL'Wapi



Photovoltaïque



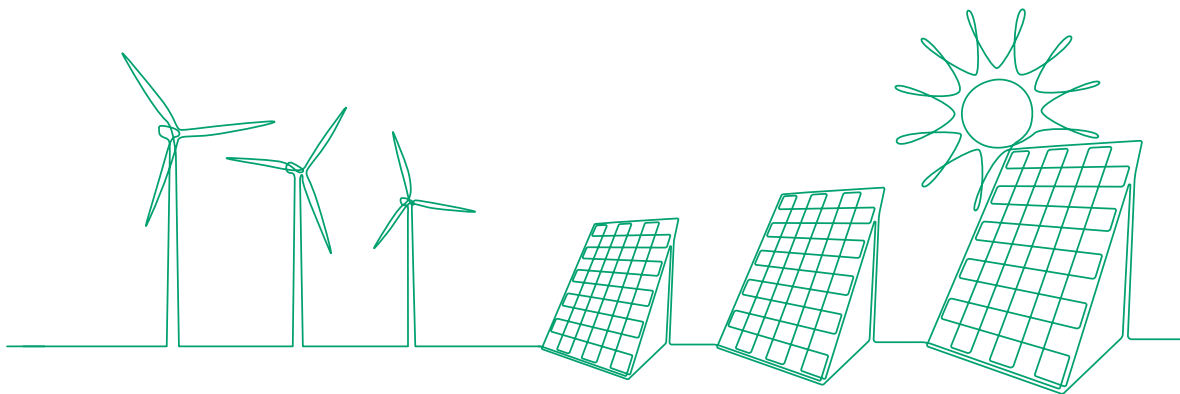
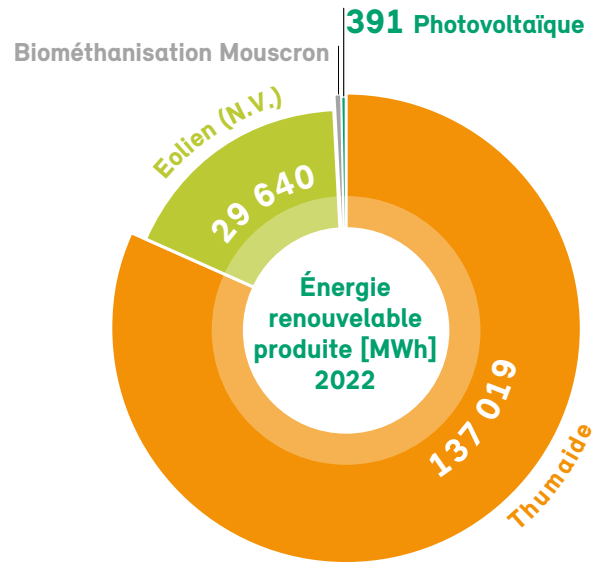
UVE Thumaide

SUD-HAINAUT



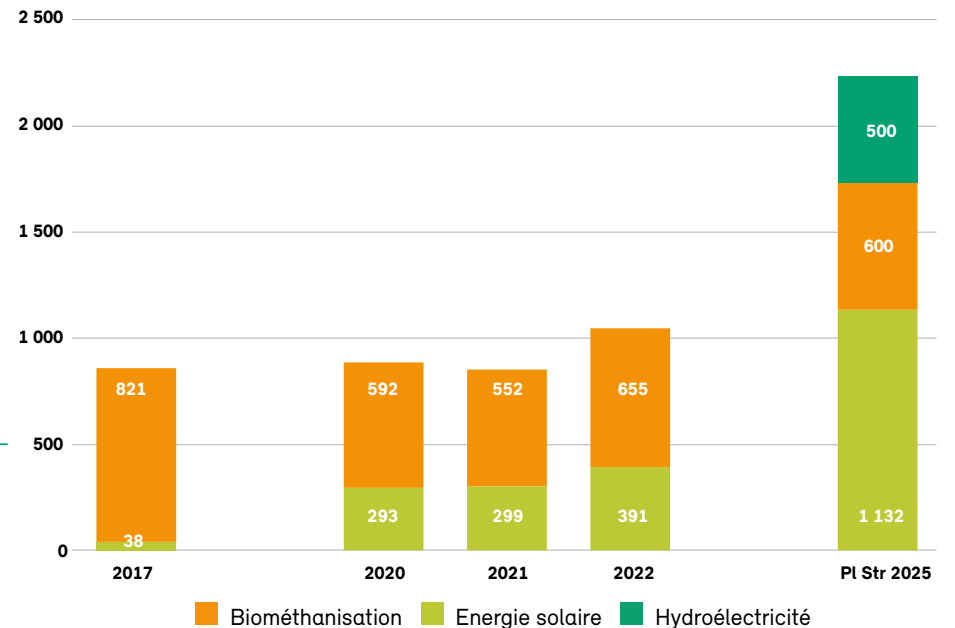
PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ZOOM SUR LES PRODUCTIONS LIÉES À LA BIOMÉTHANISATION, AU SOLAIRE ET À L'HYDROÉLECTRICITÉ



- Convaincu par l'obligation de multiplier les sources d'énergie renouvelable pour lutter contre le changement climatique (dès lors qu'elles n'entraînent aucune émission de gaz à effet de serre), IPALLE exploite actuellement, outre le centre de valorisation énergétique de Thumaide, une unité de biométhanisation des boues à la station d'épuration de Mouscron ainsi qu'un ensemble de panneaux photovoltaïques répartis sur divers sites.
- Des optimisations du procédé de biométhanisation ont permis, en 2022, d'atteindre l'objectif fixé en 2025. La production d'électricité photovoltaïque a été, quant à elle, multipliée par 10 en 5 ans.
- Les projets prévus au plan stratégique 2023-2025 devraient permettre de faire croître ces chiffres de façon significative. En effet, fin 2025, près de 755 MWh supplémentaires devraient être produits annuellement via de nouvelles installations photovoltaïques et la station d'épuration de Froyennes sera raccordée à la vis hydraulique du SPW, qui devrait produire 500 MWh/an. Ces travaux de connexion sont en cours.

KWh Production d'énergie renouvelable globale (hors Thumaide)





WAP'ISOL "NV"



Ipalle a développé une plateforme visant à dynamiser la rénovation énergétique du bâti privé tout en favorisant l'emploi local.

Une Plateforme Locale de Rénovation Energétique (PLRE) agit dans le cadre des objectifs wallons en termes de rénovation des logements, d'énergie, et de performance environnementale, et propose des missions intégrées d'accompagnement des citoyens dans leurs démarches et leurs projets de rénovation. Les buts découlent des objectifs wallons, qui visent entre autres à ce que les logements atteignent le label A d'ici 2050. L'audit logement et l'entrepreneur sont évidemment les éléments centraux dans ce processus de rénovation global des logements.

LES OBJECTIFS DES PLRE SONT MULTIPLES ET NOTAMMENT :

- Sensibilisation du grand public aux questions énergétiques et environnementales liées aux logements ;
- Sensibilisation des ménages sur les aides, les comportements et les investissements économiseurs d'énergie ;
- Sensibilisation des ménages aux questions des choix des produits, des techniques et de systèmes les plus respectueux de l'environnement ;
- Mise en place d'une base de données de professionnels de qualité qui adhèrent aux valeurs de la PLRE ;
- Accompagnement des candidats rénovateurs tout au long du processus de rénovation y compris pour l'analyse des devis et l'obtention des primes.

Grâce aux subsides obtenus via deux appels à projets lancés par la Wallonie, Wap'isol s'était fixé l'objectif d'accompagner gratuitement au minimum 400 candidats vers le label A de 2022 à 2024 et de financer **l'audit logement à hauteur de 75 % !**

La plateforme a rencontré un énorme succès dès le démarrage des inscriptions en mars. Sur les 23 communes adhérentes, 307 candidats rénovateurs ont été accompagnés et 160 audits logement réalisés.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS PUBLICS



Ipalle aide activement les communes à atteindre les objectifs de leurs Plans Actions Energie Durable et Climat (PAEDC) en réalisant des audits énergétiques de bâtiments publics (hôtel de ville, hall de sports, écoles, etc.) et en les aidant dans l'élaboration des dossiers techniques de rénovation d'installations techniques (voir pôle Services Aux Collectivités).

En 2022, 30 audits UREBA ont été réalisés dans 8 communes.

Depuis 2019, plus de 40 subsides ont été octroyés aux communes pour des dossiers menés en collaboration avec Ipalle, et ce pour un montant de plus de 15 millions d'euros (dont 10 bâtiments publics, 3 centres culturels, 18 écoles, 9 halls de sport).



4. ECO-EXEMPLARITÉ

En tant qu'intercommunale de gestion de l'environnement, Ipalle se doit de limiter les impacts environnementaux de ses sites. Les résultats de nos différents secteurs sont présentés pôle par pôle à la suite de ce document. Ce chapitre fait état de nos démarches relatives aux achats responsables et à la biodiversité.

AFIN D'AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITÉS, UNE EQOTEAM A ÉTÉ CRÉÉE EN 2020.

LES OBJECTIFS SONT NOTAMMENT :

- de diffuser des pratiques plus durables
- de mobiliser les collègues à adopter des attitudes et gestes écoresponsables
- de sensibiliser la ligne hiérarchique
- d'être une force de proposition et un moteur dans la mise en place d'un plan d'actions de développement durable



LES THÉMATIQUES SUR LESQUELLES L'EQOTEAM PEUT AGIR SONT NOMBREUSES :

- Biodiversité - Espaces verts
- Changement climatique
- Mobilité
- Marchés publics durables
- Qualité des services
- Consommation responsable / économie circulaire / zéro déchet
- etc...

EN 2022, L'EQOTEAM A TRAVAILLÉ SUR :

- Une distribution de plants à l'ensemble du personnel intéressé lors de la semaine de l'arbre
- La mise en place d'une boîte à dons
- Des communications de bons conseils au personnel
- L'organisation de bourses aux plants, aux fournitures scolaires,...
- Une séance d'information et une vidéo de conseils sur la consommation énergétique domestique et les primes à la rénovation

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES





BIODIVERSITÉ SUR LES SITES IPALLE EN 2022

WALLONIE PICARDE



-  Abri animaux stock de bois
-  Dunes à insectes
-  Eco pâturage
-  Fauchage tardif
-  Noue avec plantation
-  Plage à hirondelles
-  Prairies humides
-  Plantation d'arbres
-  Ruches
-  Zone de rejet végétalisé
-  Zone refuge



IPALLE INTÈGRE SUR SES SITES LA MISE EN PLACE DE CONDITIONS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ :

- › zones de fauchage sur sites et zones de fauchage tardif
- › écopâturage
- › hôtels à insectes
- › diagnostic de la biodiversité
- › ruchers
- › prés fleuris
- › zones de rejet végétalisées
- › noues avec plantations
- › plages à hirondelles
- › zones refuge
- › suppression de l'emploi de pesticides pour gérer les espaces verts des stations d'épuration.

Outre la surexploitation des sols et les changements d'usage des terres, la biodiversité subit également des pressions liées au changement climatique, à la pollution du sol, de l'eau et de l'air, et aux espèces envahissantes. Ipalle, par son action globale sur l'environnement, s'efforce de maîtriser, voire de diminuer ces impacts.



LES ACTIONS MENÉES EN 2022 SONT :

- › Installation de gîtes à chauve souris et nichoirs sur tous nos sites (hirondelles, martinets, crécerelles, chouettes,...) ;
- › Aménagement de 2 dunes à insectes sur les stations d'épuration de Templeuve et Barry ;
- › Plantations de mellifères à la station d'épuration de Mouscron ;
- › Mise en place de prairies humides avec 2 mares à la station d'épuration d'Enghien ;
- › Sur le site du siège social de Froyennes, plantation d'arbres mellifères et favorisant l'avifaune ainsi que d'une haie champêtre ;
- › Participation au projet wallon « Yes we plant » dans les stations d'épuration de Vezon, Barry, Blaton, Beloeil ;
- › Gestion de zones d'espace vert par écopâturage sur les stations de Froyennes, Leuze, Mouscron, Blaton, Tourpes, Vezon, Maubray et les recyparcs de Tournai 3 et de Hollain.

PROPORTIONS DE SURFACES RESPECTUEUSES DE LA NATURE SUR NOS SITES :

- › **10%** de la superficie des recyparcs
- › **5%** de la superficie de l'UVE de Thumaide
- › **10%** de la superficie des dalles de compostages
- › **50%** de la superficie des stations d'épuration

Nous dénombrons déjà plus de 1 000 arbres, 9 000 mètres de haies et 35 hectares non imperméabilisés (zones de fauchage, fauchage tardif, parterres, pelouses et plans d'eau) sur l'ensemble de nos sites.



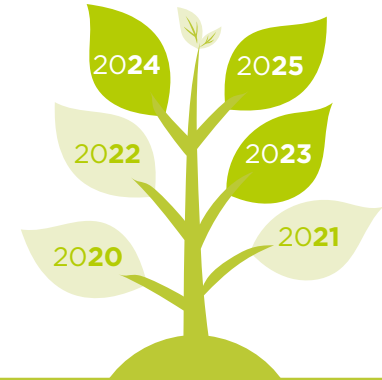
5. AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025



DÉVELOPPEMENT DURABLE

► PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Faire bénéficier les communes de l'expertise d'Ipalle dans la problématique de l'environnement en général et notamment de la gestion des sols, des terres et de l'air.



SYSTÈME DE MANAGEMENT

► DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ QSE

Redynamiser la démarche EMAS en intégrant la révision des analyses environnementales.





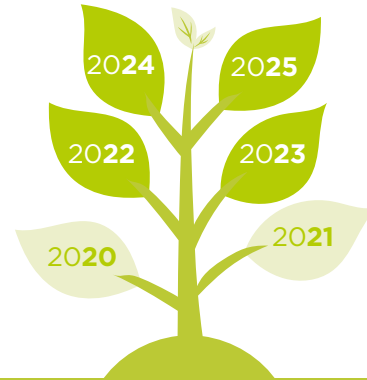
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET ECO-EXEMPLARITÉ

► FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ PAR NOTRE RÔLE PÉDAGOGIQUE- PRÉVENTIF

Créer un jardin-potager pédagogique.

Réalisation 2022

- Intégré au projet "maison zéro déchet"



► CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ENVIRONNEMENTALE

Préparation aux futures exigences européennes (BREF,...).



Réalisation 2022

- Rapport introduit





SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ – 0 ACCIDENT “N.V.”

► DÉVELOPPER LA CULTURE SÉCURITÉ À TOUS LES NIVEAUX

Améliorer la qualité du message de sécurité.



Réalisations 2022

- Lancement des ateliers culture sécurité à l'occasion de la Journée Mondiale de la Sécurité
- Formation des ambassadeurs sécurité à l'animation de toolbox meeting



Systematisation du passage de passeports sécurité pour l'ensemble du personnel.



Réalisations 2022

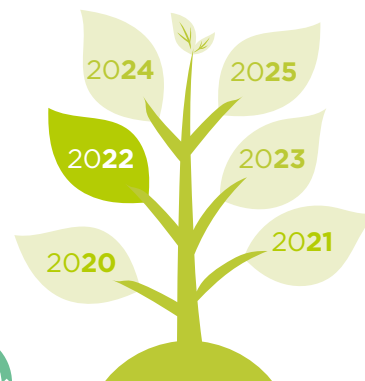
- Accueil sécurité systématisé sur Thumaide
- Sur les autres secteurs : en cours de développement



Systematisation du passage de passeports sécurité pour l'ensemble des travailleurs de sociétés extérieures.

Réalisations 2022

- Accueil sécurité systématisé sur Thumaide
- Sur les autres secteurs : en cours de développement



Formation de conseillers en prévention niveau 3 pour la ligne hiérarchique de l'épuration.



Réalisation 2022

- 67 ambassadeurs formés





➤ GESTION DES SITUATIONS D'URGENCES

Revue des analyses de risques.



Réalisation 2022

- Plus de 500 analyses de risques réalisées en 3 ans



Formation de l'ensemble du personnel aux réactions en cas de début d'incendie et au plan d'urgence.



ETAT 2022

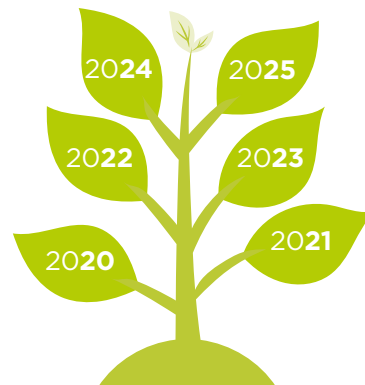


Systematisation des tests et exercices annuels d'évacuation.



Réalisation 2022

- 5 exercices du plan d'urgence réalisés



Formation de l'ensemble du personnel aux « gestes qui sauvent ».



ETAT 2022





TRANSITION CLIMATIQUE

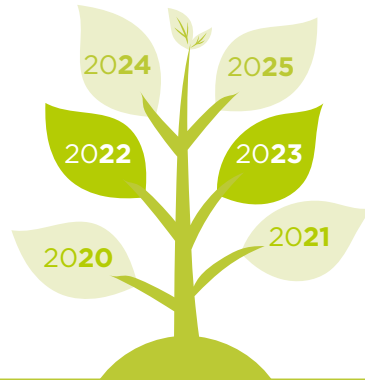
➤ RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO2 ET AUGMENTATION DE LA PART D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

- Mettre en oeuvre les outils nécessaires à l'estimation des émissions de CO₂ de l'ensemble des activités.
- Estimation de l'impact CO₂ de l'ensemble des transports d'Ipalle par secteur (collecte, déplacements pour suivi de chantier...).



Réalisations 2022

- Comptabilité énergétique et tableaux de bord trimestriels mis en place



Adopter une stratégie « biomasse-énergie » pour le territoire incluant :

- d'une part, la préparation de produits normalisés à partir de déchets de bois, de refus de compostage et de biomasse,
- et d'autre part, le développement de chaudières biomasse (pellets, plaquettes...).



Réalisations 2022

- Unité de recyclage du bois : en cours d'adjudication
- Projet de chaudière biomasse pour l'extension du siège social de Froyennes (en cours d'adjudication)



➤ MOBILITÉ VERTE

Verdissement de la flotte de véhicules



Réalisation 2022

- 21% véhicules de société hybrides, CNG ou électriques



Favoriser les déplacements « verts » pour le domicile-travail :

- Incitants financiers, primes à l'achat de vélo électrique etc.
- Inciter au co-voiturage
- Expérience-pilote de télétravail
- Télétravail structurel mis en place en 2022
- Thématique de travail de l'éqoteam
- 12 % du personnel effectue les trajets domicile-travail à vélo soit 89.936 km et 22 484 € d'indemnités vélo payées par Ipalle





► ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT (PAEDC) (HORS SCOPE)



Wap'isol
Adhésion des communes,
lancement des séances de communication,
participation au stand Ipalle de Batirama, etc.



Réalisations 2022

- 23 communes adhérentes
- 307 candidats rénovateurs accompagnés
- 160 audits logement réalisés

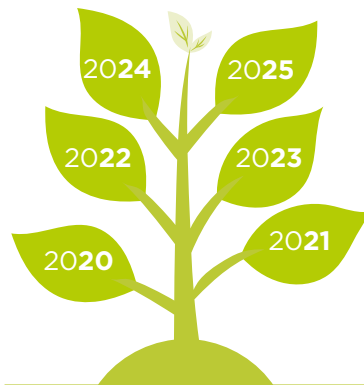


Audits UREBA bâtiments publics et UREBA exceptionnel (PWI 2020).



Réalisations 2022

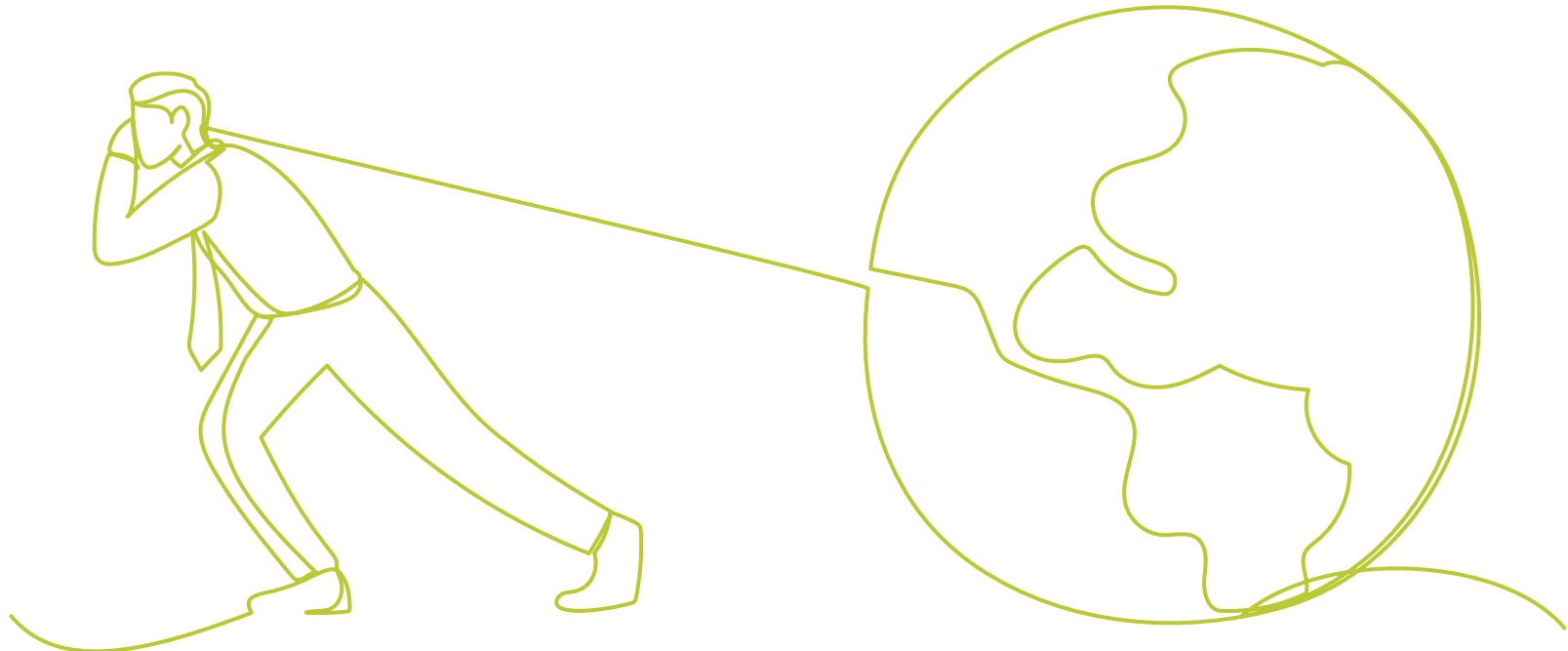
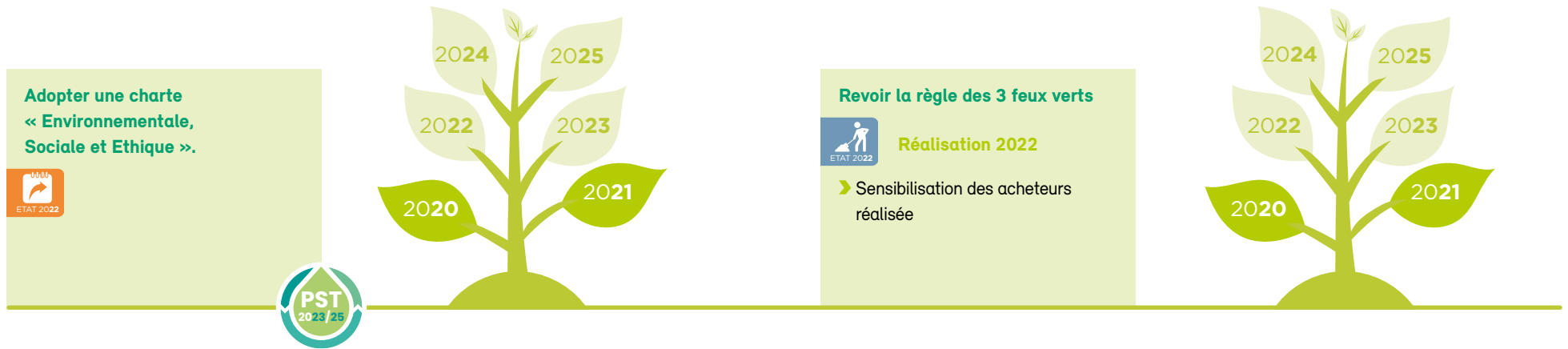
- Depuis 2019, plus de 40 subsides ont été octroyés aux communes pour des dossiers menés en collaboration avec Ipalle, et ce pour un montant de plus de 15 millions d'euros (dont 10 bâtiments publics, 3 centres culturels, 18 écoles, 9 halls de sport)





CONSOMMATION RESPONSABLE

➤ METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE CONSOMMATION ET D'ACHATS RESPONSABLES







PÔLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1. VERS UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



L'OBJECTIF DU
« ZÉRO DÉCHET » :

L'objectif est de produire moins de déchets et de meilleure qualité afin que ces matières puissent être réutilisées dans la boucle de l'économie circulaire. Les actions de prévention doivent être pratiques, concrètes et accessibles afin que les différents acteurs s'identifient, s'investissent et se sentent soutenus dans la transition vers un monde plus durable.

1. PROMOTION DE LA RÉDUCTION ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Ipalle axe la prévention en priorité sur la **diminution des déchets verts et organiques** via la promotion du compostage à domicile ou collectif, évitant ainsi les déplacements et le traitement externe du déchet. La politique de compostage est poursuivie par diverses **actions de terrain**.

» SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

À ce jour, le réseau de compostage collectif compte 167 sites. Chaque site développé avec l'aide d'Ipalle est accompagné d'une formation des utilisateurs et du matériel adéquat. Un technicien de terrain est disponible en cas de besoin, afin de fournir un service continu et de qualité.





» FORMATIONS DE BÉNÉVOLES

En 2022, 18 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe **des « guides zéro déchet »**, précieux relais auprès des citoyens au travers de leur soutien régulier sur le terrain.

Ces formations mêlant théorie et pratique, dispensées par le service Zéro Déchet et divers intervenants professionnels externes, abordent la production, la gestion et la valorisation des déchets de manière globale.

Ces bénévoles promotionnent ainsi toute l'année auprès des différents publics, la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles.

2. ANIMATIONS ET SENSIBILISATIONS

Les thématiques environnementales sont toujours au cœur des préoccupations. Les animations et autres actions collectives de sensibilisation ont repris bon train en 2022 !

	2019	2020	2021	2022
Animations effectuées	96	20	29	91
Personnes sensibilisées en milieu éducatif	1 431	368	478	1 010
Personnes sensibilisées en milieu collectif	286	88	162	367
Nombre de stands	57	1	35	50
Nombre de visiteurs	6 358	878	960	3810
Nombre d'heures de bénévolat	1 018	120	233	501

En collaboration avec Copidec, la fédération des intercommunales de gestion de déchets, le « **Repair Café Mobile** » a repris sa tournée en 2022 et a, entre autres, fait arrêt dans **2 écoles secondaires**. Les étudiants ont ainsi pu apporter des objets leur appartenant (console de jeux, ordinateur, outils de bricolage, petits électro...) afin de se familiariser avec la réparation.





3. PROMOTION DES EMBALLAGES ET CONTENANTS RÉUTILISABLES

► DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SERVICE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Le Baroudeur a repris le chemin du territoire en 2022 ! Ce service mutualisé de gobelets réutilisables à destination des collectivités et communes d'Ipalle a répondu présent lors de 179 festivités locales, pour un total de 347.000 gobelets loués ... et autant de déchets en moins !

► APPEL À PROJET « EMBALL'AGIR 2022 »

Cet appel à projet a permis au festival « Les Gens d'Ere » d'être accompagné par Ipalle dans leur transition vers un festival plus durable. L'équipe ZD a ainsi guidé et sensibilisé les organisateurs, les bénévoles, les festivaliers et les fournisseurs, tous à leur niveau ; ce qui a finalement permis au festival de réduire de plus de 10 tonnes sa production de déchets résiduels !



4. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À LA GESTION GLOBALE DES DÉCHETS

Qu'ils s'effectuent en établissements scolaires, publics ou para-publics, les accompagnements des collectivités par Ipalle apportent une cohérence dans l'approche globale de la gestion des déchets.

En 2022, cinq établissements scolaires ont été audités ainsi que les sept entités du CPAS de Comines-Warneton (sites administratif et de soins), afin de réaliser un diagnostic et mettre en place de meilleures pratiques de prévention et de gestion des déchets produits.

Quatorze écoles sont également toujours suivies dans la continuité du programme « Ecole Plus Propre » lancé par l'asbl Be Wapp en 2019.

5. AUDITS DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les communes d'Ath et de Tournai se sont engagées ces dernières années dans différents projets de consommation durable et de réduction des déchets tels que « Ma Commune Zéro Déchet » et « Le Green Deal - Cantines durables » afin de réduire l'empreinte environnementale de leur commune.



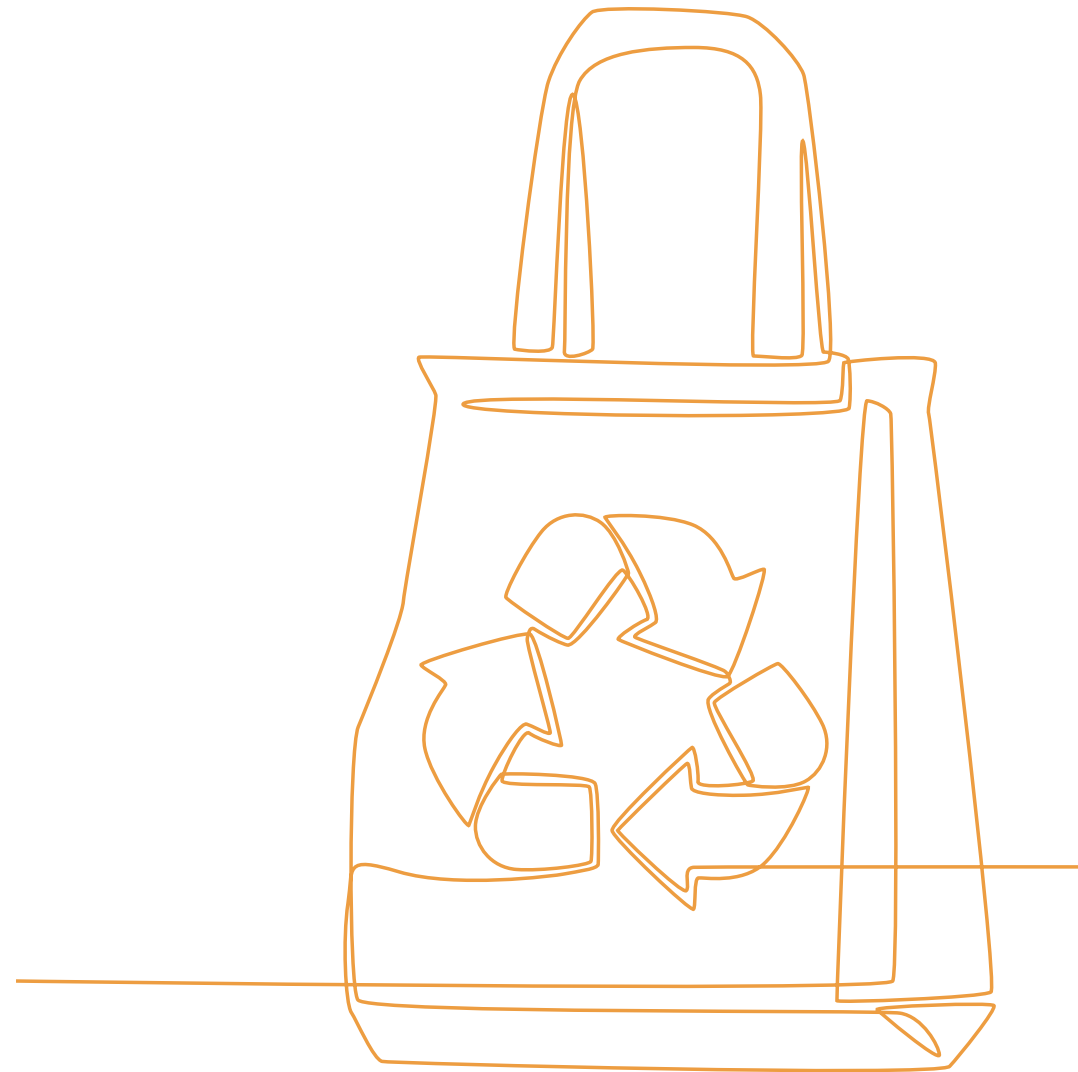
La thématique du gaspillage alimentaire étant au cœur de ces deux projets, le service « Zéro Déchet » a réalisé des mesures de gaspillage alimentaire dans les cantines communales d'une école athoise et de quatre écoles tournaisiennes. La démarche a permis de mettre en évidence, selon les sites, que 35 à 60 % des aliments produits ne sont pas consommés par les enfants. Cet état des lieux permet de conscientiser les équipes et, par le partage de bonnes pratiques, d'apporter les orientations nécessaires à la bonne évolution des projets.



6. SENSIBILISATION À LA DÉMARCHE « ZÉRO DÉCHET »

« La minute Zéro Déchet » a été intégrée aux forums des projets organisés trimestriellement par le CHOQ et auxquels ont participé en 2022 près de **300 acteurs du développement socio-économique de Wallonie picarde**.

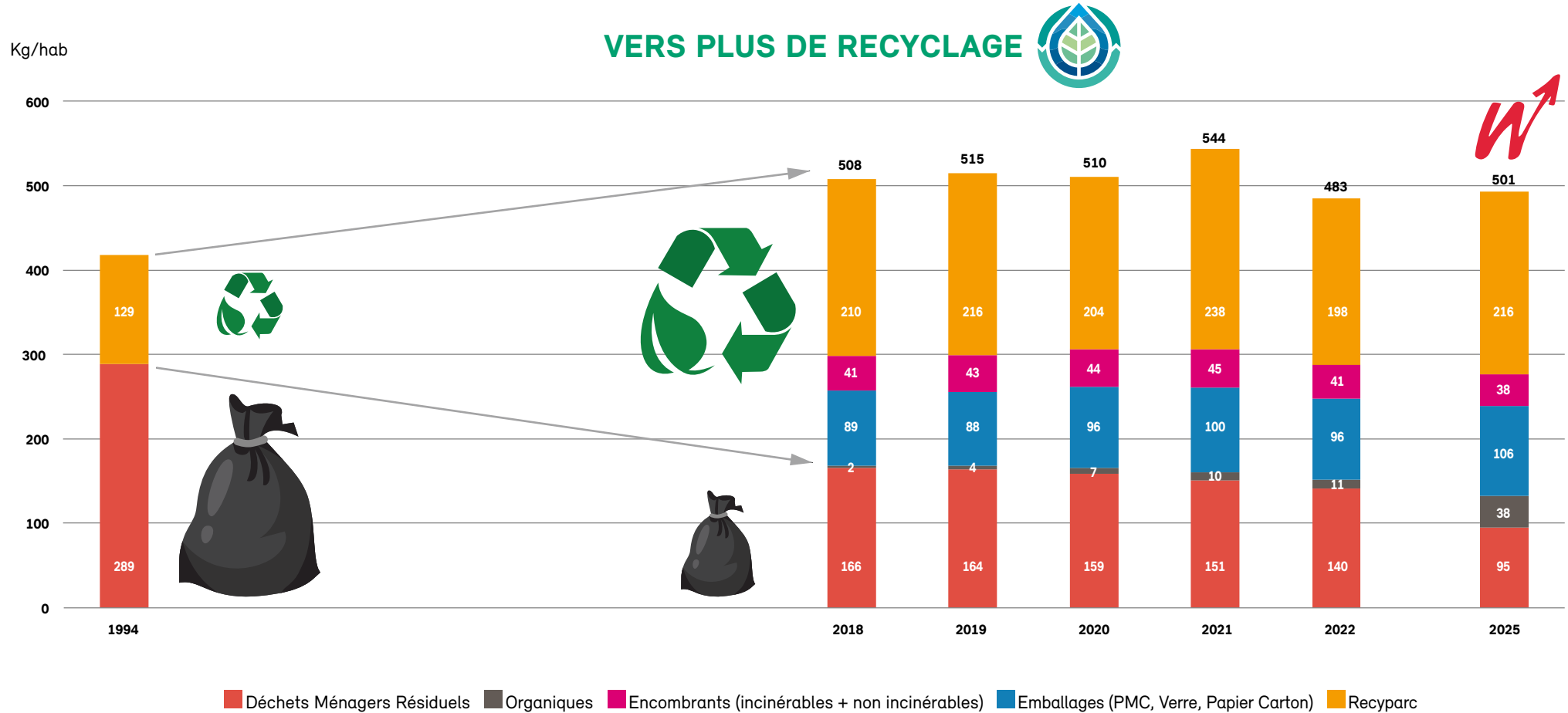
Réduction de la pollution numérique, création d'une éco-team, meilleure gestion des flux de déchets... autant de thématiques présentées, pour lesquelles les entreprises peuvent s'engager afin de réduire leur impact environnemental.

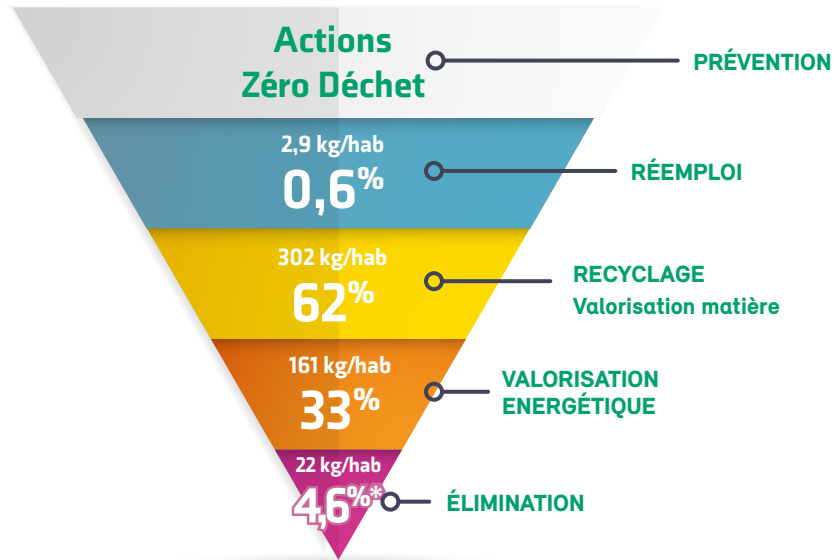




2. GESTION DES DECHETS DANS LA ZONE IPALLE

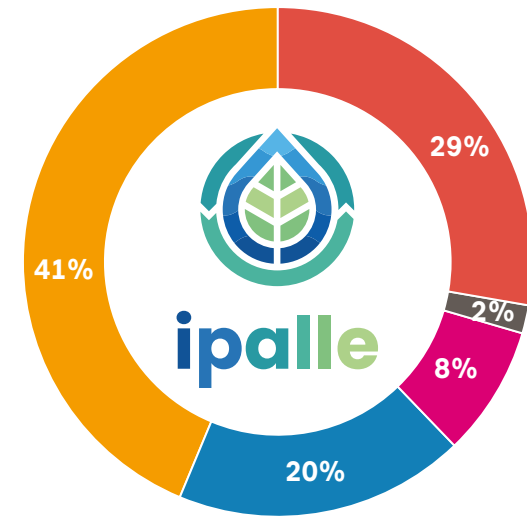
La gestion des déchets sur le territoire a fortement évolué ces dernières années vers plus de tri et de recyclage en vue d'atteindre en 2025 les objectifs définis dans le Plan Wallon des Déchets – Ressources.





(*) Mâchefers et refioms inclus

L'échelle de Lansink hiérarchise les différents traitements des déchets produits par un habitant du territoire d'Ipalle.

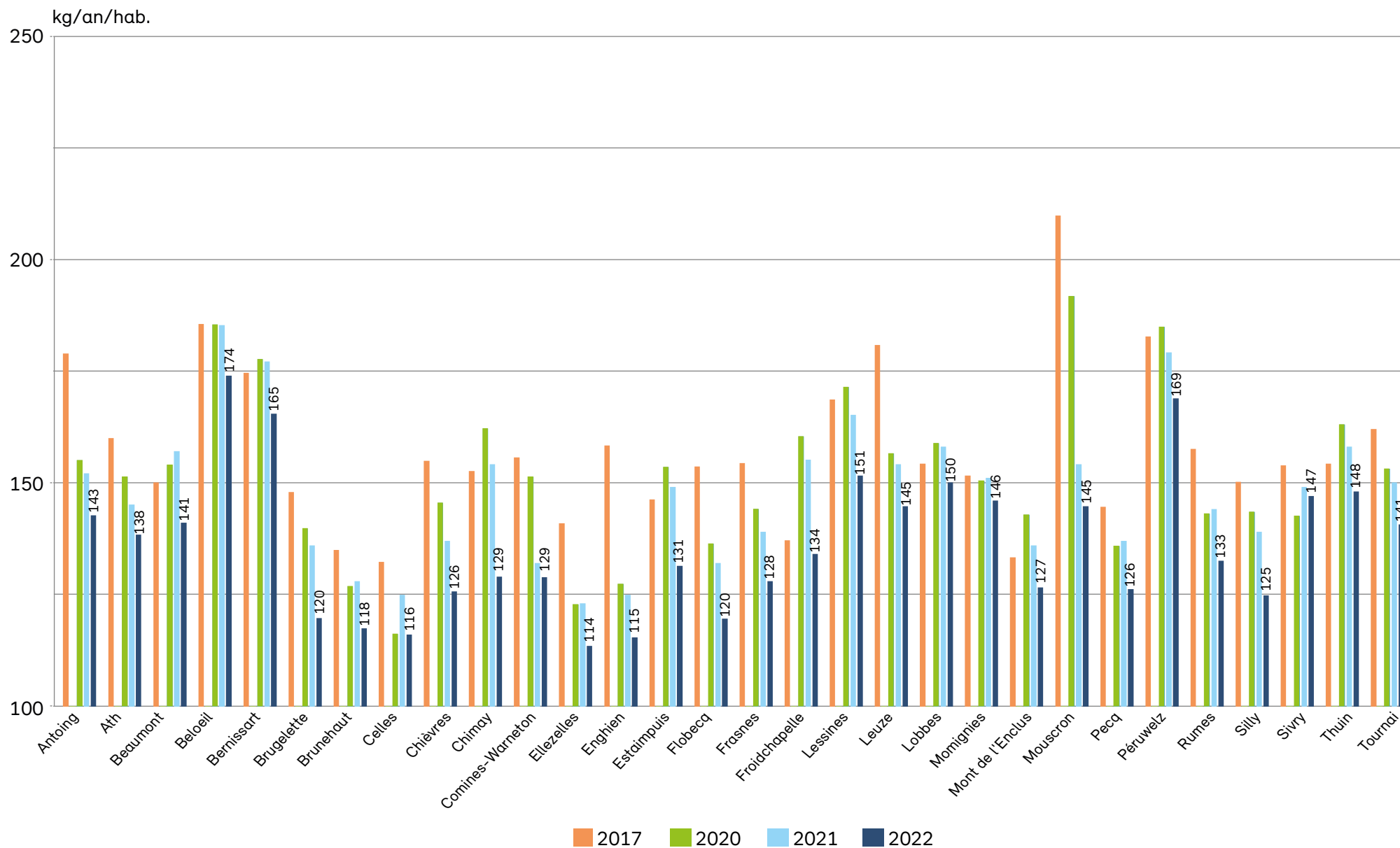


■ DMR ■ Organiques ■ Encombrants (incinérables + non incinérables)
 ■ Emballages (PMC, Verre, Papier Carton) ■ Recyparcs (hors ci-avant)

Déchet (tonnes)	IPALLE 2022	WAPI 2022	SUD-HAINAUT 2022
DMR (Déchets Ménagers Résiduels)	56 960	49 532	7 428
ORGANIQUES	4 373	4 125	248
ENCOMBRANTS (incinérable + non incinérable)	16 435	14 112	2 323
EMBALLAGES (PMC, Verre, Papier Carton)	38 979	33 851	5 128
RECYPARCS (hors ci-dessus)	80 222	70 748	9 473
TOTAL	196 969	172 368	24 600



Evolution de la production des déchets ménagers résiduels





Une des actions prioritaires du Plan Wallon des Déchets - Ressources (PWD-R) est d'assurer sur le territoire de la Wallonie la séparation de la fraction organique des ordures ménagères. Pour ce faire, les communes mettent en place les conditions nécessaires pour qu'au plus tard le 1^{er} janvier 2024 tous les citoyens puissent séparer efficacement les déchets organiques du flux d'ordures ménagères, en vue de leur biométhanisation ou de leur compostage y compris à domicile (AGW coût-vérité – Art 3 § 1^{er}).

La poursuite de la promotion du compostage à domicile, priorité d'Ipalle pour la gestion des déchets organiques, et le développement de points d'apport volontaire « organique » (PAV FFOM) pour la collecte des biodéchets sur le territoire, contribuent certainement à la diminution sensible de la production de déchets ménagers résiduels. Il est à noter que la collecte du PMC élargi depuis 2020 a également participé à cette tendance.

- › La quantité de déchets ménagers résiduels (DMR) collectée via le sac-poubelle classique et en PAV DRM atteint le seuil des 140 kg/an/hab. sur la zone Ipalle, soit 11 kg/an/habitant de moins qu'en 2021 : 151 kg/an/hab. en Sud-Hainaut et 140 kg/an/hab. en Wallonie picarde.
- › La population de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut participe activement au recyclage via le réseau de recyparcs qui draine à lui seul plus de 57 % des déchets produits en globalité. Les déchets ménagers résiduels ne représentent, quant à eux, que 29 % du total des déchets ménagers.
- › Les résultats de collecte de matières organiques sont encourageants : 972 tonnes ont été collectées en recyparcs et 3400 tonnes en points d'apport volontaire.

› **LA COMPARAISON DE LA SOMME DES DÉCHETS RÉSIDUELS AVEC LA MOYENNE RÉGIONALE (EXERCICE 2021) DONNE :**

Déchet (kg/an/hab)	WALLONIE (2021)	IPALLE 2022
DMR	133	140
ORGANIQUES	20,6	10,8
ENCOMBRANTS (hors non-incinérables)	37	27,4
TOTAL	190,6	178

LES 5R DU zéro déchet

Refuser

Réduire

Réutiliser / Réparer

Recycler

Rendre à la terre

www.ipalle.be
 Ipalle - Vers un territoire Zéro Déchet



2. UNE GESTION TOUJOURS PLUS EFFICIENTE

WALLONIE PICARDE







LES MODES DE COLLECTE

Collecte en porte-à-porte, recyparcs et points d'apport volontaire



L'ensemble des recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut sont équipés de conteneurs semi-enterrés pour la collecte de déchets de cuisine.

-  DMR (Déchets Ménagers Résiduels)
-  PMC
-  Organiques (déchets de cuisine)
-  Recyparc



1. PORTE-A-PORTE

En Wallonie Picarde, Ipalle assure la gestion des collectes de déchets municipaux pour les communes suivantes :

- › Antoing
- › Beloeil
- › Bernissart
- › Brugelette
- › Brunehaut
- › Celles
- › Chièvres
- › Comines
- › Ellezelles
- › Enghien
- › Estaimpuis
- › Flobecq
- › Lessines
- › Mont-de-l'Enclus
- › Pecq
- › Péruwelz
- › Rumes
- › Silly



Dans le Sud-Hainaut, la collecte des déchets ménagers résiduels est réalisée directement en régie par les équipes d'Ipalle sur les 7 communes de la zone.

L'activité des collectes sélectives en porte-à-porte, menée quant à elle en partenariat, consiste en la collecte des P.M.C (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) et des papiers/cartons.

L'analyse environnementale ne met pas en évidence d'impact significatif provenant de cette activité.

2. POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET BULLES A VERRE

Points d'apport volontaire

Ipalle a installé de nombreux points d'apport volontaire (PAV) depuis 2018. Ce mode de collecte innovant se développe au vu des avantages qu'il comporte pour le citoyen : intégration paysagère, disponibilité tous les jours de 6 à 22 heures, moins de dépôts sauvages, pénibilité moins importante pour le personnel de collecte, moins de transports routiers et donc moins d'émissions de CO₂.

Un nettoyage est assuré afin d'enlever les déchets présents autour des PAV et nettoyer les bornes au minimum 1x/semaine.

En Sud-Hainaut, le nettoyage des sites et des PAV est réalisé en régie par nos propres équipes.

Les utilisateurs ont la possibilité d'acheter dans les recyparcs un « bioseau » de 25 litres à 5 € pour leur permettre le transport de ces déchets en toute sécurité.





L'analyse environnementale ne met pas en évidence d'impact significatif provenant de cette activité.

En 2022, pour la collecte des biodéchets, certaines communes ont étendu leur réseau. La commune de Lobbes a installé 2 nouveaux PAV FFOM. En ce qui concerne les PAV résiduels, les communes de Bernissart, Chièvres et Pecq ont installé respectivement 10, 6 et 4 nouveaux points de collecte qui seront mis en service le 1^{er} janvier 2023.

Nombre de PAV		2018	2019	2020	2021	2022
DÉCHETS ORGANIQUES (DE CUISINE)	WALLONIE PICARDE	61	112	160	207	256
	SUD-HAINAUT	10	14	22	23	26
	TOTAL	71	126	182	230	282
DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS	WALLONIE PICARDE	/	59	146	207	260
	SUD-HAINAUT	/	3	3	3	3
	TOTAL	/	62	149	210	263
PMC*	WALLONIE PICARDE	/	/	27	27	29
	SUD-HAINAUT	/	/	0	0	0
	TOTAL	/	/	27	27	29

*Projet pilote à Enghien

Nombre de ménages utilisateurs des PAV (toutes fractions confondues)	2018	2019	2020	2021	2022
WALLONIE PICARDE	5 249	12 133	19 133	33 602	40 453
SUD-HAINAUT	464	1 083	1 322	1 534	1 711

Nombre de communes		2018	2019	2020	2021	2022
DÉCHETS ORGANIQUES DE CUISINE	WALLONIE PICARDE	13	17	18	20	20
	SUD-HAINAUT	3	3	3	3	4
	TOTAL	16	20	21	23	24
DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS	WALLONIE PICARDE	/	/	7	9	12
	SUD-HAINAUT	/	/	1	1	1
	TOTAL	/	/	8	10	13
PMC*	WALLONIE PICARDE	/	/	1	1	1
	SUD-HAINAUT	/	/	0	0	0
	TOTAL	/	/	1	1	1

Nettoyage des bulles à verre en voirie

Le Bureau Veritas, chargé par l'ASBL Fostplus d'analyser la propreté du réseau des bulles à verre indique: "L'état et la propreté des bulles à verre sont bons. Cependant, quelques bulles pleines ont été trouvées en Wallonie Picarde. En ce qui concerne la propreté des sites, nous avons observé une augmentation du nombre de sites sales tant pour Ipalle Sud-Hainaut que pour Ipalle Wallonie Picarde."

Ce point fera l'objet d'une attention particulière en 2023.

Précisons, en effet, que sur 250 bulles contrôlées (Wapi + Sht), seulement 14 bulles montraient des anomalies de propreté, soit 7 % et que seulement 5 bulles étaient temporairement pleines, soit 2 %.

La société ESQ, qui nettoie les sites des bulles à verre, a également pour mission le nettoyage des sites des PAV à raison d'une fois par semaine.



3. RECYPARCS

L'activité des recyparcs consiste en la réception des déchets des particuliers et leur envoi vers des filières agréées de recyclage, de valorisation ou d'élimination.

Les unités opérationnelles pour les recyparcs sont les suivantes :

- Accueil ;
- Tri (voir guides pratiques des recyparcs sur lpalle.be) ;
- Stockage ;
- Enlèvement ;
- Entretien et gestion.

Les adresses et horaires d'ouverture sont disponibles sur notre site internet (<https://www.lpalle.be/localisation-et-horaires/>).

Les seuls impacts significatifs relevés lors de l'analyse exhaustive des aspects environnementaux des recyparcs sont :

- Le manque de place dans certains recyparcs pour permettre le tri de nouvelles fractions ;
- Les risques de pollution de l'eau en cas d'épanchements liés à l'absence de déboueurs déshuileurs dans certains recyparcs.

Ces impacts sont résolus via le planning d'extension et rénovation des recyparcs.

4. CENTRE DE TRANSFERT DU GIBET

Le Centre de transfert des déchets, à Thuin (lieu-dit du Gibet), a été mis en exploitation en décembre 2017. Les déchets ménagers collectés dans les 7 communes du Sud-Hainaut sont rassemblés sur ce site. Les activités de regroupement et transfert des déchets se font à l'intérieur d'un bâtiment fermé situé au fond de la parcelle, avec un temps de séjour des déchets limité à 48 heures. Ils sont ensuite transférés vers le Centre de valorisation énergétique des déchets de Thumaide.

Le traitement des eaux usées est réalisé via une station d'épuration et un déboureur-déshuileur.

Les lixiviats (liquides en contact avec les déchets) sont collectés dans une citerne et évacués par un collecteur agréé.

Les eaux fluviales sont récupérées dans des citernes en vue de leur réutilisation (nettoyage des camions, voiries...).

Le site dispose :

- de panneaux photovoltaïques ;
- d'un éclairage intérieur et extérieur Led ;
- d'un système d'arrêt des chauffages lorsque les portes du garage/atelier sont ouvertes ;
- d'un chauffage au gaz avec chaudière à condensation (pas de mazout, donc pas de risque de pollution).

L'analyse environnementale ne met pas en évidence d'impact significatif provenant de cette activité.





LES QUANTITES COLLECTEES

1. DECHETS MENAGERS RESIDUELS (DMR)

WALLONIE PICARDE

COMMUNES	HABITANTS nbre/an	DECHETS COMMUNAUX tonnes/an	DECHETS MENAGERS RESIDUELS			TOTAL tonnes/ an
			PAP tonnes/an	PAV tonnes/an	kg/an/ hab	
ANTOING	7 687	127	1 096	0	143	1 223
ATH	29 630	247	4 087	13	138	4 347
BELOEIL	14 203	131	2 468	0	174	2 599
BERNISSART	11 916	120	1 969	0	165	2 090
BRUGELETTE	3 776	36	388	64	120	488
BRUNEAULT	8 167	59	960	0	118	1 019
CELLES	5 675	61	656	2	116	719
CHIEVRES	7 004	84	881	0	126	965
COMINES	18 209	509	2 216	129	129	2 855
ELLEZELLES	6 025	27	672	12	114	711
ENGHIEN	14 233	74	1 320	323	115	1 718
ESTAIMPUIS	10 654	75	1 400	0	131	1 475
FLOBECQ	3 453	16	393	21	120	429
FRASNES	11 974	37	1 533	0	128	1 569
LESSINES	18 780	98	2 683	162	151	2 943
LEUZE	13 998	156	1 858	167	145	2 181
MONT-DE- L' ENCLUS	3 806	30	482	0	127	511
MOUSCRON	59 179	406	7 177	1 384	145	8 967
PECQ	5 847	138	738	0	126	876
PERUWELZ	17 141	228	2 880	12	169	3 120
RUMES	5 286	89	701	0	133	789
SILLY	8 415	44	1 050	0	125	1 094
TOURNAI	68 518	1080	9 619	18	141	10 717
TOTAL WAPI	353 576	3 873	47 226	2 307	140	53 405



SUD HAINAUT

COMMUNES	HABITANTS nbre/an	DECHETS COMMUNAUX tonnes/an	DECHETS MENAGERS RESIDUELS			TOTAL tonnes/ an
			PAP tonnes/an	PAV tonnes/an	kg/an/ hab	
BEAUMONT	7 173	140	1 010	0	141	1 150
CHIMAY	9 769	311	1 255	0	129	1 566
FROIDCHAPPELLE	4 049	55	544	50	134	649
LOBBES	5 867	63	878	0	150	941
MOMIGNIES	5 284	76	771	0	146	847
SIVRY-RANCE	4 850	66	712	0	147	778
THUIN	14 907	183	2 207	0	148	2 390
TOTAL SUD-HAINAUT	51 899	894	7 378	50	143	8 322
TOTAL IPALLE	405 475	4 767	54 604	2 357	140	61 727

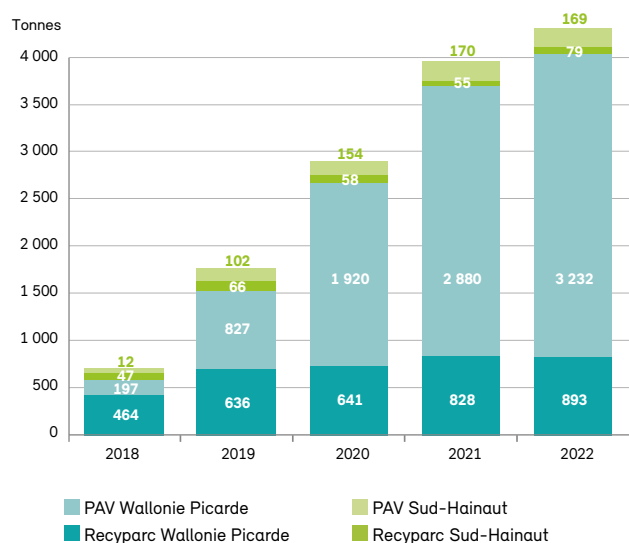


Collecte en points d'apport volontaire et dans les recyparcs.

2. ORGANIQUES

L'ensemble des recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut sont équipés de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets organiques (déchets de cuisine).

En 2022, la collecte des organiques représente 10,8 kg par habitant de la zone Ipalle, soit une augmentation de 4,37 kg par rapport à 2021.

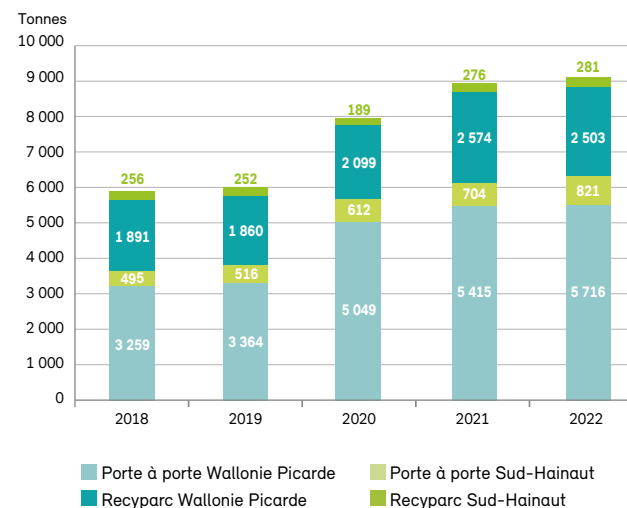


3. PMC

Les PMC sont collectés dans les recyparcs et toutes les deux semaines en porte-à-porte.

En 2022, 3 792 000 sacs bleus ont été vendus par Ipalle.

*A partir de janvier 2020, le tri du PMC élargi a été mis en place en Wallonie picarde. La population a ainsi pu ajouter dans le PMC des nouveaux plastiques tels que les pots, les barquettes, les ravers, les films, etc.



En 2022, le taux de captage est de 23,24 kg/hab, illustrant la très bonne adhésion de la population au tri.

Notons que le Sud-Hainaut a débuté la collecte du PMC élargi au 1^{er} avril 2021.

Suite à la mise en service de Val'Up, à partir d'avril, l'entièreté des PMC de Wapi et du Sud Hainaut ont été orientés vers ce nouveau centre.

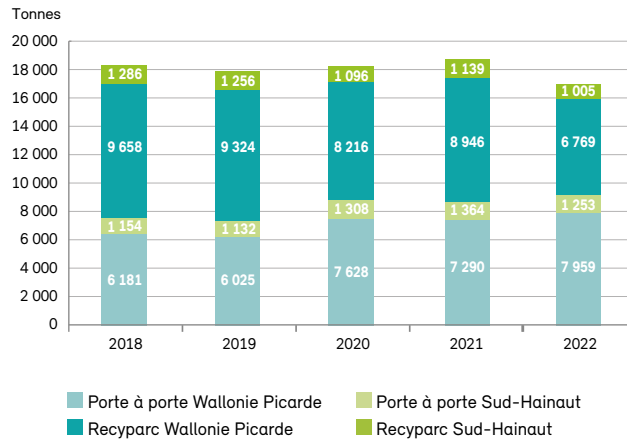
Projet pilote à Enghien : collecte des PMC via les PAV.

Démarrés en janvier 2020, 27 PAV, répartis sur 13 sites, ont été mis en service pour la collecte des PMC. La collecte en porte-à-porte a été supprimée. En 2022, le projet pilote se poursuit et 75,4 % des ménages d'Enghien ont fréquenté les PAV avec 183 561 dépôts effectués. Une partie de la population utilise également le recyparc pour l'apport de ses PMC. Au total, ce sont 253 tonnes qui ont été collectées dans ces PAV. Deux nouveaux PAV ont été installés sur un 14^{ème} site afin d'étendre le réseau et seront actifs en 2023. Ce projet est évalué annuellement avec la CIE, Fost Plus et la Ville d'Enghien.



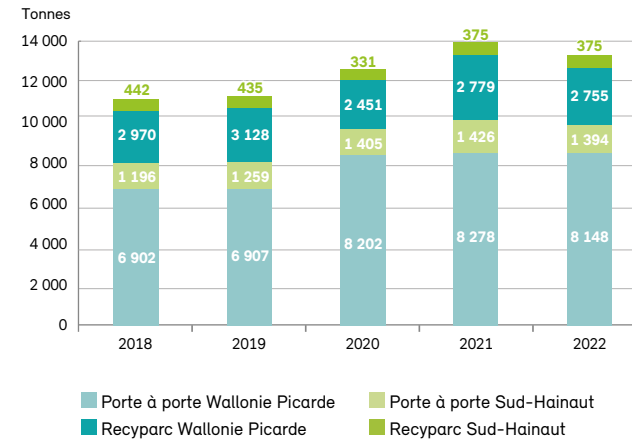
4. PAPIERS / CARTONS

Collecte des papiers/cartons dans les recyparcs et toutes les quatre semaines en porte-à-porte.



5. VERRE

Collecte du verre via les bulles placées en voirie et dans les recyparcs.





6. AUTRES DECHETS DANS LES RECYPARCS

QUOTAS

Des quotas sur les encombrants incinérables et non incinérables, le bois, les végétaux, les inertes et l'asbeste ciment (pour le Sud-Hainaut) sont d'application. Une fois ceux-ci dépassés, les utilisateurs doivent s'acquitter des frais de traitement.

Le tableau reprend les quantités moyennes déposées par ménage, nettement inférieures aux quotas prévus, ainsi que le nombre de points supplémentaires achetés.

ACCEPTATION DES PME

Suite à l'instauration de l'obligation de tri des déchets pour les entreprises (Arrêté du Gouvernement Wallon du 9 juin 2016), Ipalle autorise la venue des PME moyennant la grille tarifaire ci-après.

Il est demandé une participation de 10 €/an pour l'obtention de la carte d'accès.

Pour les déchets soumis aux obligations de reprises (Fostplus, Recupel, etc.), le dépôt est gratuit.

Le nombre de PME qui participent à l'opération s'élève à 243 en Wallonie picarde et à 74 en Sud-Hainaut.

HORS ZONE

435 ménages résidant en dehors de la zone Ipalle ont bénéficié du service des recyparcs d'Ipalle après s'être acquittés d'une « cotisation » de 149 € en Wallonie picarde et en Sud-Hainaut.

DÉCHETS		ENCOMBRANTS INCINÉRABLES	ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES		VÉGÉTAUX	INERTES	BOIS	ASBESTE CIMENT (par conteneur) en Sud-Hainaut
			hors isolants	isolants				
QUOTAS EN POINTS		7	4	4	25	6	7	2
QUANTITÉS MOYENNES DÉPOSÉES PAR MÉNAGE		1,7	0,8		4,5	1,2	1,6	1,8
NOMBRE DE POINTS SUPPLÉMENTAIRES ACHETÉS	WALLONIE PICARDE	599	132	171	767	1 187	1 207	-
	SUD HAINAUT	108	21	33	35	184	100	50
TARIF €/POINT		9	26	6	6	10	8	60

COÛT RÉEL ET COMPLET	BOIS	ENCOMBRANTS		DÉCHETS VERTS	INERTES	PLASTIQUES RIGIDES	FRIGOLITE	ORGANIQUES
		Valorisables	Non valorisables					
TOTAL (€ TVAC/POINT)	20	20	56 - 18	12	20	15	2	2
POINTS AMENÉS (WALLONIE PICARDE)	313	151	13 - 29	82	80	8	169	0
POINTS AMENÉS (SUD-HAINAUT)	110	115	8 - 12	19	96	6	131	0

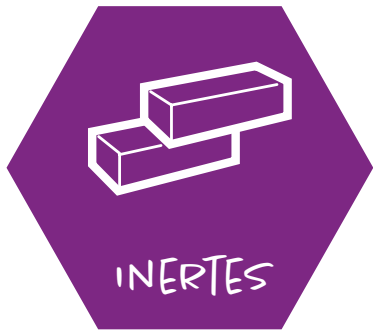


MATIÈRES COLLECTÉES

Les végétaux sont recyclés en compost via les trois dalles de compostage d'IPALLE. Ensuite, le compost est vendu soit en sacs, soit en vrac sur les recyparcs.

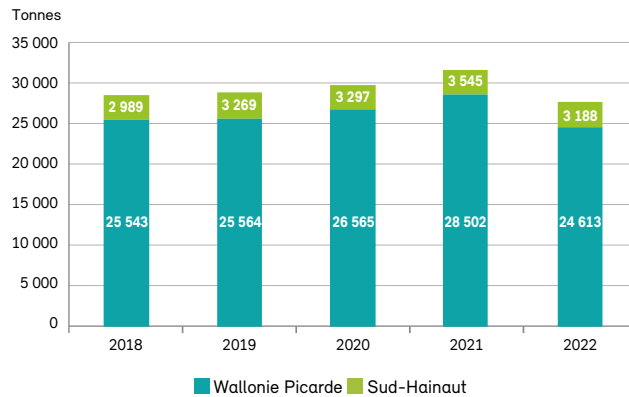
En Sud-Hainaut, un partenariat a été initié en 2021 avec la société WALVERT, qui exploite une unité de biométhanisation sur une parcelle voisine du recyparc de Thuin. Un conteneur spécifique pour les déchets de tontes de pelouse a été installé. Les citoyens peuvent y déposer leurs déchets, sur base volontaire.

184 tonnes de déchets ont été collectées et traitées à l'unité de biométhanisation.



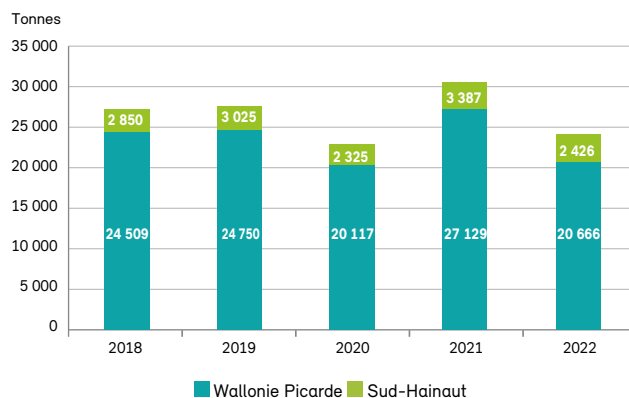
INERTES

INERTES

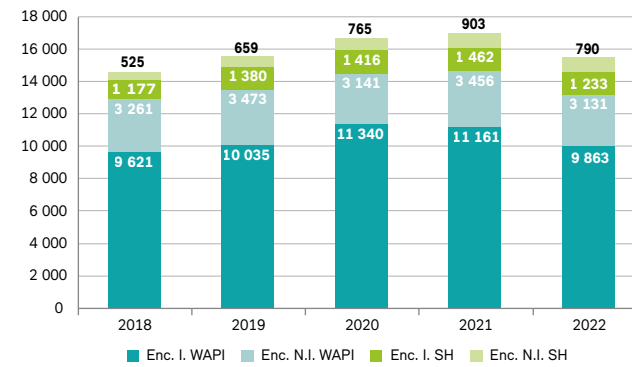


VÉGÉTAUX

VÉGÉTAUX



ENCOMBRANTS INCINÉRABLES ET NON INCINÉRABLES

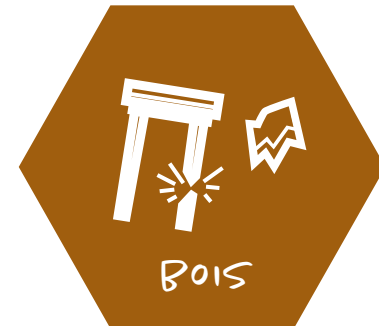
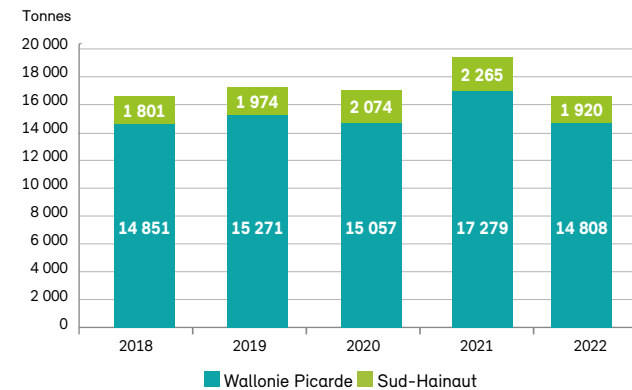


ENCOMBRANTS

Une fois les déchets recyclables séparés, la fraction combustible des encombrants est incinérée sur le site de Thumaide avec production d'électricité en conséquence.

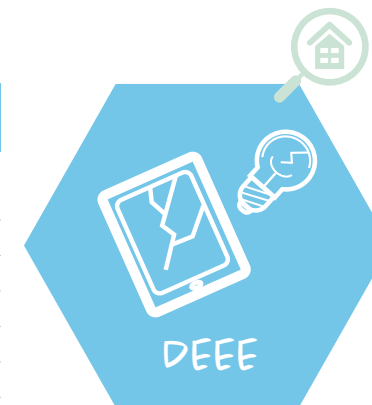
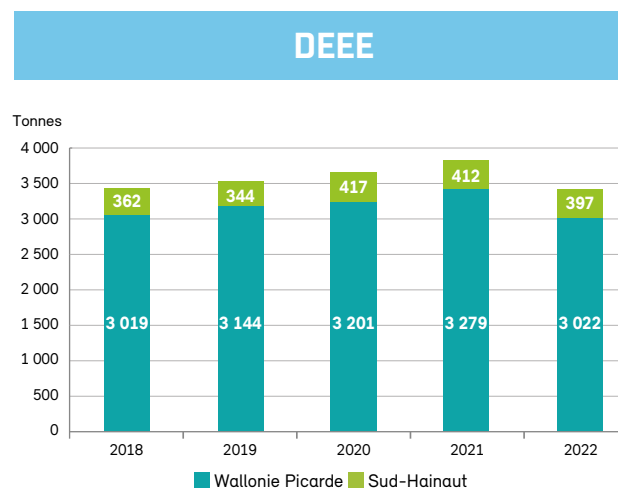
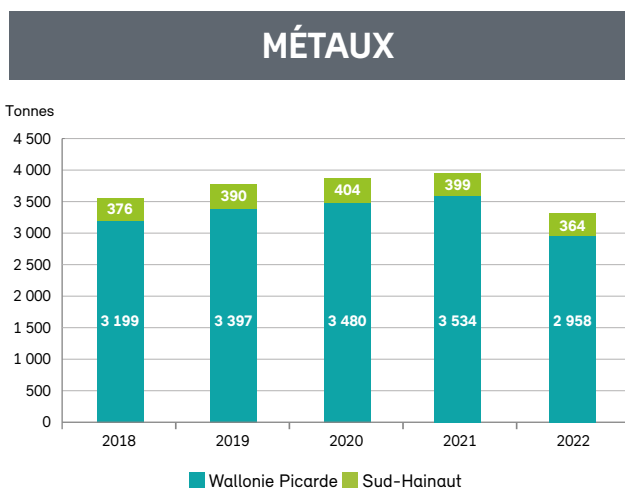
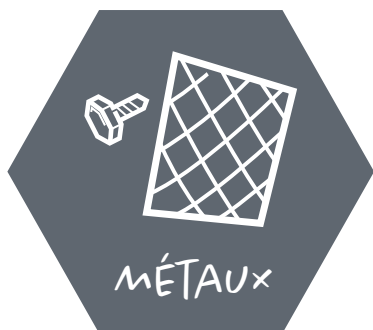
Toutefois, certains déchets (laine de roche, laine de verre, torchis, etc.) qui altèrent la qualité des mâchefers lors de l'incinération sont directement éliminés en Centre d'Enfouissement Technique.

BOIS



BOIS

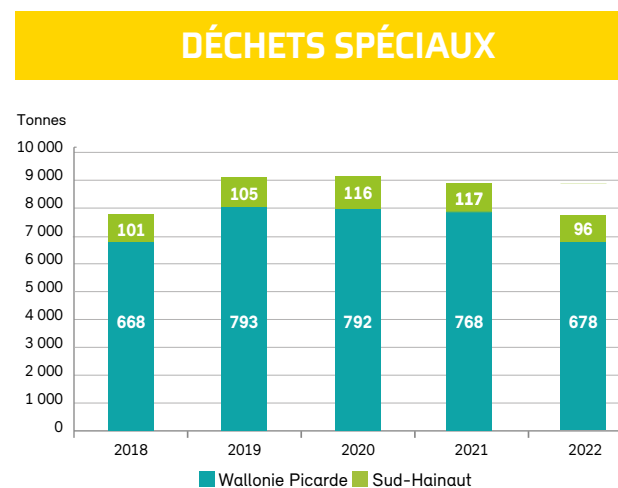
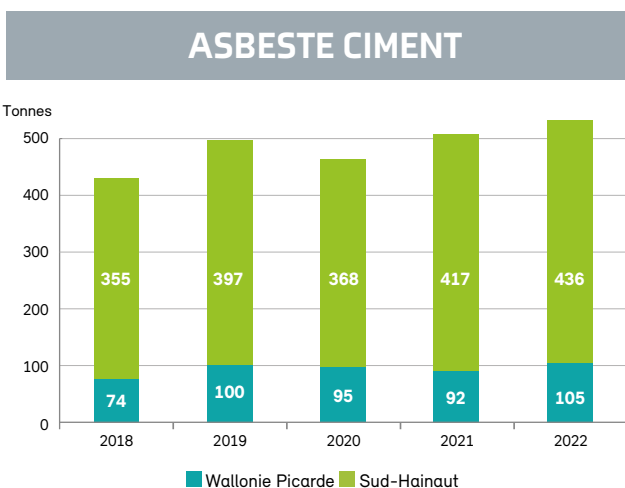
Le bois est valorisé énergétiquement dans des chaudières biomasse. Dans le cadre du réemploi, la séparation des palettes a été mise en place sur l'ensemble des recyparcs pour permettre aux utilisateurs de leur donner une seconde vie.



En place en Wallonie picarde depuis fin 2003, la collecte de l'asbeste ciment (plaques ondulées, tuyaux, etc.) est organisée au moyen de sacs spéciaux vendus au prix de 1 € pour le 60 litres et de 2 € pour le 120 litres, dans les 22 recyparcs.

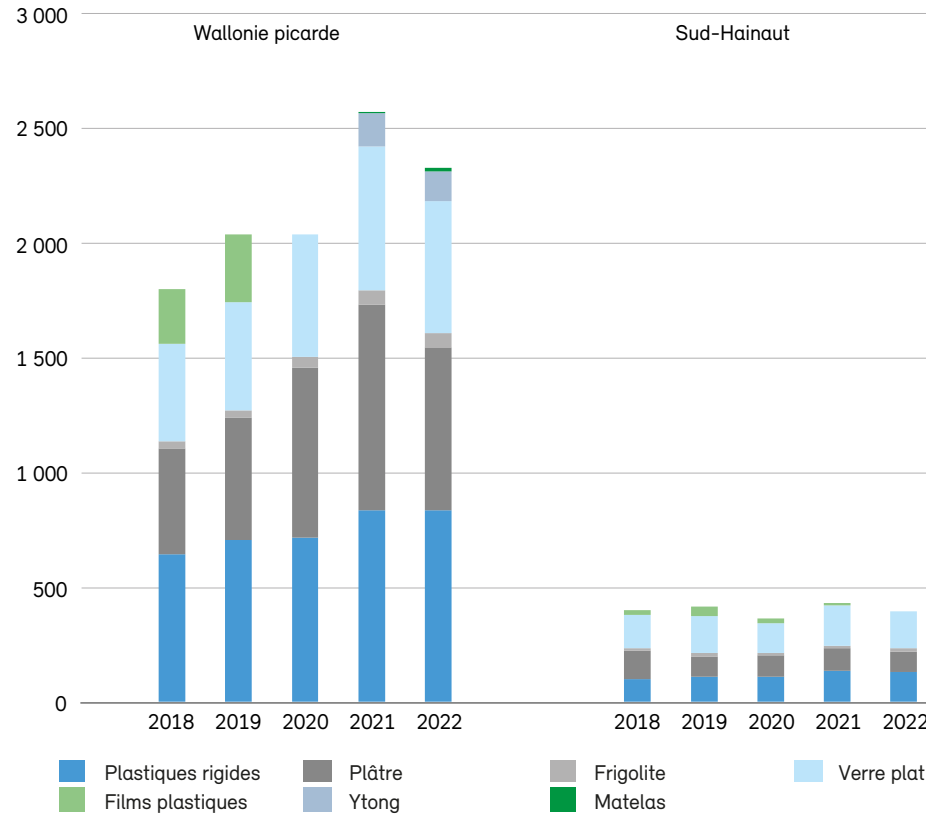
Les particuliers sont invités à se rendre dans des centres d'acceptation privés pour les quantités plus importantes.

Vu l'absence de site d'élimination dans la zone, les 4 recyparcs du Sud-Hainaut disposent, quant à eux, de conteneurs spéciaux pour accueillir gratuitement ce type de déchet dans la limite de 2 m³/an/ménage. Au-delà de ce quota, tout apport est soumis à contribution, au montant de 60 €/point.





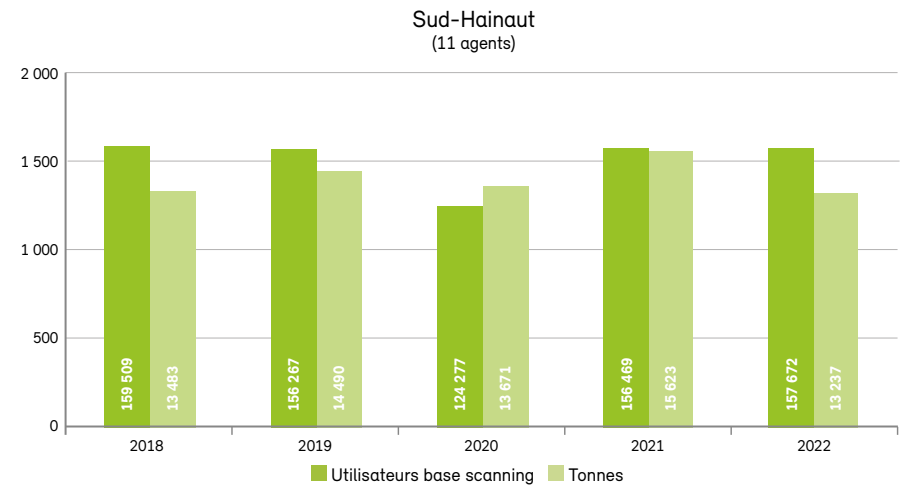
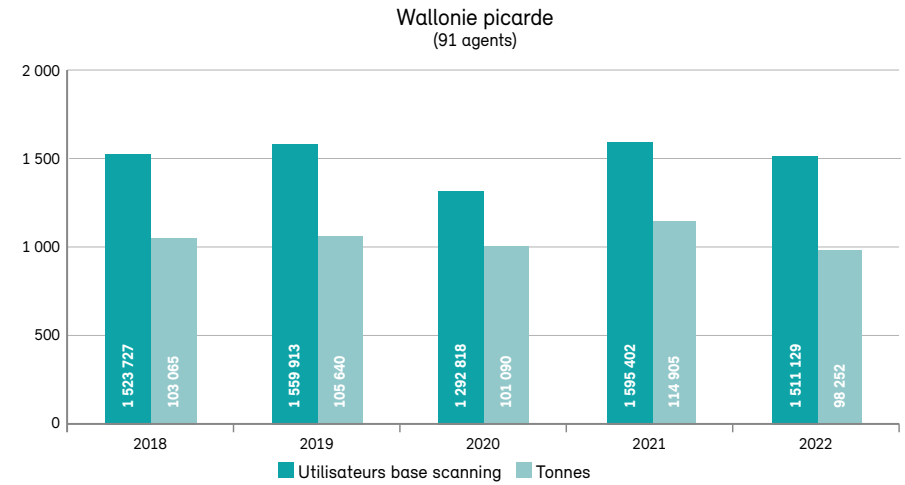
AUTRES MATIÈRES



Des encombrants initialement éliminés en décharge, plusieurs flux sont isolés au niveau du recyparc pour être valorisés de différentes façons, notamment :

- Le plastique rigide est transformé en pellets pour être recyclé en matière.
- La frigolite, le verre plat, l'Ytong et le plâtre (certains recyparcs) sont valorisés. Cette dernière fraction est acheminée dans la nouvelle usine de traitement REPLIC depuis septembre 2020.
- Dans le cadre de l'obligation de reprise des matelas entrée en vigueur au 1er janvier 2021, l'ASBL Valumat est intervenue financièrement sur base d'une estimation de matelas récupérés dans les encombrants des recyparcs. Cette intervention se chiffre à 78.451 € HTVA et se base sur une estimation de quantités reçues sur les recyparcs de 21 664 pièces. Un projet pilote visant à collecter sélectivement les matelas a débuté sur les recyparcs de Tournai 3 et Beloeil fin 2021. Le projet de Beloeil a été abandonné en septembre 2022 compte tenu de l'incompatibilité des conteneurs avec la fonction.

PERSONNEL



ETUDIANTS

Compte tenu de la fréquentation importante durant les mois de mars à novembre, des étudiants viennent renforcer nos agents les week-ends là où ils prestent seuls.

Durant les vacances scolaires (Pâques, juillet/août et Noël/Nouvel An), nos agents en congé sont également remplacés par des étudiants pour assurer la continuité du service.

Ce sont ainsi près de 300 étudiants qui ont acquis une première expérience professionnelle.



FREQUENTATION

Le tableau ci-dessous reprend, par commune, le nombre de cartes scannées ainsi que le taux de participation de la population au tri et recyclage (nombre de ménages fréquentant les recy-parcs/nombre de ménages total de l'entité).

Pourcentage de cartes par commune au 31/12/2022 :

WALLONIE PICARDE

COMMUNE	NOMBRE DE MÉNAGES*	NOMBRE DE CARTES SCANNÉES	TAUX DE PARTICIPATION
Antoing	3257	2525	78%
Ath	12555	9780	78%
Beloeil	6018	4515	75%
Bernissart	5049	3896	77%
Brugette	1600	1132	71%
Brunehaut	3461	2640	76%
Celles	2405	1926	80%
Chièvres	2968	2330	79%
Comines-Warneton	7716	5595	73%
Ellezelles	2553	2135	84%
Enghien	6031	4912	81%
Estaimpuis	4514	3446	76%
Flobecq	1463	1211	83%
Frasnes	5074	4119	81%
Lessines	7958	6144	77%
Leuze	5931	4666	79%
Mont-de-l'Enclus	1613	1167	72%
Mouscron	25076	18441	74%
Pecq	2478	1820	73%
Péruwelz	7263	5501	76%
Rumes	2240	1940	87%
Silly	3566	2937	82%
Tournai	29033	21630	75%
Total	149820	114408	76%

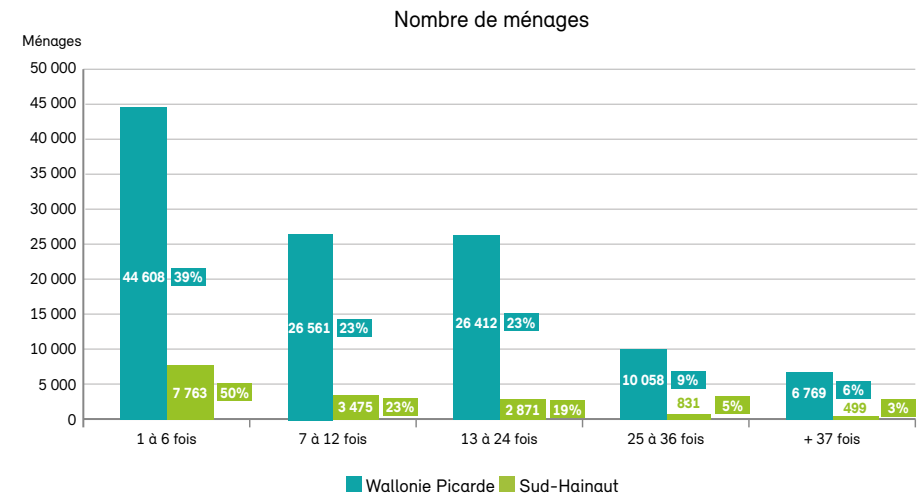
SUD HAINAUT

COMMUNE	NOMBRE DE MÉNAGES*	NOMBRE DE CARTES SCANNÉES	TAUX DE PARTICIPATION
Beaumont	3039	1890	62%
Chimay	4139	3138	76%
Froidchapelle	1716	620	36%
Lobbès	2486	1523	61%
Momignies	2239	1706	76%
Sivry-Rance	2055	1748	85%
Thuin	6317	4814	76%
Total	21991	15439	70%

* 2,36 habitants / ménage

149 820 ménages de Wallonie picarde et 21 991 du Sud-Hainaut ont visité régulièrement les recyparcs en 2022, ce qui représente un taux de participation respectif de 76 % et 70 % selon la fréquence ci-après.

A noter que les habitants de Froidchapelle, qui peuvent fréquenter les recyparcs du BEP, ne sont pas comptabilisés ici.





LES COÛTS

Les tableaux ci-après reprennent le coût global (€ HTVA) à la tonne (transport, location des conteneurs et traitement) pour les différents déchets récoltés en Wallonie picarde et en Sud-Hainaut.

		WALLONIE PICARDE			SUD HAINAUT			MODE DE TRAITEMENT
		QUANTITÉS (tonnes)	KG/AN/HAB.	COÛT "N.V." (€/Tonne) hors taxes et hors TVA	QUANTITÉS (tonnes)	KG/AN/HAB.	COÛT "N.V." (€/Tonne) hors taxes et hors TVA	
INERTES		24 613	69,61	21,95	3188	62	38,90	Recyclage
ENCOMBRANTS INCINÉRABLES		9 863	27,89	176,40	1233	24	208,11	Valorisation énergétique
ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES		3 131	8,86	211	790	15	121,80	Elimination
BOIS		14 808	41,72	80,68	1920	37	105,6	Valorisation énergétique
PLÂTRE		826	2,34	110,75	100	2	130,61	Recyclage
YTONG		151	0,43	125	0	0	-	
VÉGÉTAUX		20 666	58,45	69,63	2 426	46,74	69,7	Compostage
MÉTAUX		2 958	8,37	- 197	364	7	-187,9	Recyclage
DEEE		3 022	8,55	- 130	397	8	-42,6	Recyclage
PAPIERS/CARTONS *	Porte-à-porte	6 769	19,14	- 27,41 (lpalle) 8,22 (Fost Plus)	1253	24	-4,88 (lpalle) 27,16 (Fost Plus)	Recyclage
	Recyparcs	7 959	22,51	- 48 (lpalle) - 8,06 (Fost Plus)	1 005	19	-52,50 (lpalle) -10,01 (Fost Plus)	
PMC	Porte-à-porte	5 716	16,17	571 (Fost Plus)	821	16	574,5(Fost Plus)	Recyclage
	Recyparcs	2 503	7,08	474 (Fost Plus)	281	5,45	491,4 (Fost plus)	
VERRE	Voirie	8 148	23,05	61,12 (Fost Plus)	1394	27	65,80	Recyclage
	Recyparcs	2 755	7,79	57,96 (Fost Plus)	375	7	60,49	
ORGANIQUES	PAV	3232	9,14	202	169	3,27	368,4	Recyclage
	Recyparcs	893	2,53	163,42	79	1,53	265,65	



	WALLONIE PICARDE			SUD HAINAUT			MODE DE TRAITEMENT
	QUANTITÉS (tonnes)	KG/AN/HAB.	COÛT "N.V." (€/Tonne) hors taxes et hors TVA	QUANTITÉS (tonnes)	KG/AN/HAB.	COÛT "N.V." (€/Tonne) hors taxes et hors TVA	
VERRE PLAT	665	10,64	132	188	20,77	161	Recyclage
DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES + EMBALLAGES PLASTIQUES VIDES	678		675	96		722	Recyclage
MATELAS	23		-	-		-	Recyclage
PLASTIQUES RIGIDES	974		247	152		274	Recyclage
FRIGOLITE	74		151 (lpalle) / 262 (Fost Plus)	15		143 (lpalle) / 262 (Fost Plus)	Recyclage
ASBESTE CIMENT	105		220	436		175 (hors subside RW)	Recyclage
PNEUS	347		- 48	81		-48	Recyclage
PILES	39		Forfait : 6 500 €	5		Forfait : 1 000 €	Recyclage
HUILES ET GRAISSES ORGANIQUES	234		- 705	29		-691	Valorisation énergétique
HUILES MINÉRALES	94		Forfait : - 38 000 € (estimation)	22		Forfait -5 000 € (estimation)	Recyclage
TEXTILES	526		- 50	53		-80	Recyclage
BOUCHONS DE LIÈGE	2,41		Gratuit (lpalle) / - 262 (Fost Plus)	0,39		Gratuit (lpalle) / - 262 (Fost Plus)	Recyclage

* Fost Plus prend à sa charge 44 % des frais de collecte et 32 % des recettes. Depuis 2016, la Région wallonne ne subventionne plus la collecte.

** Données Fost Plus arrêtées au 27/02/23



DIVERS

A. OPÉRATION DE COLLECTE DES BÂCHES AGRICOLES ET DES PNEUS POUR LES AGRICULTEURS

Le bilan de la campagne de bâches agricoles se présente comme suit :

Bâches agricoles	QUANTITÉS (TONNES)	COÛTS (€/TONNE)
WALLONIE PICARDE	400	100
SUD-HAINAUT	186	130

Le subside octroyé par la Région Wallonne de 1 275 €/commune ne couvre plus l'opération de collecte et de recyclage. Dès lors, une participation financière a été réclamée aux agriculteurs à raison de 100 €/tonne pour la Wallonie picarde et de 130 €/tonne pour le Sud-Hainaut.

En ce qui concerne les pneus, comme pour l'année 2020, faute d'accord de participation financière par Recytyre (organisme chargé de l'obligation de reprise des pneus), la collecte n'a pas été organisée en 2022.

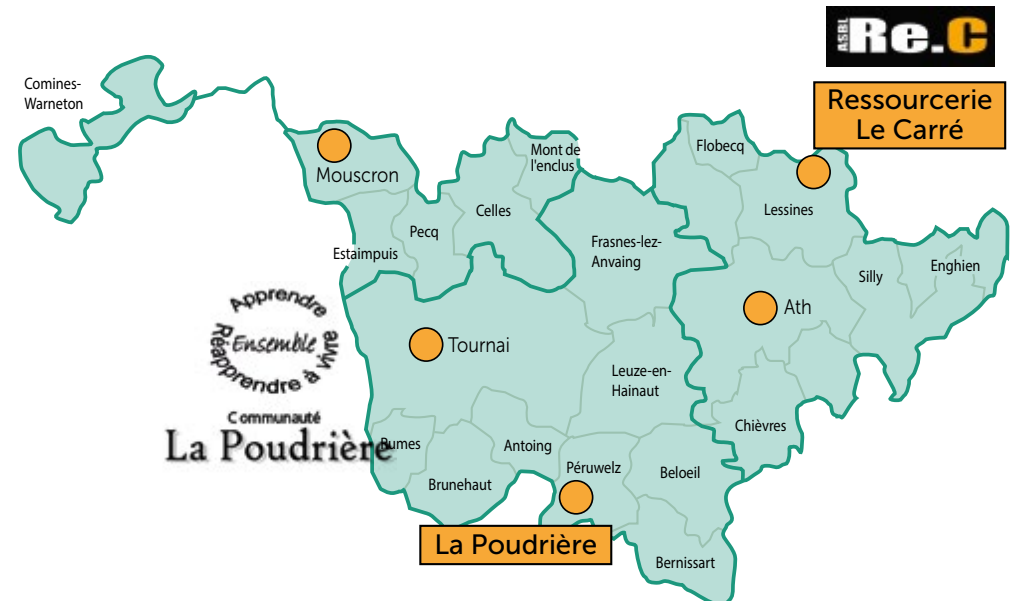
B. COLLECTE DE BIENS RÉUTILISABLES

La Wallonie picarde dispose sur son territoire de 5 ressourceries (4 pour Le Carré et 1 pour La Poudrière). 3.095 habitants ont bénéficié du service à domicile de ces deux structures.

Les recyparcs de Comines, Antoing/Brunehaut et Frasnes ont démarré, en collaboration avec Le Carré, la collecte des biens réutilisables en juin 2022 via une « boîte à Récup » placée sur leur site.

	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnes	1 125	1 049	675	978	1 107
Nombre de ménages desservis	3 373	3 443	2 286	3 105	3 095
Montant de l'intervention en €	142 981	125 321	88 845	128 709	155 693

Depuis 2021, une collaboration avec deux personnes désireuses de créer une ressourcerie en Sud-Hainaut a été mise en place. Après une collaboration dès 2018 avec des opérateurs locaux (la Maison des Services de Momignies et le Relais de la Haute Sambre à Lobbes, en 2020), le CPAS de Mons et les ressourceries de Wallonie picarde pour y organiser une collecte de biens réutilisables, une ressourcerie a donc été créée dans le Sud-Hainaut.





Tous les habitants des 7 communes du Sud-Hainaut peuvent donc bénéficier d'un enlèvement gratuit de biens réutilisables à domicile.

Ces biens sont repris par la ressourcerie R-du Sud-Hainaut au sein de leur magasin situé à Lobbes. Ce local est actuellement occupé en location prise en charge par Ipalle.

Les habitants peuvent également se rendre aux recyparcs où un local aménagé est mis à disposition pour recevoir les biens en bon état et collectés par la ressourcerie elle-même.

L'asbl « R-du Sud-Hainaut » a été reconnue officiellement par le réseau Res-Sources en décembre 2021.

Dans le cadre de la collaboration avec cette asbl, Ipalle a acquis un bâtiment commercial idéalement situé sur la Nationale 53, à hauteur du village de Thuillies, pour y loger le magasin et le stockage de la ressourcerie. Les travaux d'aménagement devraient être terminés pour fin 2023 et permettre ainsi le déménagement dans des locaux plus adaptés à l'activité de l'asbl.

	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnes	14	12	14	30	73
Nombre de ménages desservis (hors dépôts recyparcs)	27	12	52	84	163
Montant de l'intervention en €	3 981 €	2 741 €	4 574 €	7 221 €	14478 €

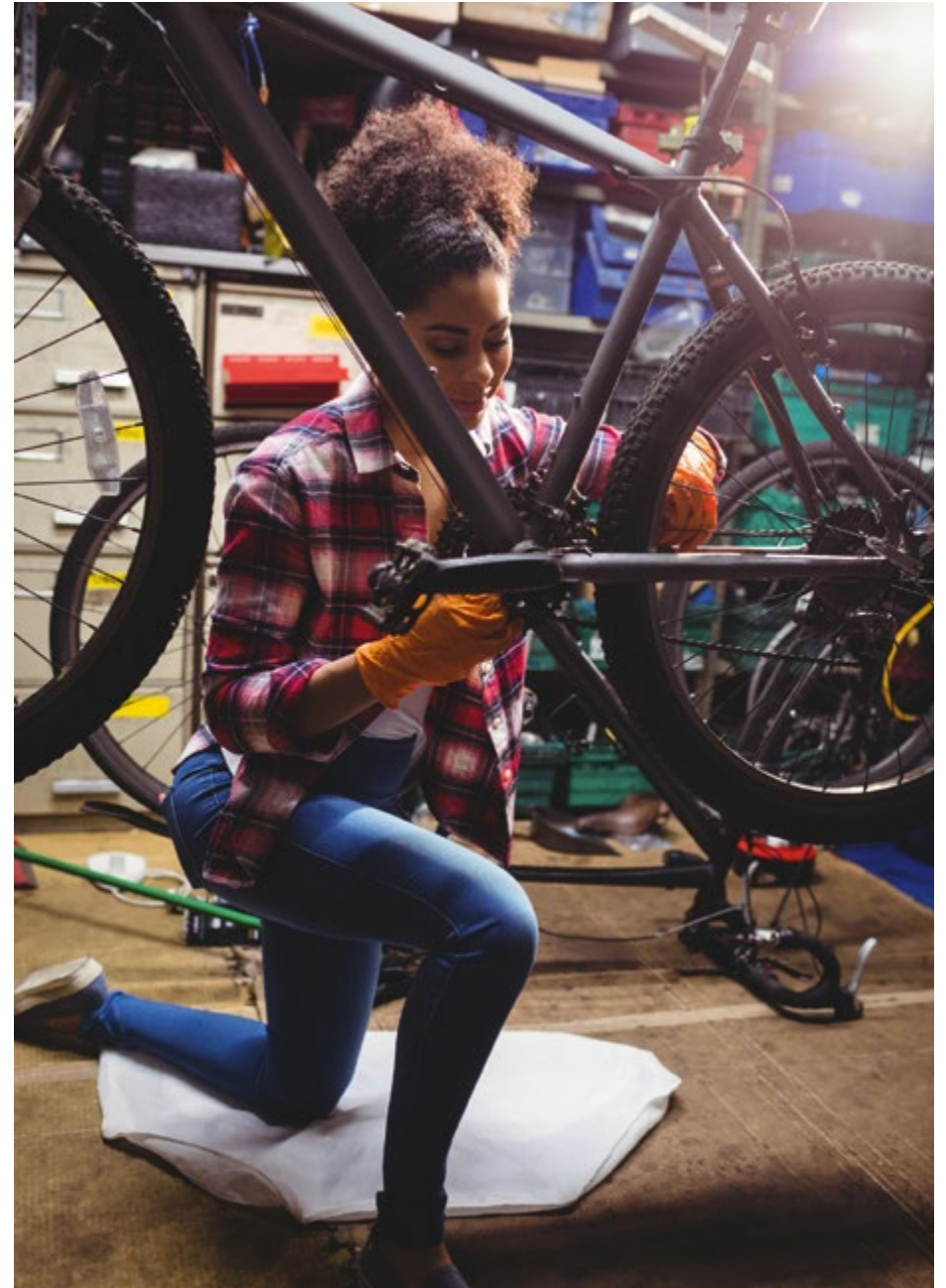
C. COLLECTE DES VÉLOS

Ipalle collabore avec les ressourceries et le CPAS de Tournai pour la collecte permanente des vélos dans les recyparcs de Wallonie picarde.

D. EXTENSION DES RECYPARCS

Le Conseil d'Administration a fixé le rythme des extensions des recyparcs à 3 par an pour la Wallonie picarde. En 2022, la situation se présente comme suit :

- Tournai 1 : études
- Ath : chantier démarré en octobre 2022
- Enghien/Silly : études
- Chièvres/Brugelette/Lens : études
- Thuin : modifications du projet suite aux remises de prix trop élevées
- Sivry-Rance : études.





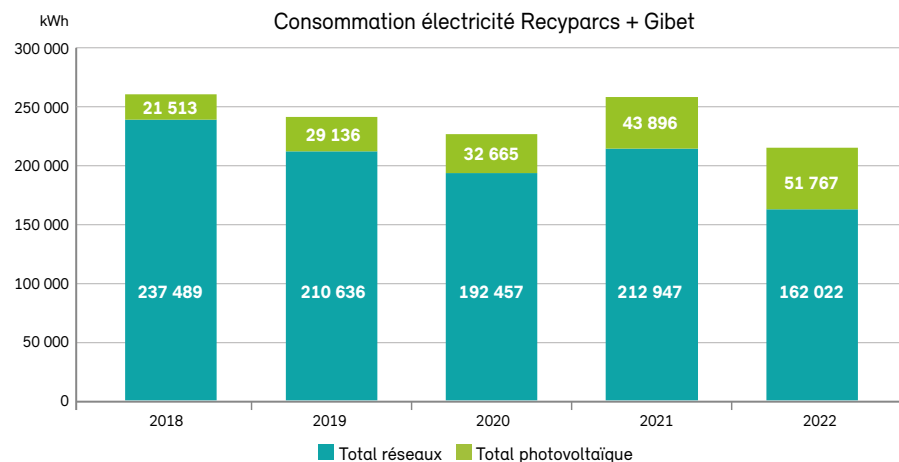
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES ET ÉNERGÉTIQUES

La consommation d'électricité en provenance du réseau a diminué en 2022. Ce résultat est lié aux gestes quotidiens réalisés par le personnel d'exploitation et ... aux conditions météorologiques plus favorables. Aussi, la production d'énergie photovoltaïque a augmenté par la mise en place de nouveaux panneaux (Mouscron I) et un ensoleillement plus important. La production totale de l'ensemble des panneaux photovoltaïques équivaut à la consommation d'environ 5 recyparcs. Les recyparcs équipés de panneaux sont autonomes en électricité durant 5 mois de l'année environ. Les émissions de CO₂ liées aux consommations d'électricité s'élèvent à 81 tonnes (contre 107 en 2021).

En 2023, 8 recyparcs supplémentaires seront équipés de panneaux pour augmenter la production de l'ordre de 43 MWh/an.

A noter que le site du Gibet n'a pas été intégré dans l'analyse suite à un défaut technique de comptage. En moyenne, chaque recyparc consomme 8 066 kWh (autoproduction comprise).

La consommation d'eau a, quant à elle, fortement augmenté en 2022 suite à deux incidents. Plus de 1.000 l d'eau ont été consommés sur le recyparc d'Ath en juillet suite à une rupture de canalisation. Une micro fuite sur le recyparc de Frasnes a également été détectée sur une conduite enterrée. La perte est estimée à 200 l.



PROJETS EN DEVELOPPEMENT

La « Maison Zéro Déchet » constitue l'objectif phare de la stratégie d'économie circulaire développée par l'intercommunale en 2022. Cet ambitieux projet a pour objectif de renforcer l'image et le réflexe de la seconde main comme premier choix face à la société de grande consommation. Ce lieu totem à destination du grand public se concrétisera, s'il est retenu dans la programmation FEDER 2021-2027, par la construction de plusieurs espaces dédiés à la prévention des déchets-ressources, à leur collecte, regroupement, tri, nettoyage, réparation et/ou upcycling. Par ailleurs, inscrit dans un processus d'amélioration continue, Ipalle est constamment en recherche de nouvelles filières de valorisation des déchets avec pour but d'augmenter leur efficacité tant environnementale qu'économique.

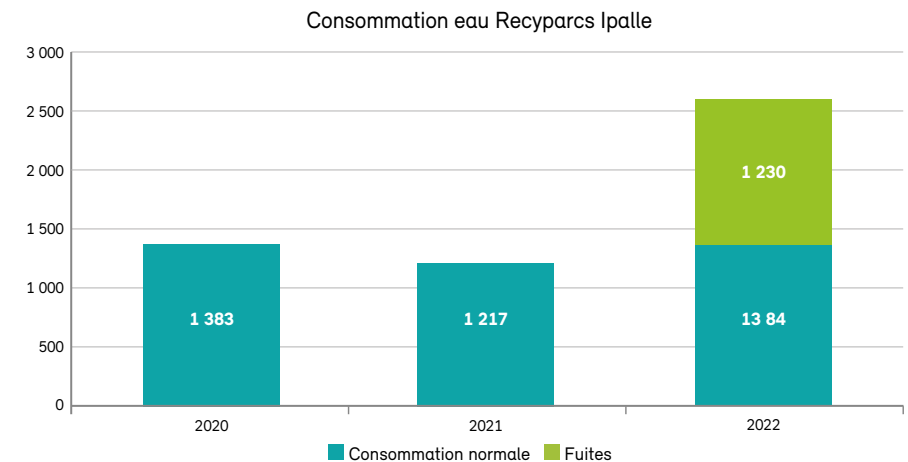
Lorsque cela est possible, Ipalle s'inscrit, pour le développement de ces nouvelles filières, en tant que partie prenante au sein de partenariats privé-public. La filiale Replic, active dans le recyclage du plâtre depuis fin 2020, en est le dernier exemple.

Les flux les moins bien valorisés suivant l'échelle de Lansink font l'objet d'une attention particulière. Les recherches s'orientent ainsi prioritairement vers les encombrants non-incinérables qui regroupent notamment les déchets de béton cellulaire, de laines minérales, torchis, etc.

En 2020, les déchets de béton cellulaire, appelés plus communément « Ytong », ont, dans ce contexte, trouvé une nouvelle destination en vue d'obtenir des sables et granulats recyclés de qualité. Ceux-ci pourront être incorporés dans des produits de construction adaptés, tels que des chapes isolantes.

Par ailleurs, Ipalle a entrepris des recherches avec le Centre Terre et Pierre sur la valorisation des laines minérales.

Enfin, la gestion des déchets de bois préoccupe par la grande variabilité de son coût et son tonnage important. En vue de maîtriser la filière à long terme, Ipalle a introduit en 2022 une demande de permis pour la construction d'une dalle de prétraitement du bois en vue d'une valorisation locale. Le permis étant accepté, la construction de la dalle démarrera en 2023 pour une exploitation planifiée pour 2024.





3. AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025

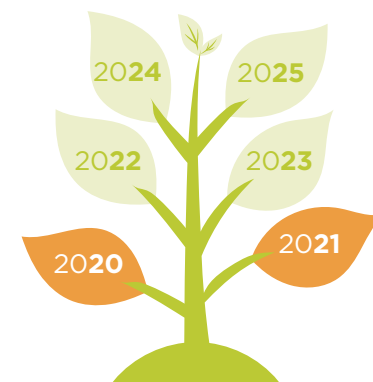


ZÉRO DÉCHET

► IMPLÉMENTER UNE MÉTHODOLOGIE ZÉRO DÉCHET SUR LE TERRITOIRE



Accompagner et finaliser l'implémentation de la démarche zéro déchet dans les communes pilotes.

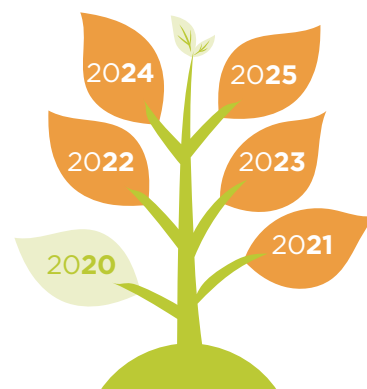


Implémenter la démarche dans les autres communes intéressées à raison de 4 nouvelles communes par an.

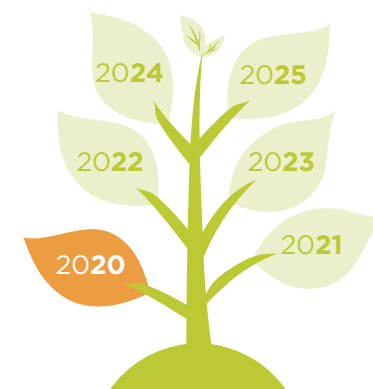


Réalisation 2022

► 4 communes suivies en 2022

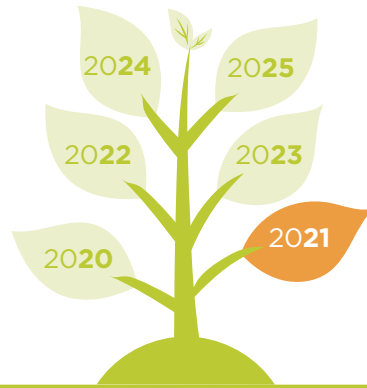


Journée de lancement du projet en Wapi et en Sud-Hainaut.

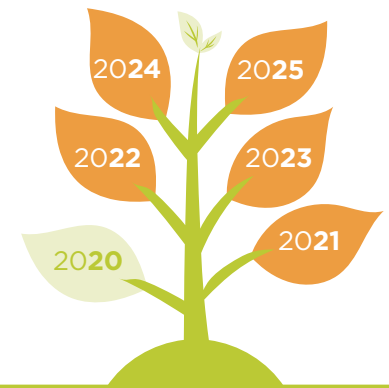




Créer un logo « Zéro-Déchet Ipalle » et une procédure de certification des communes/administrations en WAPI et Sud-Hainaut.

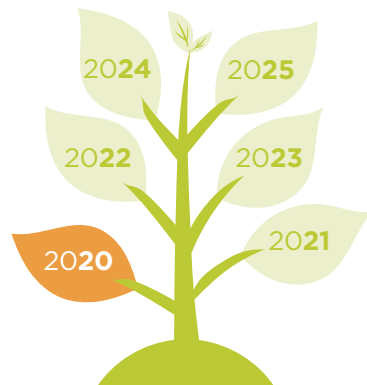


Former et mettre en place une équipe de Guides « Zéro-Déchet ».



► UN TERRITOIRE 100 % Gobelets Réutilisables

Proposer aux communes un service adapté à l'ampleur des événements (en partenariat avec une/des entreprise(s) chargée(s) du stockage et du nettoyage des gobelets).



Accompagner les communes le souhaitant dans le déploiement de l'utilisation de gobelets lors de manifestations importantes.





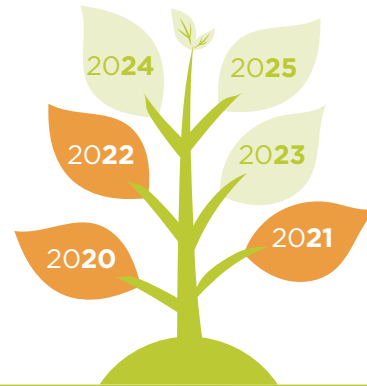
► DÉVELOPPER LA RÉUTILISATION ET L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

Étendre notre collaboration avec les ressourceries en vue de répondre à leurs besoins logistiques.



Réalisation 2022

- Création de 3 "Boîtes à Récup" sur les recyparcs d'Antoing, Comines et Frasnes



Développer un/des partenariat(s) en vue de relancer une démarche de réparation/vente de DEE usagés ainsi qu'un service de prêt d'objets d'usage quotidien.



ETAT 2022



GESTION TOUJOURS PLUS EFFICIENTE

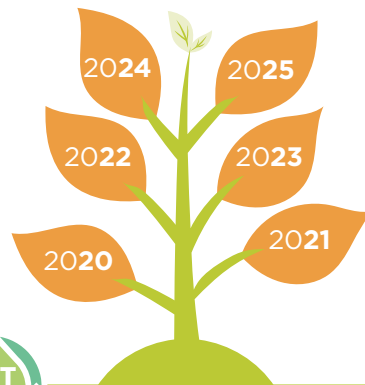
► DISPOSER DE SERVICES ET D'INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

Poursuite du plan d'extension des recyparcs.



Réalisation 2022

- Les travaux de construction du recyparc d'Ath ont été lancés en 2022

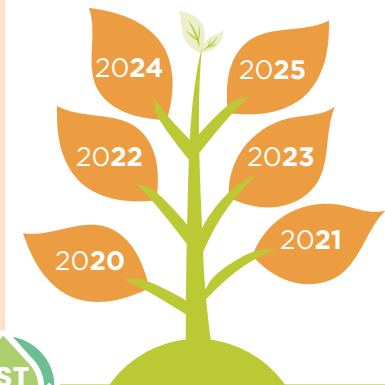


Poursuite du développement du réseau de PAV.




Réalisations 2022

- 52 PAV pour déchets organiques ont été mis en service sur tout le territoire
- 53 PAV pour déchets ménagers résiduels ont été implantés, notamment dans 3 nouvelles communes (Bernissart, Chièvres et Pecq) et seront mis en service en 2023

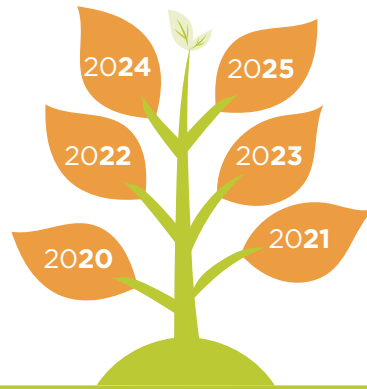




Révision des quotas d'apport aux recyparcs.



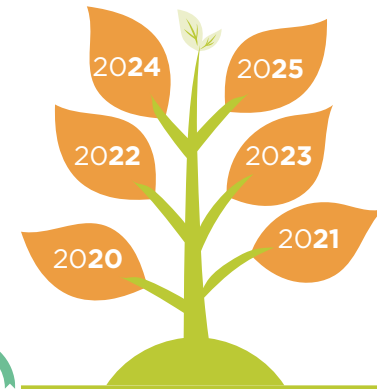
ETAT 2022



Sensibilisation à la réduction de la production de déchets verts.



ETAT 2022



AUGMENTER LES TAUX DE RECYCLAGE

➤ INTENSIFIER LA COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES

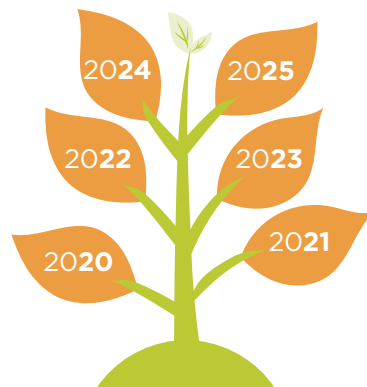
Poursuite du développement du réseau de PAV.



ETAT 2022

Réalisation 2022

➤ En 2022, 52 PAV pour déchets organiques ont été mis en service sur tout le territoire.



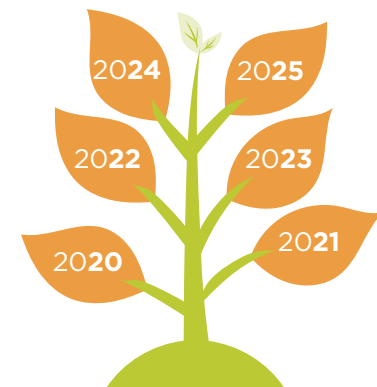
Développement de partenariats avec les gros producteurs publics (administrations, CPAS, écoles, maisons de repos, etc.).



ETAT 2022

Réalisation 2022

➤ Réalisation d'audits sur le gaspillage alimentaire





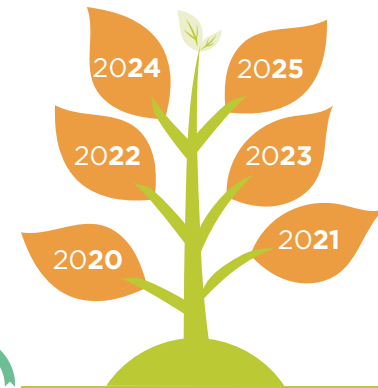
► COLLECTE DE NOUVEAUX FLUX

Renforcement et développement de nouvelles filières de recyclage.



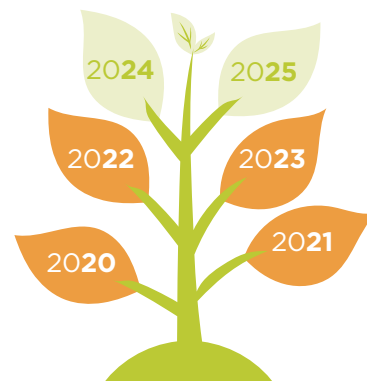
Réalisations 2022

- Ytong, plâtre : poursuite
- Matelas

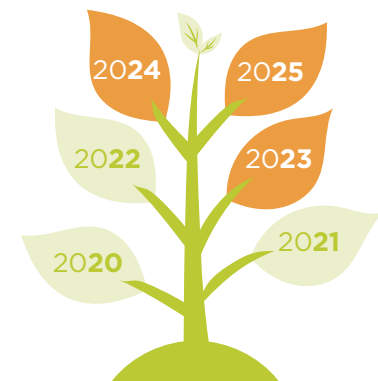


► SENSIBILISATION DES FAMILLES PRODUISANT DE GRANDES QUANTITÉS DE DÉCHETS

Former aux bonnes pratiques et orienter vers les bonnes filières (« Je pense donc je trie »).



Proposer de tester l'augmentation de la transparence du sac-poubelle.





PÔLE OUTILS TECHNIQUES SECTEUR DÉCHETS

1. DALLES DE COMPOSTAGE



EMAS
DOMAINE D'APPLICATION
ASPECTS SIGNIFICATIFS

Les dalles de compostage d'Ath et de Templeuve sont certifiées ISO 14001 et enregistrées EMAS.

L'activité de compostage de Thumaide est certifiée avec l'ensemble du site.

PROCESSUS DE COMPOSTAGE

- 1 ➤ S'ils ne pratiquent pas le compostage à domicile, les citoyens de Wallonie picarde peuvent apporter leurs déchets verts dans l'un des recyparcs du réseau Ipalle.
- 2 ➤ Les végétaux sont acheminés vers une dalle de compostage où ils sont démétallisés et broyés.
- 3 ➤ Ils sont ensuite humidifiés et entreposés dans un premier temps dans un hall de compostage et ensuite à l'extérieur.
- 4 ➤ Les tas ainsi formés sont arrosés et aérés. La température y dépasse les 60°C, ce qui permet l'élimination des germes pathogènes. Grâce à un système d'aspiration forcée d'air, le processus de compostage est accéléré et ne prend que quelques semaines.
- 5 ➤ Le compost est ensuite tamisé et vendu aux agriculteurs et/ou aux particuliers.

L'air du bâtiment et de la première zone de compostage est constamment aspiré et passe à travers un biofiltre d'écorces avant d'être rejeté à l'extérieur, ce qui permet d'éliminer les éventuelles odeurs. Il n'y a donc aucun impact olfactif.

L'analyse environnementale ne met pas en évidence d'impact significatif provenant de cette activité.



NOS RÉALISATIONS ET RÉSULTATS 2022

Pour 2022, le bilan des flux se résume comme suit :

TONNES / AN	THUMAIDE	ATH	TEMPLEUVE
Déchets verts entrants	6 982	7 049	7 225
Compost / Paillis / Mulch	3 430	4 239	4 085
Refus valorisés énergétiquement	1 021	7	587
	ATH		
	2020	2021	2022
Tonnes déchets verts	6 933	9 362	7 049
Tonnes de compost vendu	4 041	5 383	4 239
kWh consommés au total	287 053	336 726	312 558
kWh consommés du réseau	275 127	309 522	231 756
kWh produits (panneaux photovoltaïques)	11 926	31 287	125 897
kWh autoconsommés	11 926	27 204	80 802
kWh exportés (injectés sur le réseau)	0	4 083	45 095
kWh/t déchets verts	41	36	44
m ³ d'eau de ville	1	8	14
m ³ d'eau de service*	4 674	3 969	5 782
m ³ d'eau total/tonne déchet entrant	0,7	0,4	0,8
Mazout engins (litres)	16 325	16 017	12 000
Estimation des émissions de CO ₂ (tonnes)	182	198	148

* L'eau consommée pour l'humidification est l'eau de sortie de la station d'épuration (eau de service dans le tableau ci-dessus). Ceci permet d'économiser sur l'année environ 4 000 m³ d'eau de ville.

	TEMPLEUVE		
	2020	2021	2022
Tonnes déchets verts	7 444	9 444	7 225
Tonnes de compost vendu	3 700	4 319	4 085
kWh consommés au total	323 204	389 036	241 082
kWh consommés du réseau	323 204	389 036	241 082
kWh/t déchets verts	43	41	34
m ³ d'eau de ville	928	120	70
m ³ d'eau de service*		-	9 007
m ³ d'eau total/tonne déchet entrant	Non mesuré		1,2
Mazout engins (litres)	20 070	14 403	14 697
Estimation des émissions de CO ₂ (tonne)	216	234	160

Le versant sud du hall de compostage de Ath a été équipé par une installation photovoltaïque complémentaire. Celle-ci a été mise en service fin 2021. Le type de panneaux et le système d'optimisation associés maximalisent la production.

La mise en service de la station d'épuration de Templeuve sur le terrain jouxtant la dalle de compostage a permis de connecter cette dernière sur l'eau de service de la station d'épuration. Cela explique la forte diminution de consommation d'eau de ville.



2. UVE THUMAIDE

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE THUMAIDE ...

... permet de valoriser sous forme d'électricité les immondices générées par les ménages de Wallonie picarde, du Sud-Hainaut et des régions de Mons-Borinage et du Centre, mais s'ouvre aussi à d'autres flux : déchets hospitaliers, déchets industriels banals, encombrants et boues de stations d'épuration.

Centre de valorisation des déchets

Thumaide

1 La dalle de compostage

Plus de 30.000 tonnes de déchets verts sont collectés dans les parcs à conteneurs chaque année. Une partie de ces végétaux est acheminée vers le Centre de compostage de Thumaide (capacité annuelle maximale : 12.000 tonnes) pour y être transformée en amendement commercialisé sous le nom de Composal.



2 Le hall des encombrants

Les encombrants collectés dans les parcs à conteneurs sont valorisés énergétiquement après un dernier contrôle visuel visant à séparer les bois, ferreux et non ferreux.

La capacité annuelle de cette unité atteint 30.000 tonnes. Les encombrants sont broyés par une cisaille rotative à raison de 25 tonnes par heure. Les déchets sont ensuite acheminés vers le silo de l'incinérateur.



3 La fosse et la co-incinération des boues de stations d'épuration

Environ 2.000 tonnes de déchets sont versés chaque jour dans cette fosse, soit 400.000 tonnes de déchets par an ! Les déchets sont manipulés par 3 grappins d'une contenance de 9 m³ chacun. La fosse est maintenue en dépression afin d'éviter l'émission d'odeurs vers l'extérieur. Ce flux d'air participe à la combustion des déchets dans les fours. Les boues issues du traitement des eaux dans les stations d'épuration sont également co-incinérées.



4 Les déchets hospitaliers

Ipalle assure la prise en charge des déchets hospitaliers de type B2 : coupants, piquants ou infectieux.

L'installation est constituée de deux chaînes automatiques limitant les contacts humains de manutention et répondant aux impositions légales :

- le contrôle de l'absence de radioactivité
- l'interdiction de mélange avec les déchets ménagers dans la fosse
- un temps d'entreposage limité à 24 heures
- la désinfection systématique des conteneurs
- la traçabilité complète du déchet grâce à un code-barres.



5 La salle des commandes

La salle des commandes permet de contrôler l'ensemble du site par :

- 20.000 informations et commandes ainsi que 30.000 alarmes contrôlent le site en co
 - les caméras, les systèmes de détection d'incendies et de fumées ;
 - les analyseurs des émissions atmosphériques ;
 - des moyens particuliers comme la détection d'augmentation de température dans la
- Du personnel travaille dans la salle des commandes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour surveiller le site et alimenter les fours en continu afin de permettre une combustion stable



6 La valorisation des mâchefers

Les mâchefers sont le principal résidu solide issu de la combustion des déchets. Ils représentent 25 % du poids des déchets incinérés et 10 % de leur volume. Certifié CE2+, car répondant aux critères environnementaux et mécaniques édictés par la Wallonie, ce produit est utilisé en sous-fondation de voiries.



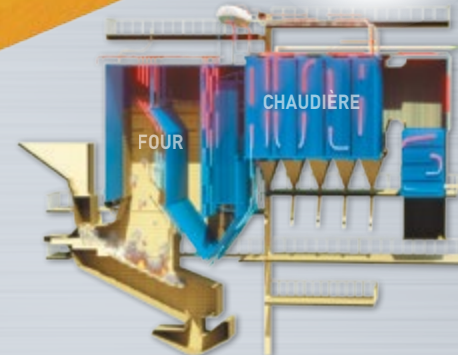
7 Les refiorms

Les refiorms sont les résidus des fumées qui ne sont valorisables ni énergétiquement ni sous forme de mâchefers. Ils représentent 5 % des déchets qui arrivent à Thumaide. Une tonne de déchet produit donc 40 kg de refiorms. Ces résidus d'incinération sont éliminés en centres d'enfouissement technique de classe 1 (Flandres) ou de classe 2 (Wallonie) après stabilisation (mélangés à du cimer et différents réactifs chimiques). Pour vérifier la qualité du traitement, chaque lot est analysé avant enfouissement.



8 La production d'énergie

Les 4 fours du Centre de Thumaide sont alimentés 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour permettre une production stable de chaleur et, ensuite, d'électricité. Les fours sont surplombés par une chaudière dont la vapeur permet d'alimenter les turbines qui produisent de l'électricité.



9 Le hall des fours

10 Les traitements des fumées



EMAS DOMAINE D'APPLICATION ASPECTS SIGNIFICATIFS

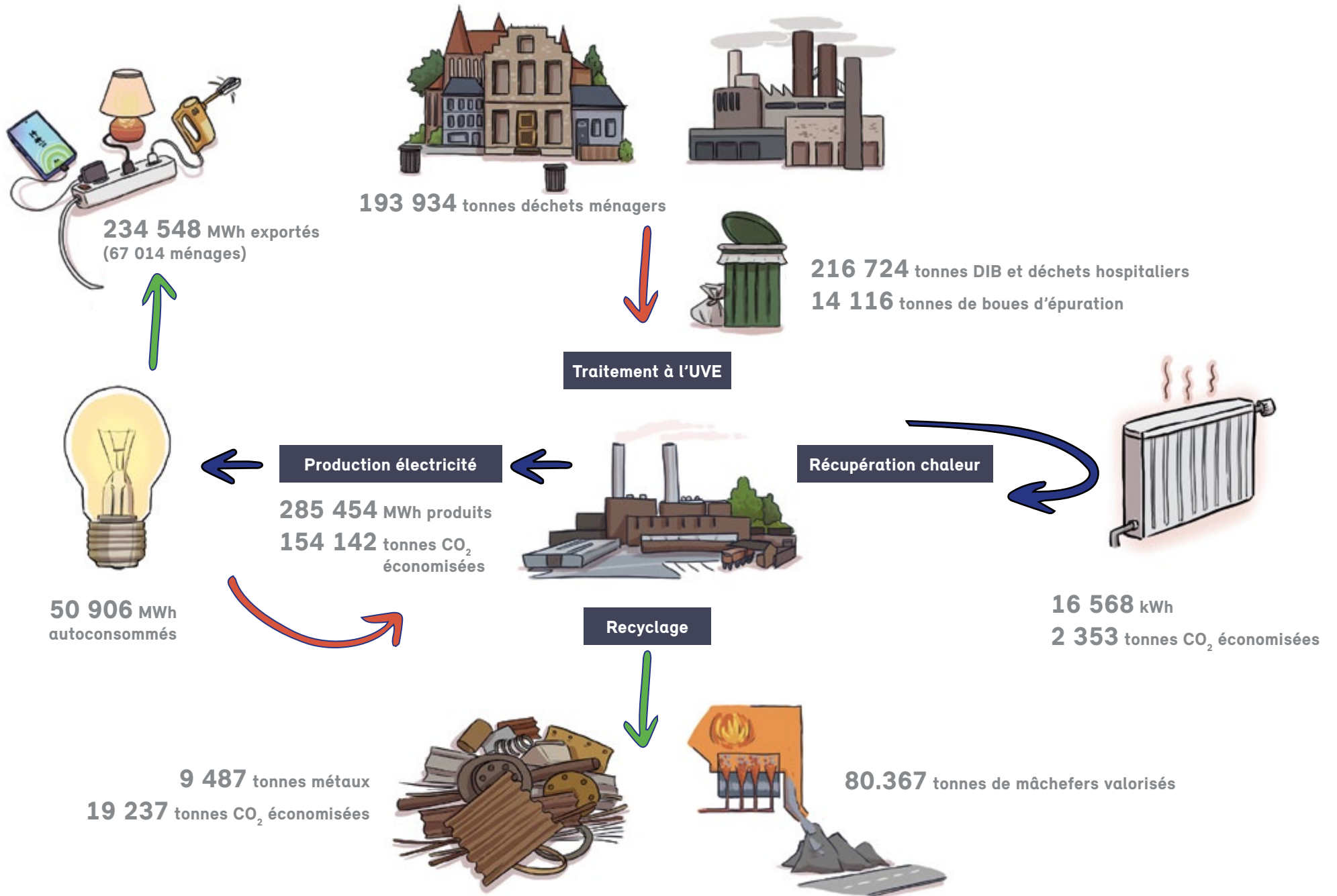
Outil fondateur de l'intercommunale Ipalle, le centre de valorisation des déchets de Thumaide a été mis en activité en 1980 dans le but de mettre fin aux nuisances générées par la mise en décharge des ordures brutes.

Le SME s'applique à l'ensemble des activités de Thumaide, à savoir :

- Les locaux sociaux et administratifs ;
- La réception des déchets (pesée et réception en fosse) ;
- Les fours, les chaudières, la déminéralisation, les traitements des fumées, les turbo-alternateurs ;
- Le traitement des mâchefers ;
- Le broyage des encombrants ménagers et l'unité de co-incinération des boues de stations d'épuration ;
- Le centre de manutention des déchets hospitaliers de type B2 ;
- Le compostage des déchets verts ;
- Le stockage matières, le garage, la maintenance, les ateliers, le laboratoire, les stations d'épuration, le reste du site.

L'inventaire exhaustif de nos aspects environnementaux ne met plus en évidence d'impact significatif.



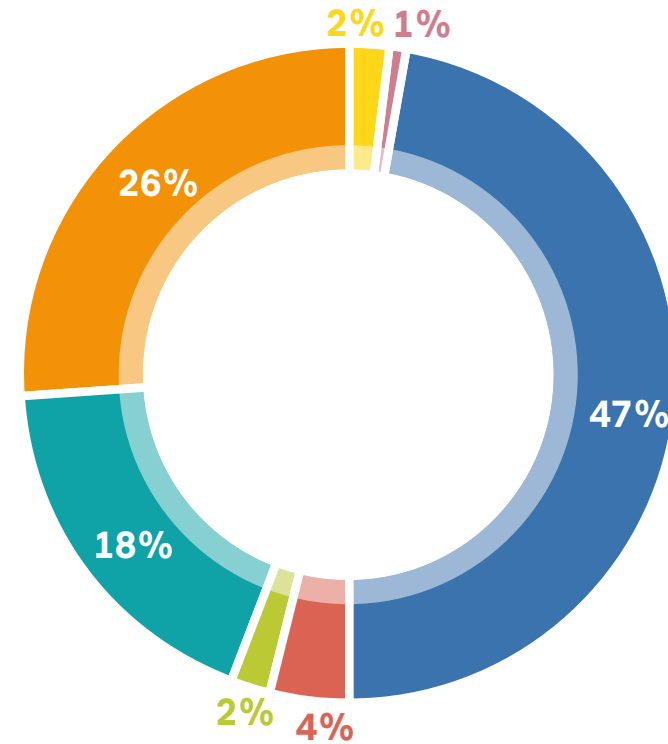
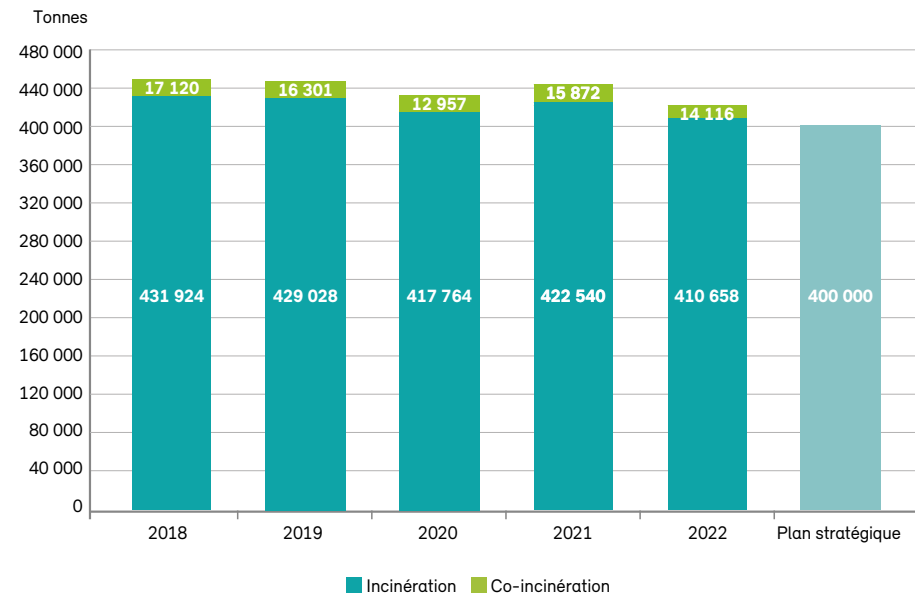




NOS RÉALISATIONS ET RÉSULTATS 2022

TONNAGES TRAITÉS

Au cours de l'année 2022, le centre de traitement de déchets de Thumaide a traité par incinération avec récupération d'énergie 410 658 tonnes de déchets (plan stratégique : 400 000 tonnes) et co-incinéré 14 116 tonnes de boues de stations d'épuration.



DIB	193 364 t	DM WAPI + SH	74 242 t.
DH B1	14 678 t.	DM / ENC HYGEA	106 513 t
DH B2	8 682 t.	DM AIVE	10 036 t.
		Divers et autres DM	3 143 t.

Depuis la crise sanitaire, la quantité de déchets hospitaliers infectieux (B2) reste très élevée malgré les programmes de tri et de prévention mis en place au niveau des hôpitaux. L'UVE de Thumaide est la seule unité à les accepter pour la Wallonie et une partie de la région bruxelloise. Une demande de dérogation du seuil autorisé est en cours.

En 2022, les taux de disponibilité observés sur les fours du site de Thumaide sont parmi les plus élevés jamais observés. Par contre, la quantité de déchets traités n'augmente pas. Ceci s'explique par l'augmentation du pouvoir calorifique moyen des déchets valorisés énergétiquement :

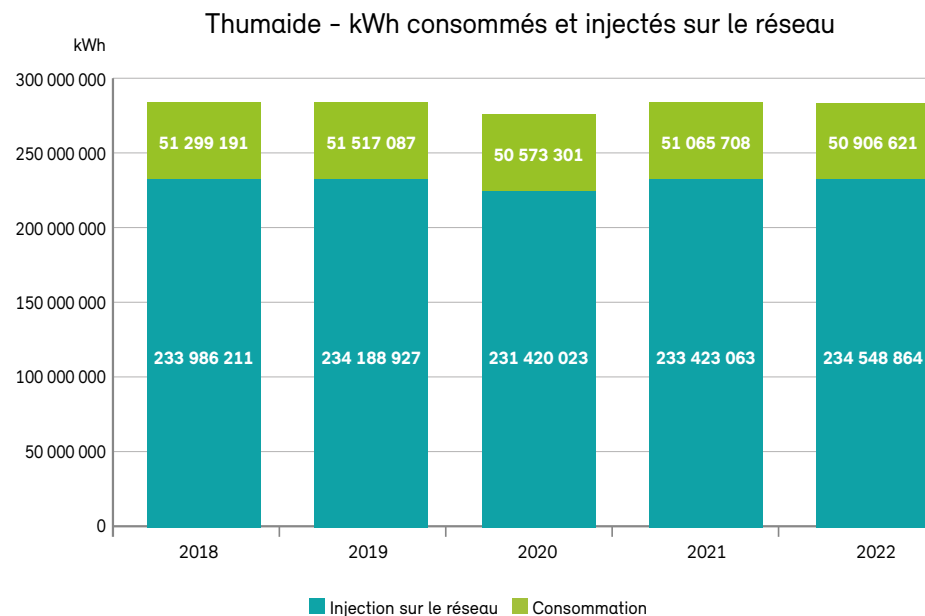
Fours	DISPONIBILITE (%)				
	2018	2019	2020	2021	2022
Four 4	93	93	93	94	94
Four 5	90	88	90	92	92
Four 6	93	92	89	90	91
Four 7	94	92	91	89	93

RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE – REVENTE D'ÉLECTRICITÉ

En 2022, les flux électriques se résument comme suit :

PRODUCTION	285 453 985 kWh
Groupes turbo-alternateur (électricité produite à partir des déchets)	285 449 554 kWh
Panneaux photovoltaïques	1 139 kWh
Groupe de secours (fuel)	3 292 kWh
IMPORTATION (ACHAT)	1 500 kWh
CONSOMMATION	50 906 621 kWh
EXPORTATION (VENTE)	234 548 864 kWh
	≈ Consommation de 67 014 ménages (46 % de la population de Wallonie picarde)

Soit en kWh consommés par tonne de déchets traités :



	2018	2019	2020	2021	2022
SOIT EN KWH CONSOMMÉS PAR TONNE DE DÉCHETS TRAITÉS	114	116	117	116	120

Vu la diminution de la quantité de déchets traités, la consommation spécifique augmente, contrairement à la consommation totale.



UTILISATION DE BATTERIES ÉLECTRIQUES USAGÉES POUR ÉQUILIBRER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE BELGE

La production électrique de Thumaide a la particularité d'être relativement stable dans le temps ; elle ne dépend ni des saisons, ni de la météo, ni de l'heure de la journée. Cette caractéristique est intéressante pour Elia, gestionnaire du réseau électrique belge, dans sa recherche permanente d'équilibre du réseau électrique. Cet équilibre est primordial afin d'éviter des black-out tant redoutés l'hiver dernier. Pour arriver à maintenir cet équilibre production-consommation, Elia a besoin de producteurs ou consommateurs d'électricité qui peuvent faire varier leur production ou leur consommation à tout moment.

Faire varier la production électrique de Thumaide sans stocker l'énergie non fournie sur le réseau serait une incohérence environnementale car de l'énergie serait produite sur le site sans être utilisée. Pour cette raison, l'utilisation de batteries pour stocker l'énergie produite non nécessaire sur le réseau est une des solutions privilégiées.

Après avoir réalisé un test très prometteur à petite échelle, Ipalle, associée à la jeune start-up bruxelloise Octave, construit actuellement un système de stockage d'énergie électrique d'une capacité de 1,2 MW dans des batteries. Contrairement aux systèmes proposés sur le marché, le dispositif en construction a la particularité d'employer des batteries de seconde vie qui ont déjà été utilisées une première fois dans des véhicules électriques.

A terme, le système, qui s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire, pourra être géré par Elia pour faire varier la production de Thumaide selon ses besoins pour équilibrer le réseau électrique belge.

CAPTATION CO₂

Dans l'Union européenne, les émissions de CO₂ émises par les centrales électriques conventionnelles brûlant des combustibles fossiles sont taxées. Les UVE sont actuellement épargnées de ce processus, étant donné leur spécificité de centre de valorisation de déchets. Or, il est constaté une pression politique croissante pour que les UVE soient également soumises à taxation. Afin d'anticiper l'augmentation du coût d'incinération des déchets par cette taxe à plus long terme, il est indispensable d'étudier les techniques de captation du CO₂ pour le secteur de l'incinération. En collaboration avec l'UMons, une étude préliminaire et une modélisation du procédé ont été réalisées en 2021. Des contacts sont en cours avec différents fournisseurs de

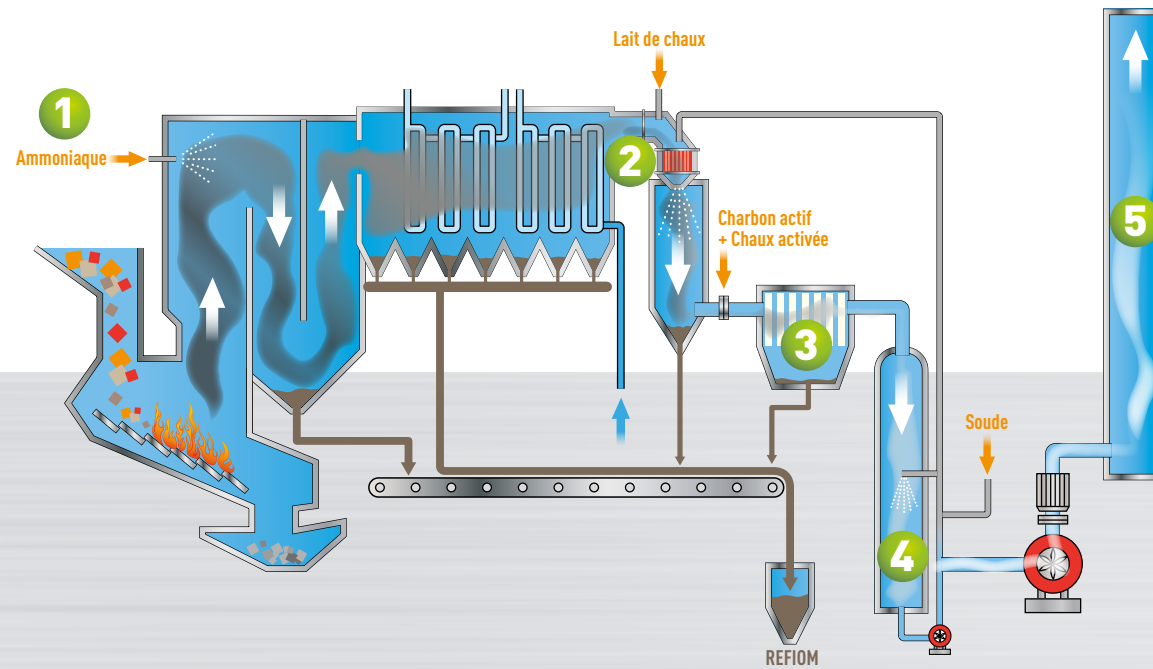
technologie pour mettre en place un pilote de capture de CO₂ sur une ligne de traitement des fumées du site de Thumaide. Plusieurs technologies existent mais la plus mature consiste à utiliser un solvant chimique afin qu'il se lie aux molécules de CO₂ avant l'expulsion des fumées dans l'atmosphère. En parallèle à la recherche de technologie de captation, des contacts sont pris avec Fluxys, opérateur indépendant d'infrastructures de transport de gaz en Belgique, afin de participer au projet de construction d'un réseau gazier de CO₂ sur le territoire de la Belgique. Cette étape est indispensable afin de pouvoir transporter le CO₂ capté vers des exutoires éventuels comme la séquestration si des utilisations plus locales n'étaient pas possibles.

HYDROGÈNE DURABLE

La production d'hydrogène vert se positionne comme un accélérateur essentiel de la transition énergétique et de la transition vers la neutralité carbone. Cette production nécessite l'utilisation de quantité importante d'énergie électrique. Or, l'UVE de Thumaide, avec sa production de plus de 230 millions de kWh annuel, pourrait fournir une partie de sa production d'électricité pour fabriquer de l'hydrogène durable. En 2021, Ipalle a lancé un appel à partenariat afin de développer un projet de production et de consommation d'hydrogène durable. Cet appel a permis de désigner la société Veolia comme partenaire du volet production et les sociétés Vanheede, Renewi, Veolia et Cogetrina comme partenaires du volet consommation. Le futur projet aura pour objectif de produire de l'hydrogène durable pour alimenter des camions des partenaires équipés d'une technologie hydrogène pour le ramassage des déchets ainsi que l'alimentation de certains véhicules d'exploitation Ipalle sur le site de Thumaide. La future station sera composée d'un électrolyseur d'une puissance avoisinant le Mégawatt, de réservoirs de stockage et d'une pompe de distribution. En 2022, la société Tractebel a été désignée pour réaliser toutes les études préliminaires et les cahiers des charges permettant la construction de la future installation de production. Un marché de demande de participation a été publié en février 2023 pour désigner les futures entreprises qui répondront au marché de réalisation de la future station de production et de distribution d'hydrogène durable sur le site de Thumaide.



EMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES



1

Dans le four, grâce à l'injection d'ammoniaque, les oxydes d'azote (NOx) sont transformés en azote (principal constituant de l'air) et en eau.



2

Du lait de chaux est mis en contact intime avec les fumées dans une tour d'atomisation. Le soufre et le chlore sont récupérés sous forme de sels sous la tour et dans le filtre à manches.



3

Après y avoir injecté du charbon actif (qui capte les dioxines, les furanes et les métaux lourds) et de la chaux activée, les fumées sont filtrées dans un filtre à manches afin de séparer les sels et les refiorms des fumées.



4

Les fumées passent enfin dans un laveur qui a pour but de saisir les dernières particules de chlore et de soufre.



5

Tous les rejets sont en permanence analysés. La fumée qui sort des cheminées n'est pratiquement plus constituée que de vapeur d'eau. Les émissions atmosphériques du traitement de fumées sont publiées en continu sur le site internet www.ipalle.be et sur le site de la Wallonie.



Nonobstant les **mesures en continu** implantées en cheminées, et **publiées sur le site internet d'Ipalle** (www.ipalle.be/emissions-atmospheriques-en-ligne), chaque année, un laboratoire agréé vient vérifier les performances des unités de traitement des fumées.

TROIS CAMPAGNES ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2022.

L'ISSEP, laboratoire de référence en Wallonie, vérifie également les émissions en composés majeurs (poussières, SO₂, CO, NO_x) lors des campagnes officielles de mesures de dioxines (comparaison avec les échantillonneurs en continu).

LES NORMES À RESPECTER :

	Poussières	CO	SO ₂	COVT	HCL	NO _x
NORME : JOUR	mg/Nm ³ 11 % d'O ₂					
FOUR 4 ET FOUR 5	10	50	50	10	10	180
FOUR 6 ET FOUR 7						140
NORME "7 JOURS"	mg/Nm ³ 11 % d'O ₂					
FOUR 4 ET FOUR 5	5	50	25	10	5	180
FOUR 6 ET FOUR 7						140

En 2022, nous n'avons observé qu'un seul dépassement :

en février, lors d'une campagne ponctuelle sur le four n° 4, la teneur en cuivre mesurée par Vinçotte est de 1,03 mg/Nm³ pour une limite de 0,5. Aucun dysfonctionnement n'ayant été constaté sur le traitement des fumées, une contre-mesure a été réalisée. Celle-ci montre le parfait respect des normes. Le DPC en a été informé ainsi que le comité de riverains.

	FLUX (ISSUS DE LA DÉCLARATION EPRTR)									
	TONNE					KG/TONNE DE DÉCHETS INCINÉRÉS				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
CO₂ *	433 460	419 466	393 025	412 350	419 862	965	942	941	941	988
poussières totales	2	2	2	2	2	0,003	0,004	0,005	0,004	0,004
CO	26	27	16	18	29	0,059	0,060	0,038	0,042	0,067
SO₂	40	40	39	40	44	0,089	0,090	0,093	0,092	0,104
COV	< seuil de détection									
HCl	2	3	2	2	1,7	0,005	0,006	0,004	0,004	0,005
NO_x	305	271	254	260	244	0,679	0,609	0,608	0,592	0,574

*Calculé sur base de la teneur en CO₂ et du débit des fumées (donc sans CO₂ chauffage et y compris biomasse).

DIOXINES

Afin de vérifier la conformité des rejets par rapport à la norme relative aux **dioxines, un appareillage de contrôle en continu** a été installé, à la date du 1^{er} février 2001. Ce dispositif est vérifié et entretenu par l'ISSEP (Institut Scientifique de Service Public), à la demande du Ministre wallon de l'Environnement. La norme à respecter est de 0,1 ng/Nm³.

Depuis 2012, aucun dépassement.

Les émissions de dioxines émises par les incinérateurs de déchets ménagers ont diminué drastiquement depuis 1995 (48,9 g en 1995 contre 0,016 g en 2022 pour l'ensemble de la Région wallonne), ce qui démontre l'effort énorme fourni par le secteur (0,004 g pour le site de Thumaide).

CONSOMMATIONS

		2018	2019	2020	2021	2022
FUEL FOUR ET GROUPES	l	374 853	423 938	395 266	367 850	652 281
FUEL ENIGNS + CHAUFFAGE BÂTIMENTS	l	146 081	154 462	157 471	178 351	145 267
AMMONIAC	kg/t déchets	7	6,9	7,5	6,5	6,5
SOUDE	kg/t déchets	3,5	4,5	4	3,9	4,1
EAU PUIT	m ³	316 168	363 724	381 786	358 375	354 572
	l/t déchets	732	817	914	817	835
EAU DE VILLE	m ³	1 209	1 175	4 014	1 529	1664
	l/t déchets	3	3	10	3	4

Vu la diminution de la quantité de déchets traités, la consommation spécifique augmente.



EMISSIONS DANS L'EAU

L'épuration des fumées d'incinération entraîne habituellement des quantités importantes d'eaux usées. De par son implantation géographique (pas d'exutoire naturel suffisant), une réflexion a dû être menée afin d'éviter ce type de rejet sur le site de Thumaide. C'est ainsi que chaque unité de traitement intègre l'évaporation complète des liqueurs des laveurs.

Les lixiviats du compostage sont également réutilisés (l'opération se déroulant à plus de 60° C, une quantité importante d'eau s'évapore et un appoint est donc nécessaire).

En cas de problèmes techniques, ces effluents sont traités par une station d'épuration sur un autre site.

Il en va de même des eaux de nettoyage des conteneurs à déchets hospitaliers.

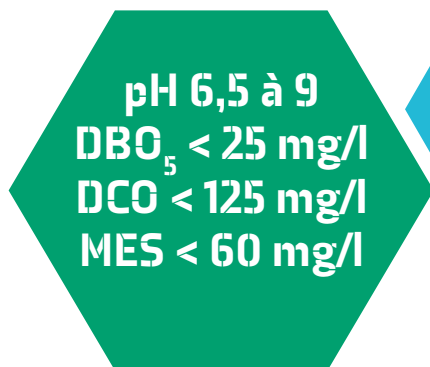
Les seuls rejets de l'activité de Thumaide se résument donc finalement à :

- des régénérations de filtres, d'adoucisseurs, de déminéralisation d'eau et d'osmose (voir infra) ;
- des eaux de nettoyage du sol ;
- des purges sur la chaudière (eau déminéralisée) ;
- des eaux domestiques (douches et toilettes), non comptabilisées comme eaux industrielles.

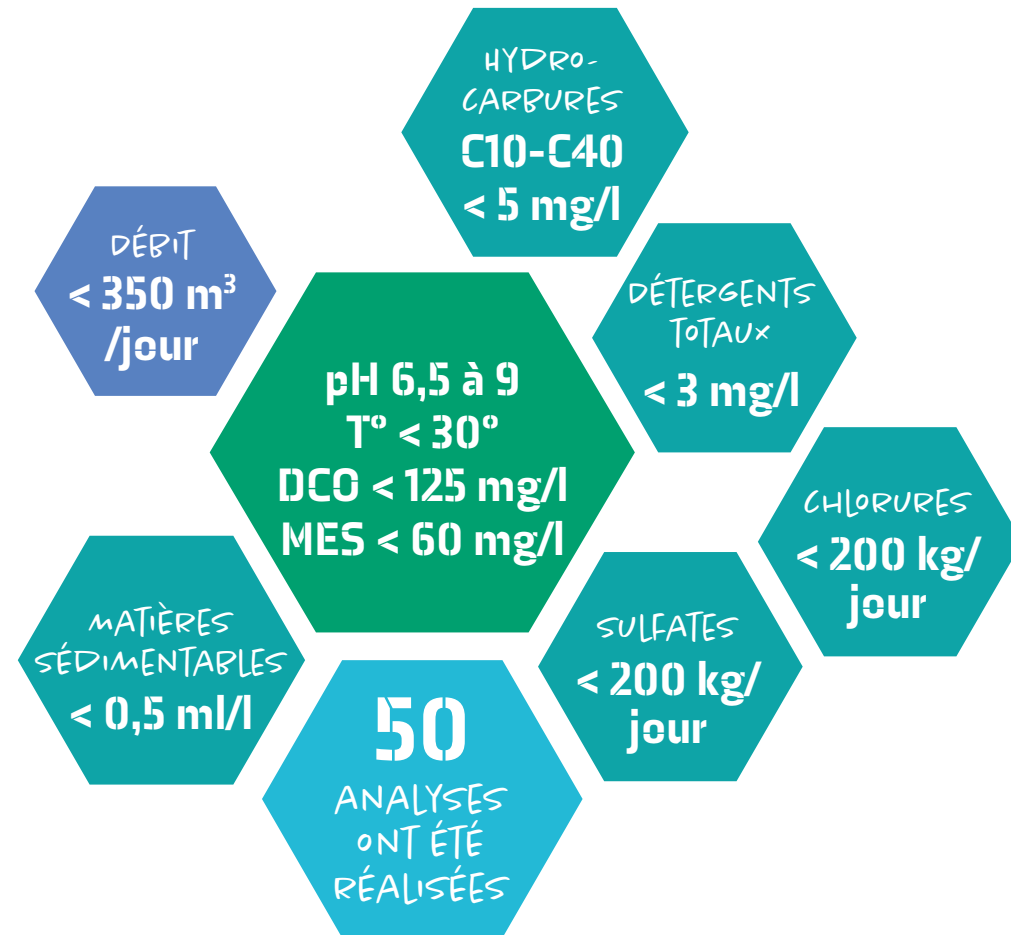
Ces eaux sont traitées dans deux stations d'épuration (une pour les eaux domestiques et une pour les eaux industrielles).

NORMES À RESPECTER ET NOMBRE DE DÉPASSEMENTS

Station d'épuration
des eaux domestiques :



(12 en interne et 2 par un laboratoire agréé).
Aucun dépassement n'a été observé.



Station d'épuration industrielle :
(45 en interne et 5 par un laboratoire agréé).

Lors de l'entretien annuel des fours, une campagne de contrôle a été menée afin de vérifier la bonne gestion des effluents. Sur tous les paramètres mesurés, seuls la DCO, DBO5 et les sulfates sont en dépassement. Le DPC en a été informé ainsi que le comité de riverains.



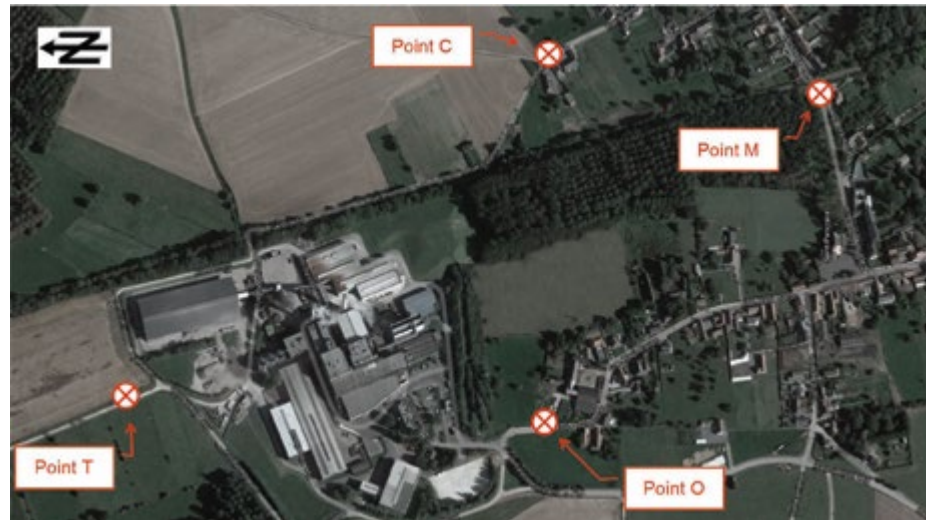
BRUIT

Les niveaux à atteindre sont les suivants :

- Jour (7h à 19h, du lundi au samedi) : 55 dB(A) ;
- Soirée et matinée (6h à 7h et 19h à 22h les jours ouvrables), samedi y compris, et de 6h à 22h les dimanches et jours fériés : 50 dB(A) ;
- Nuit de 22h à 6h : 45 dB(A).

4 campagnes, toutes de nuit, ont été réalisées en 2022 par un laboratoire externe :

L95 [dB(A)]	24 JANVIER	13 AVRIL	14 MAI	17 OCTOBRE
POINT O	38	36	38	36
POINT M	34	31	31	31
POINT C	37	39	36	35
POINT T	36	40	38	39



O : Rue du Haut Coron M : Pont de Ramegnies C : A côté de l'habitation, derrière le merlon
T : Route de remembrement derrière l'usine.

DÉCHETS ET SOUS-PRODUITS

REFIOMS (HORS CENDRES DUES AU NETTOYAGE)

	2018	2019	2020	2021	2022
TONNES	18 275	18 929	18 734	19 739	19 466
KG / TONNE DÉCHET TRAITÉ	41	43	43	45	46

DÉCHETS DANGEREUX (HORS REFIOMS)

	2018	2019	2020	2021	2022
TONNES	1 604	1 944	1 846	1 727	2 652
KG / TONNE DÉCHET TRAITÉ	3	4	4	3,9	6,24

Valorisation des mâchefers

Les mâchefers traités en 2022 ont été valorisés par les entrepreneurs désignés par appel d'offres, évitant ainsi leur élimination en décharge et l'extraction de matières premières (granulats de carrières).

En outre, l'intercommunale a développé une collaboration avec le secteur cimentier qui lui permet de valoriser certains lots ne pouvant être utilisés en fonds de route. La qualité des mâchefers est reconnue par la certification européenne CE2+.

FLUX (TONNES)	FILIÈRE	2018	2019	2020	2021	2022
PRODUCTION DE MÂCHEFERS (HORS MÉTAUX)		79 160	81 726	84 297	81 150	71 921
KG / TONNE DÉCHET TRAITÉ (HORS BOUES)		176	183	195	192	175
VALORISATION	Fonds de route	72 047	76 860	76 578	80 367	37 850(*)
VALORISATION	Cimenterie	7 113	4 866	7 719	783	-
ELIMINATION	Centre d'Enfouissement Technique	-	-	-	-	-
FERRAILLES	Acierie	8 162	7 712	7 326	7 952	7 289
MÉTAUX NON FERREUX	Industries des non ferreux	1 557	2 416	3 151	3 274	2 198

(*) Les autres lots sont en cours d'analyses au moment de la réalisation de ce rapport



3. AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025



ENERGIE

➤ AMÉLIORATION DU RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE DE L'UVE

Recherche de processus utilisant directement l'énergie thermique avant production d'électricité.

➤ Projets polaris abandonné par manque de consommateurs



Utilisation d'énergies fatales :

- * détermination des puissances disponibles
- * évaluation des différentes utilisations possibles
- * recherche de projets potentiels.



Réalisation 2022

➤ Chauffage des bâtiments suivants par valorisation de la chaleur des fours : atelier, osmose, step, déminées, stockage ammoniac



Favoriser l'utilisation en interne d'outils électriques plutôt que thermiques (crible, clarks, camionnette, etc.).



Réalisations 2022

- Fourniture et mise en service d'un nouveau crible déchets verts en février 2022
- Consultation en cours pour fourniture de clark électrique à la maintenance
- Placement de bornes électriques sur le parking pour les véhicules





Participer à des projets de production de combustible à partir de l'électricité produite sur le site (ex : projet hydrogène).



Réalisations 2022

Projet hydrogène

- Appel à partenariat en Juin 2021
- Étude de pré-faisabilité réalisée en 2021 par Tractebel
- Etude de faisabilité réalisée en 2022 par Tractebel
- Rédaction des cahiers des charges techniques en 2022



Réalisation d'un tableau de bord de suivi des énergies produites et consommées sur le site.



Réalisations 2022

- Tableau de bord des services techniques réalisés en 2021
- Tableau de bord des fours et GTA en 2022



AMÉLIORATION CONTINUE

➤ VEILLE TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

A partir de la veille technologique, réaliser une évolution continue de nos techniques de maintenance et d'exploitation des outils.



Réalisations 2022

- Création du groupe veille technologique en septembre 2022
- Participation au salon Pollutec
- Participation Matexpo, SEPEN, SOLIDS
- Réalisation en interne des fiches d'information de veille technologique
- Participation au groupe de travail BW2E & COPIDEC



Sélectionner les technologies pouvant s'adapter à nos ouvrages afin de vérifier la faisabilité de certains projets.





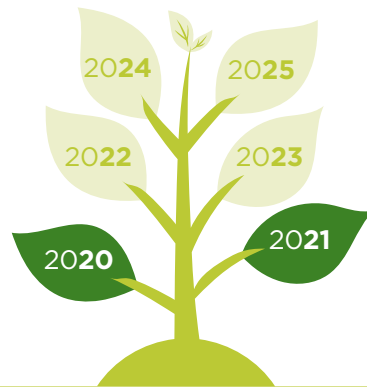
ANTICIPATION À L'ÉVOLUTION DES DÉCHETS

➤ ANTICIPER L'ÉVOLUTION À VENIR DE LA COMPOSITION DES DÉCHETS

Appliquer la tarification, comme indiqué dans la convention établie avec nos partenaires, suivant le PCI du déchet reçu.

 **Réalisation 2022**

- Discussion en cours avec les partenaires



➤ ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU TONNAGE DES B2

Adaptation des horaires du personnel B2

 **Réalisations 2022**


- Renforcement du nombre d'opérateurs en poste 1 2 3 en fonction de tonnages journaliers en 2020-2021
- Maintien permanent d'une personne en poste 4 pour le traitement et la double pesée en 2020-2021



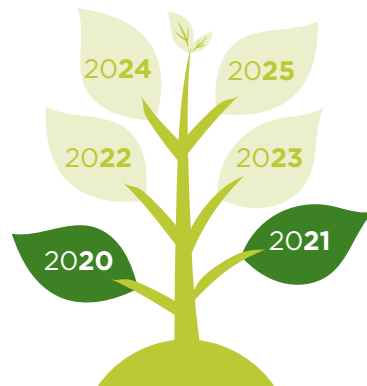
CONSOMMABLES ET VALORISATION MATIÈRES

➤ DIMINUTION DE LA QUANTITÉ DE CONSOMMABLES


Diminution de la consommation d'eau dans le processus (ex : purge chaudières).

 **Réalisation 2022**

- Projet en cours de réalisation de récupération des rejets d'eau usée pour le process incendie (- 10.000 m³/an)



Redéfinir la régulation d'injection d'ammoniaque pour la DENOX.

 **Réalisations 2022**

- Réduction annuelle de 13 % en 2021 (- 390 tonnes de NH₄OH)
- Réduction complémentaire annuelle de 3 % en 2022 (- 16 % par rapport à 2020) (- 468 tonnes de NH₄OH par an)



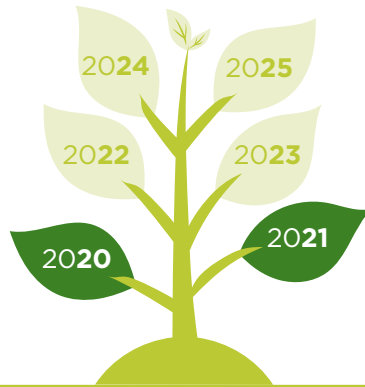


Etudier les possibilités de diminution d'injection de chaux dans l'installation (injection dans le four, amélioration des régulations, etc.).



Réalisation 2022

- Vu la présence de sulfate dans les traitements de fumées et l'augmentation moyenne des émissions de polluants, augmentation de l'injection de chaux et sorbacal



Etudier les possibilités de diminution d'injection de la soude et du charbon actif dans l'installation.



Réalisations 2022

- Mise en service d'une nouvelle pompe doseuse de soude sur le traitement de fumées 1 2 3 en janvier 2023
- Réduction annuelle de 5 % de la chaux vive hydratée (50 tonnes) (adaptation du mode de conduite des équipes d'exploitation + diminution de la consigne de température en entrée de filtre à manche)
- Réduction annuelle de 10 % du charbon actif (30 tonnes) changement de consigne sur base des analyses précédentes



SATISFACTION DES CLIENTS

➤ AUGMENTATION DE LA VALORISATION MATIÈRES

Etudier des possibilités d'utilisation du MULCH autre que l'incinération.



➤ AMÉLIORATION DE LA FLUIDITÉ DES ARRIVÉES ET DE LA SÉCURITÉ DES CHAUFFEURS SUR LE SITE

Aménagement des accès au hall de déchargement afin d'améliorer la fluidité de la circulation.



Réalisation 2022

- Mise en service en juin 2022 d'un écran type totem pour les feux de signalisation et les consignes pour les chauffeurs de manière à diminuer le temps d'attente des camions





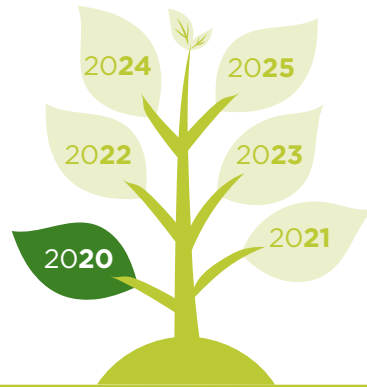
LE PERSONNEL

Intégration de l'augmentation des temps partiels dans nos structures :



Réalisations 2022

- Adaptation des horaires de travail des services de poste
- Création de la nouvelle équipe de renfort exploitation avec nouvel horaire (décembre 2022)
- Engagement de 3 électromécaniciens A2 pour le service exploitation en 2021-2022
- Engagement d'un ouvrier spécialisé pour le service maintenance en 2022



Créer une équipe plus étoffée des gardes de gestion en dehors des heures de l'usine.



Réalisations 2022

- Intégration des chefs d'équipe maintenance dans la garde encadrement du site de Thumaide
- Développement du service de garde Eol'Wapi



LA QUALITÉ

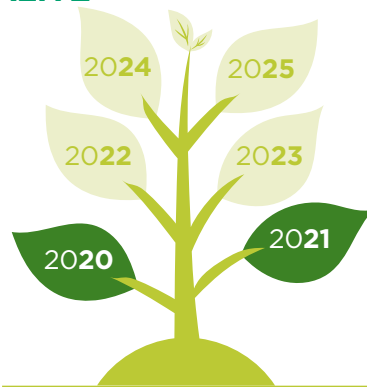
➤ AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Redynamiser la démarche EMAS.



Réalisation 2022

- Réunion semestrielle des impacts environnementaux avec l'ensemble des responsables de Thumaide





PÔLE OUTILS TECHNIQUES SECTEUR EAU

1. ETUDES ET TRAVAUX (hors scope EMAS)



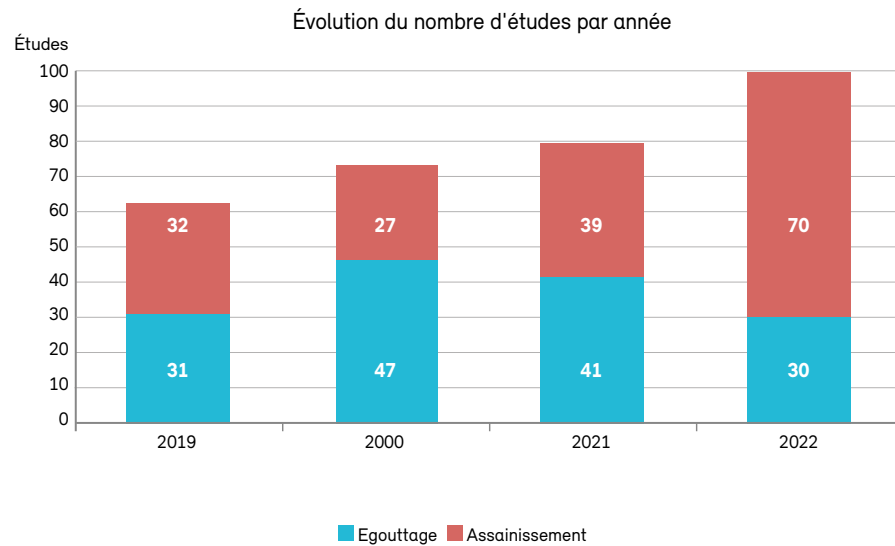
56 786 046 €

montants des chantiers en cours





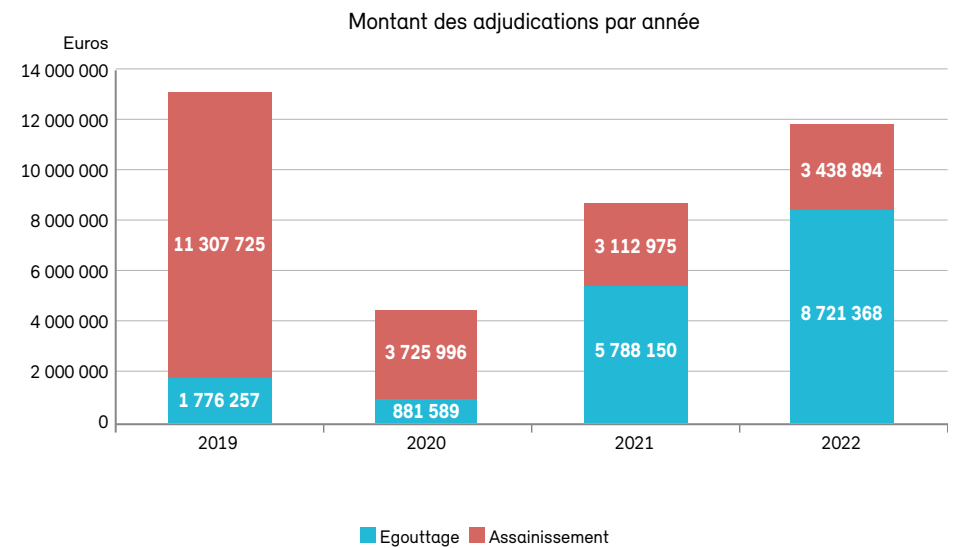
ETUDES



On observe en 2022 une augmentation du nombre total de dossiers étudiés. Celle-ci est due, pour l'assainissement, à la mise en route du nouveau programme d'investissement 2022-2027.

Pour les dossiers d'épuration, après 2 années assez stables (2020 et 2021), on constate une baisse du nombre d'études qui s'explique par la fin du PIC 2019-2021 et le début du PIC 2022-2024.

ADJUDICATIONS

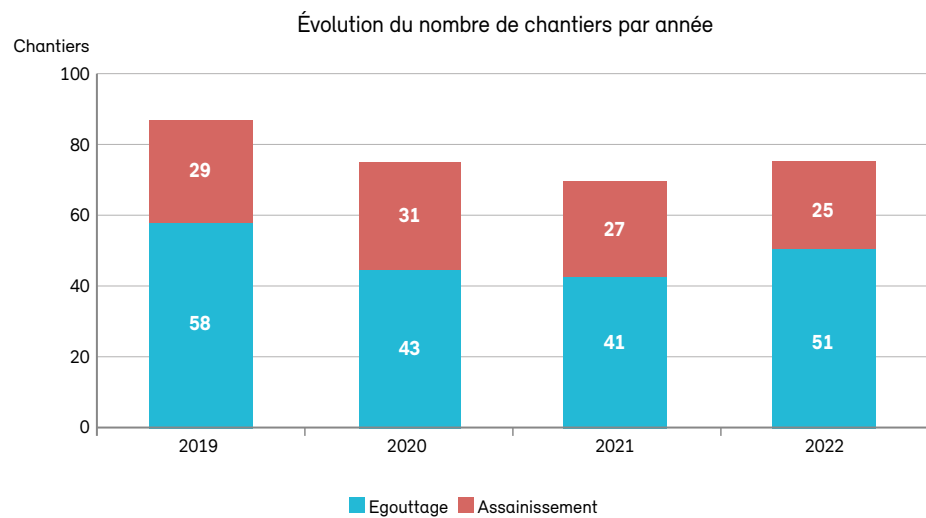


En 2022, 22 dossiers d'épuration et 4 dossiers d'assainissement ont été adjudiqués pour un montant total de 12 160 261,57 €. Ces dossiers concernaient 12 communes en épuration et 3 communes en assainissement.

On constate une augmentation du nombre d'adjudications par rapport à 2021 qui s'explique par la fin du PIC 2019-2021 et l'obligation d'adjudiquer les dossiers avant le 30 juin 2022.



CHANTIERS

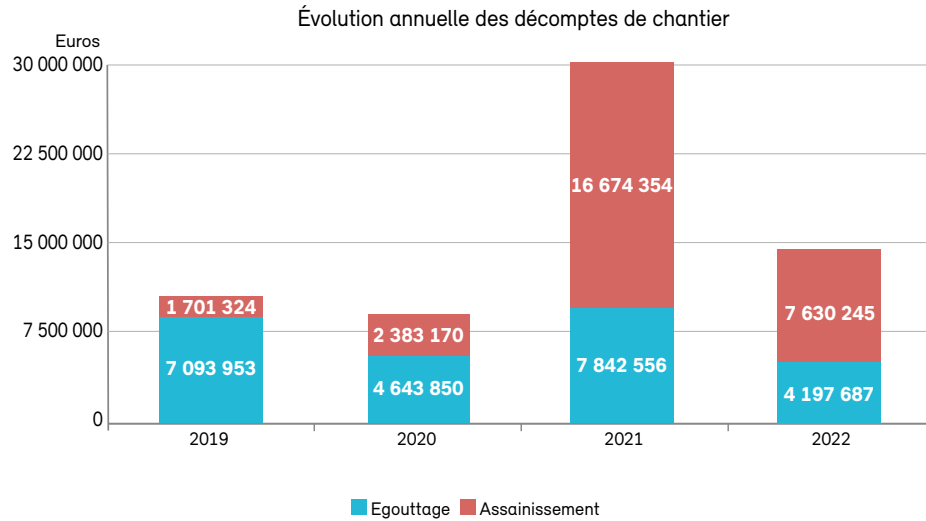


76 chantiers ont été en activité durant l'année 2022, dont 25 en assainissement et 51 en égouttage. Ceux-ci représentent quelque 70 km de canalisations posées ou en cours de pose. 11 ont été réceptionnés (9 en égouttage et 2 en assainissement) en cours d'année 2022.



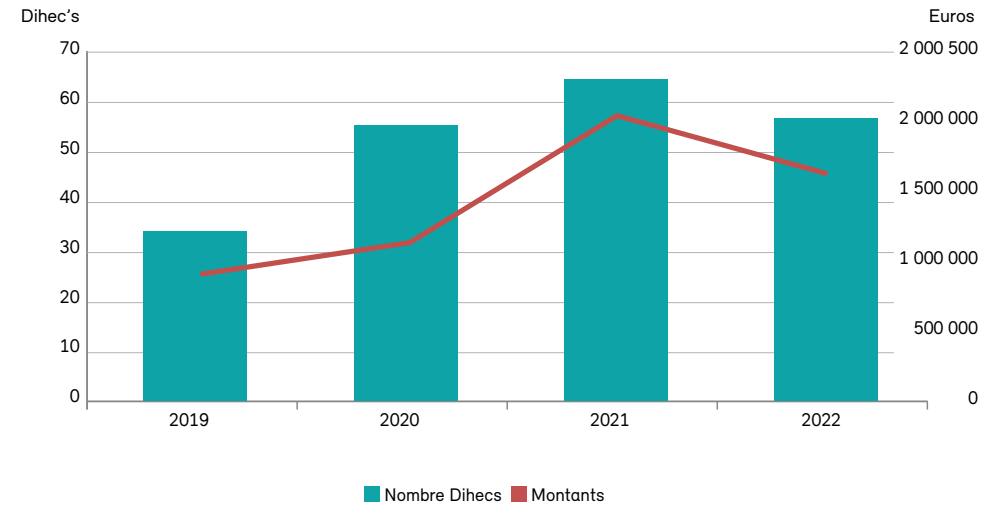


DÉCOMPTES



En 2022, 16 dossiers d'égouttage et 4 dossiers d'assainissement ont été clôturés pour un montant total de 11 827 932,67 €. Ces dossiers concernaient 13 communes en égouttage et 4 communes en assainissement.

DIHECS

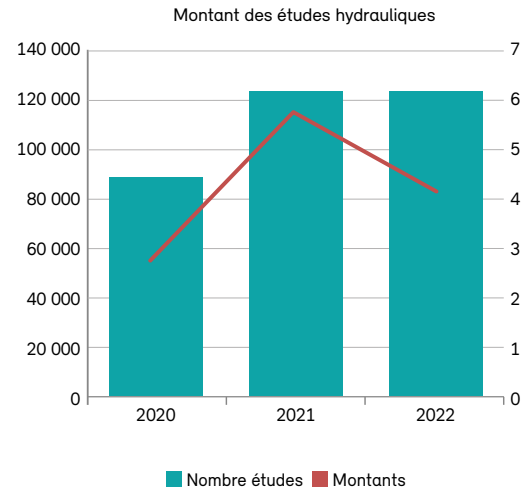


En 2022, le nombre de Dihec's (Dépenses d'Investissement Hors Exploitation Courante) rentrées et acceptées par la SPGE est de 57 pour un montant total de 1 609 644,58 € HTVA.

Le nombre quasi constant du nombre de Dihec's s'explique par le fait que les ouvrages vieillissent et que la remise à neuf continue des installations est nécessaire.



ETUDES HYDRAULIQUES



Ipalle est régulièrement sollicitée pour ses compétences en matière hydraulique. Diverses études ont été finalisées en 2022 pour un montant total de 84 144,26 € HTVA, dont notamment :

Pour la commune d'Ath

➤ Rues de l'Abbaye, Léon Jouret et Avenue du Bonheur : 9 500 €

Pour la commune de Celles

➤ Place Verte : 6 177,60 €

Rue Delvourgue et ruisseau de Rose en Pré : 5 000 €

Pour la commune de Frasnés-lez-Anvaing

➤ Problème d'inondations à Wattripont : 5 491,20 €

Pour la commune de Mouscron

➤ Pont Bleu : 46 675,20 €

Pour la commune de Péruwelz

➤ Rue Hoyaux à Bury : 8 643,89 €

Pour la commune de Silly

➤ Rue de la Sylle à Hellebecq : 656,37 €





2. EXPLOITATION



EMAS - DOMAINE
D'APPLICATION
ASPECTS SIGNIFICATIFS

DOMAINE D'APPLICATION

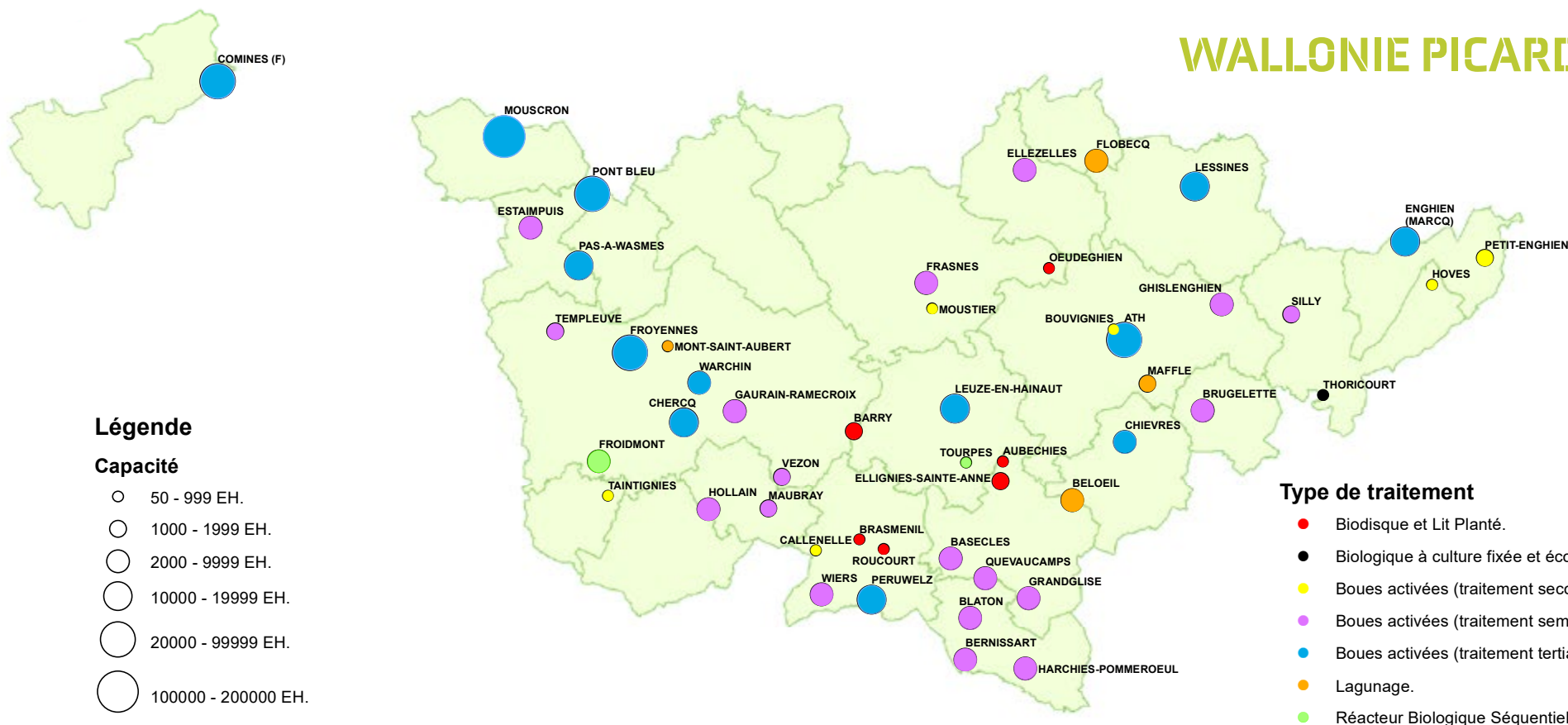
Toutes nos stations sont enregistrées EMAS et certifiées ISO 14001, sauf Hoves et Callenelle (ces unités devront être démantelées prochainement). Leurs caractéristiques sont disponibles sur le site internet d'Ipalle (<https://www.ipalle.be/localisation/>).

Les impacts significatifs résultant des analyses environnementales sont les suivants :

- Eaux claires parasites sur plusieurs collecteurs ;
- By pass régulier de la station d'épuration de Mouscron pour cause de blocage du dégrilleur d'entrée.

Ces deux points sont repris dans notre programme environnemental.

RÉSULTATS ET RÉALISATIONS 2022



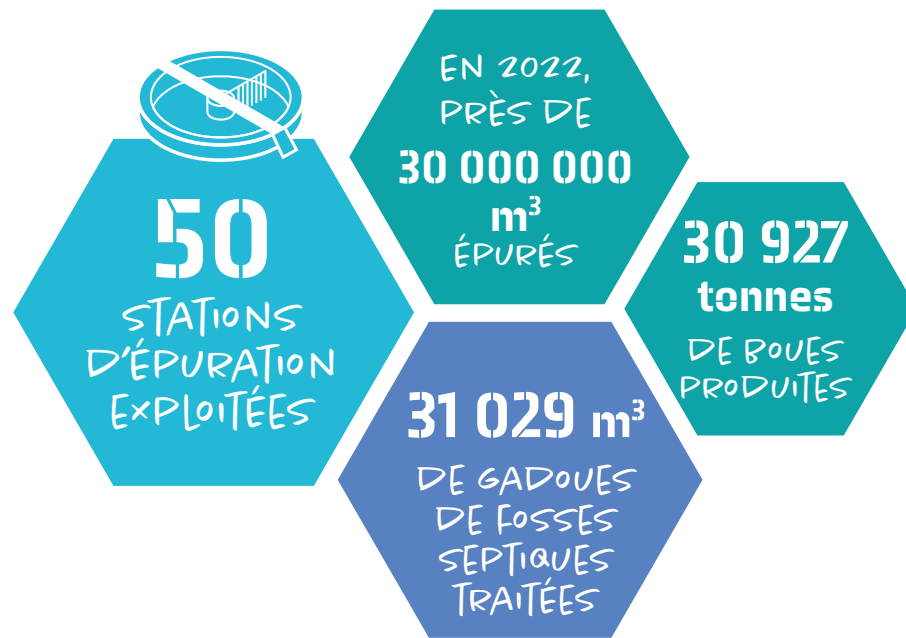


En 2022, 50 stations d'épuration sont exploitées par notre intercommunale. Ces ouvrages sont saturés à 75 % (EH DBO).

Ils ont permis l'épuration de près de **30 millions de m³** en 2022.

30 927 tonnes de boues ont été produites : **63 % valorisées en agriculture**, 36 % sur Thumaide et 1 % en cimenterie.

31 029 m³ de gadoues de fosses septiques ont été traitées sur 10 stations, ce qui représente ± 3 879 déversements.



RÉSULTATS ÉPURATOIRES

Les réseaux d'assainissement sont conçus pour transporter les eaux usées vers les stations d'épuration. Les réseaux étant majoritairement unitaires, les eaux pluviales y sont également présentes. Certaines stations doivent faire face à des eaux claires parasites. D'autres, a contrario, doivent gérer des pics importants de pollution. Après traitement, l'eau épurée est réintroduite dans le milieu naturel.

POLLUTION GLOBALE TRAITÉE PAR LES STATIONS D'ÉPURATION

L'année 2022 a été une année exceptionnellement sèche, ce qui explique l'importante diminution du volume d'eau traités sur nos stations.

	2020	2021	2022
M ³ en entrée	31 412 835	38 715 460	29 999 379
EH en entrée DBO	366 017	409 334	377 031
EH en entrée DCO*	-	-	320 751
Boues (tonnes matière brute)	30 388	32 092	30 927
Boues (tonnes matière sèche)	8 094	8 596	7 478
Boues (kg MS / EH) DBO	22	21	20
Boues (kgMS / EH)* DCO	-	-	23
Boues (kg MS / m ³)	0,27	0,22	0,25
DBO5 traitée (tonnes)	8 016	8 964	8 257
DCO traitée (tonnes)	18 035	20 170	15 805

(*) KPI SPGE



1. BOUES ACTIVÉES (TRAITEMENT TERTIAIRE)

CAPACITÉ : 20 000 – 200 000 EH		NOMBRE DE STATIONS : 5			
Volume total traité : 15 639 871 m ³ Charge totale traitée : 194 423 EH Gadoues traitées : 19 142 m ³ Rendement global : 97 %		Boues : 22 347 tonnes déshydratées 72 % en valorisation agricole 27 % en co-incinération sur Thumaide 1 % en élimination sur d'autres filières			
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
572	23	306	8	57	5
COMMENTAIRES					
Mouscron (200 000 EH) et Froyennes (50 000 EH) : Ces deux stations font l'objet d'un suivi de leurs eaux d'entrée dans le cadre de la crise Covid-19 depuis 2020. Les résultats sont disponibles sur le site de Sciensano.					
Comines (40 000 EH) : Les rejets de la station se font à présent en Belgique.					
Ath (22 500 EH) : Rien à signaler.					
Pont Bleu (20 000 EH) : Après mise en place du chaulage, les boues pourront être valorisées en agriculture en 2023.					

CAPACITÉ : 2 000 - 20 000 EH		NOMBRE DE STATIONS : 8			
Volume total traité : 7 005 549 m ³ Charge totale traitée : 70 279 EH Gadoues traitées : 2 536 m ³ Rendement global : 96 %		Boues : 6 606 tonnes déshydratées 42 % en valorisation agricole 56 % en co-incinération sur Thumaide 2 % en élimination sur d'autres filières Les boues des stations d'épuration de Chercq, Enghien et Lessines sont valorisées entièrement en agriculture depuis de nombreuses années avec succès.			
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
493	34	228	7	49	8
COMMENTAIRES					
L'ensemble du parc installé se compose de 8 stations : Chercq (12 000 EH), Leuze (10 800 EH), Enghien (15 000 EH), Péruwelz (14 000 EH), Lessines (12 000 EH), Pas-à-Wasmes (13 000 EH), Chièvres (5 000 EH), Warchin (7 000 EH) et Brugelette (3 450 EH).					
Pas-à-Wasmes (13 000 EH) : La station de Pas-à-Wasmes traite depuis 2015 avec succès la totalité des effluents de la tannerie Masure tout en respectant les normes de rejet spécifiques de la station d'épuration (hors un incident : cf. point 8).					



2. BOUES ACTIVÉES (traitement semi-tertiaire) : N uniquement

CAPACITÉ : 1 000 – 10 000 EH		NOMBRE DE STATIONS : 18			
Volume total traité : 5 865 077 m ³ Charge totale traitée : 44 632 EH Rendement global : 96 %		Boues : 1 974 tonnes déshydratées 29 % en valorisation agricole 69 % en co-incinération sur Thumaide 2 % en élimination sur d'autres filières			
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
438	30	237	7	54	7
COMMENTAIRES Le parc des stations d'épuration de ce type est le suivant : Estaimpuis (8 000 EH), Frasnes (2 650 EH), Ghislenghien (6 500 EH), Bernissart (3 100 EH), Blaton (4 000 EH), Basècles (4 500 EH), Grandglise (2 400 EH), Quevaucamps (3 500 EH), Brugelette (3 450 EH), Ellezelles (3 000 EH), Hollain, (8 000 EH), Gaurain (3 465 EH), Wiers (2 600 EH), Harchies (3 850 EH), Vezon (1 650 EH), Maubray (1 450 EH), Silly (1 000 EH) et Templeuve (1 000 EH).					

3. BOUES ACTIVÉES (traitement secondaire)

CAPACITÉ : 50 – 2 000 EH		NOMBRE DE STATIONS : 6			
Volume total traité : 138 535 m ³ Charge totale traitée : 11 004 EH Rendement global : 95 %		Boues : Evacuées par camion vidangeur sur d'autres stations équipées d'un traitement de boues			
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
496	50	259	13	74	27
COMMENTAIRES Le parc des stations d'épuration est le suivant : Moustier (225 EH), Taintignies (500 EH), Bouvignies (650 EH) et Petit-Enghien (1 000 EH). La station de Hoves (360 EH), mise en service dans les années 80 sera arrêtée dans les prochaines années. Les eaux seront reprises par une autre station. Suite à la mise en service de la station de Calenelle (600 EH), l'ancienne unité qui date de la même époque, a été arrêtée en octobre 2022.					



4. RÉACTEUR BIOLOGIQUE SÉQUENTIEL

CAPACITÉ : 50 – 1 000 EH				NOMBRE DE STATIONS : 2	
Volume total traité : 193 278 m ³		Charge totale traitée : 1 387 EH		Rendement global : 94 %	
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
451	41	262	10	45	26
COMMENTAIRES					
Les stations d'épuration de Tourpes (620 EH) et de Froidmont (3 000 EH) font l'objet d'un suivi mensuel de la qualité des rejets.					

5. BIODISQUE

CAPACITÉ : 50 – 2 000 EH				NOMBRE DE STATIONS : 6	
Volume total traité : 254 356 m ³		Charge totale traitée : 1 805 EH		Rendement global : 96 %	
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
397	34	219	7	56	19
COMMENTAIRES					
Les stations d'Oeudeghien (750 EH), Brasménil (675 EH), Roucourt (675 EH), Aubechies (350 EH), Ellignies-Sainte-Anne (1 150 EH) et Barry (1 250 EH) permettent le traitement des eaux de villages de plus petites tailles (< 2 000 EH).					

6. CULTURE FIXÉE

CAPACITÉ : 50 – 1 000 EH				NOMBRE DE STATIONS : 1	
Volume total traité : 16 019 m ³		Charge totale traitée : 246 EH		Rendement global : 97 %	
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
671	26	266	7	76	10
COMMENTAIRES					
Seule station de ce type actuellement en service sur notre territoire, Thoricourt (150 EH) présente de très bons résultats de traitement.					

7. LAGUNAGE

CAPACITÉ : 50 – 10 000 EH				NOMBRE DE STATIONS : 4	
Volume total traité : 886 694 m ³		Charge totale traitée : 6 975 EH		Rendement global : 91 %	
DCO (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		N _{tot} (mg/l)	
E	S	E	S	E	S
485	50	219	11	37	21
COMMENTAIRES					
Les stations de Mont-Saint-Aubert (600 EH), Maffle (1 500 EH), Flobecq (2 500 EH) et Beloeil (4 000 EH) sont des lagunes aérées.					
La station de Beloeil traite également les eaux de la malterie de Beloeil.					



8. NON-CONFORMITÉS Pourcentage de conformité annuelle : 100 %

	NOMBRE D'ANALYSES EN 2022	NOMBRE D'ANALYSES NON CONFORMES EN 2022	NOMBRE MAXIMAL D'ÉCHANTILLONS POUVANT ÊTRE NON CONFORMES	RESPECT DU CODE DE L'EAU
Froyennes	44	1	5	ok
Mouscron	192	2	16	ok
Moustier	4	1	1	ok
Pas-à-Wasmes	45	3	5	ok
Péruwelz	36	1	4	ok
Silly	20	2	3	ok
Templeuve	36	1	4	ok

Les analyses effectuées par Ipalle sont plus nombreuses que celles des fréquences légales. Le nombre de non-conformité est en-deçà du maximum autorisé par le Code de l'Eau.

Les dépassements en 2022 sont les suivants :

Silly : Rejet de boues activées en raison d'une réception d'effluents non-conformes d'une brasserie en mai. Non-conformité en MES en raison de réception de levures provenant de la même brasserie en octobre.

Mouscron : Nous constatons 2 non-conformités :

1- Non respect de la norme en Ptot en raison d'une défaillance de la sonde de mesure d'O2 entrainant un manque d'aération en février.

2- Perte de boues en raison d'un défaut d'automate lors d'un épisode pluvieux en décembre (trop d'eau acceptée sur la station).

Péruwelz : En décembre, perte de boues en raison de la présence de bactéries filamenteuses (charge importante issue d'une brasserie).

Pas-à-Wasmes : Nous constatons 3 non-conformités :

1- Intervention sur le clarificateur en juin (réparation des voiles béton).

2- et -3 En juillet, charge industrielle trop importante par rapport à la pollution domestique : déséquilibre de l'influent entrainant un dépassement en MES.

Froyennes : Arrêt de l'automate en décembre.

Templeuve : Arrêt de l'automate en décembre.

Moustier : Lessivage de la station en raison d'un débit trop important en décembre.



CONSOMMATION RESPONSABLE

L'exploitation des stations de traitement des eaux usées entraîne de facto une consommation énergétique importante. Notre parc est constitué de stations d'épuration de petites tailles, conséquence d'un habitat rural dispersé, et de stations urbaines de plus grandes tailles. La taille des secondes permet une économie d'échelle.

Les audits AMURE des stations de Mouscron, Ath et Pas-à-Wasmes ont été réalisés en 2022 et ont permis de mettre en place un plan d'actions pour réduire les consommations énergétiques. Le suivi énergétique global des différentes installations a également permis de détecter quelques pertes d'énergie et d'y remédier rapidement.

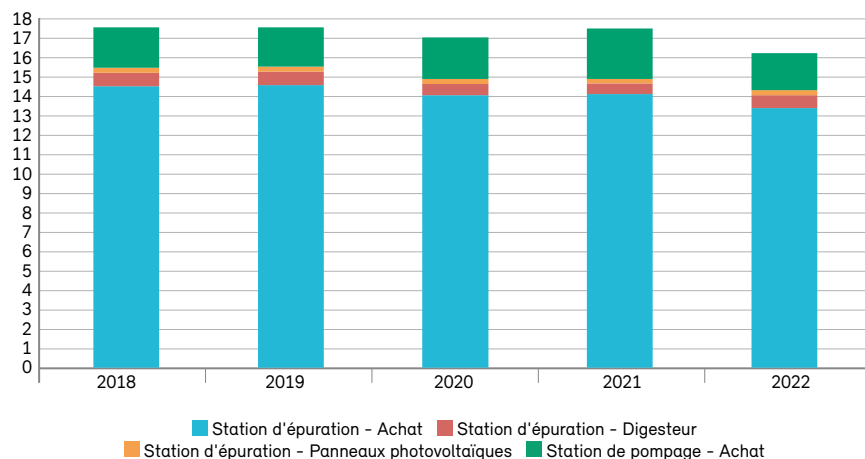
Le projet d'installation de compteurs énergétiques sur nos 10 stations les plus consommatrices a pris du retard suite aux difficultés d'approvisionnement liées à la guerre en Ukraine.

En 2022, le secteur de l'épuration a consommé 16,3 GWh alors que la consommation moyenne de 2018 à 2021 s'élevait à 17,4 GWh. C'est une économie de plus de 1 GWh sur le secteur. Cela représente 7 707 t de CO2 émis, soit une diminution de plus de 7 % par rapport à la moyenne des émissions de 2018 à 2021.

On estime que la sécheresse a contribué à réduire nos consommations énergétiques de l'ordre 0,35 GWh. En effet, les pompes de relevage des eaux ont été moins sollicitées que les autres années. Les 0,65 GWh restant peuvent se justifier par les améliorations apportées par nos équipes.

Nous avons également porté une attention particulière à l'optimisation de la production du digesteur de Mouscron, qui a ainsi généré 100 MWh en plus par rapport à 2021.

Consommation électrique du secteur de l'eau



Deux indicateurs sont utilisés pour suivre les consommations :

- 1 ➤ Le premier est le rapport entre la consommation électrique et le volume des eaux usées en entrée (kWh/m³). C'est un indicateur quantitatif. Il est sensible à la pluviométrie.
- 2 ➤ Le second est le rapport entre la consommation électrique et la demande biologique en oxygène, dite DBO5, ou la demande chimique en oxygène, dite DCO. Ces indicateurs sont plutôt qualitatifs. La DBO5 et la DCO mesurent la pollution des eaux usées.

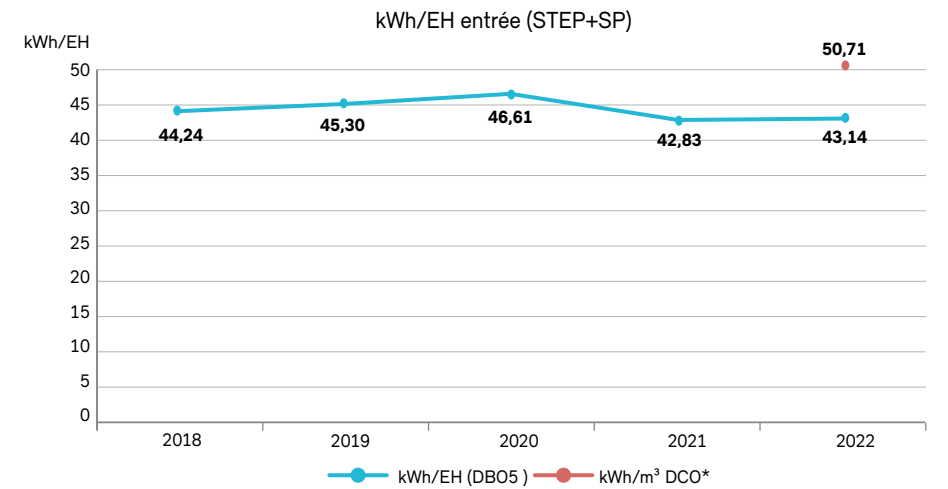
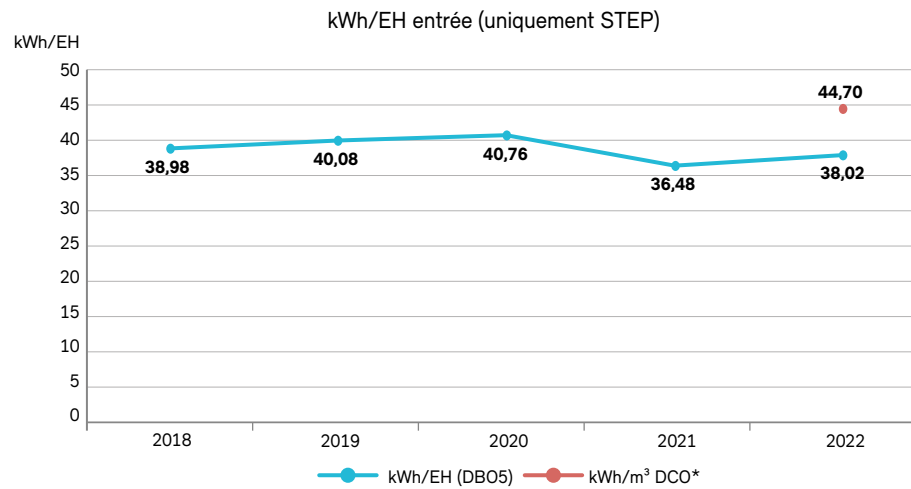
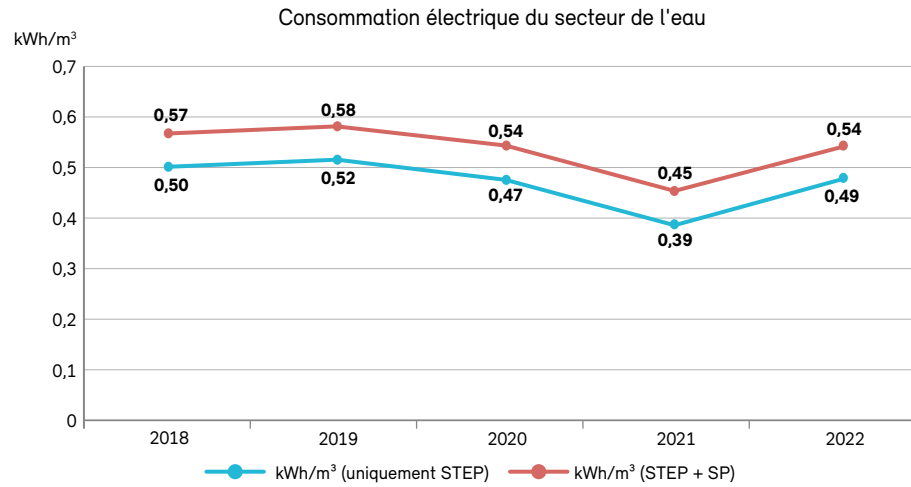
L'année 2021 a été très pluvieuse et 2022 très sèche. Malgré cela, nous pouvons constater que les consommations spécifiques de ces 2 années sont les plus faibles depuis 5 ans.

En 2022, Ipalle a consommé 540 Wh/m³ (stations de pompage et stations d'épuration). L'objectif est de diminuer cette consommation spécifique tout en maintenant la qualité des eaux épurées.

En plus de travailler depuis des années à la réduction de la consommation énergétique, certains sites sont pourvus d'une unité de production d'énergie renouvelable:

- Une installation de biométhanisation et cogénération sur le site de Mouscron.
- Des panneaux photovoltaïques sur les sites d'Ath, Froyennes, Enghien, Mouscron et Wiers.

Aujourd'hui, la part d'énergie renouvelable produite sur site représente environ 5 % de la consommation totale du secteur de l'eau. L'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur 8 autres sites en 2023.



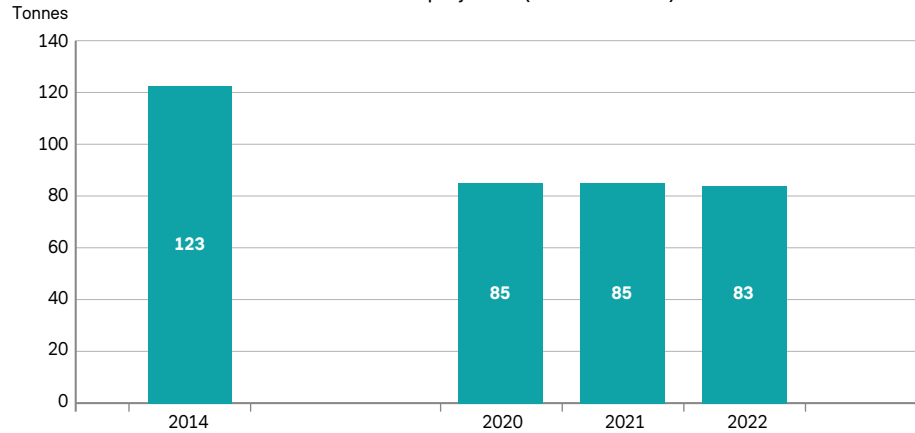
* Les chiffres antérieurs à 2022 ne sont pas disponibles car il s'agit d'un nouvel indicateur demandé par la SPGE.



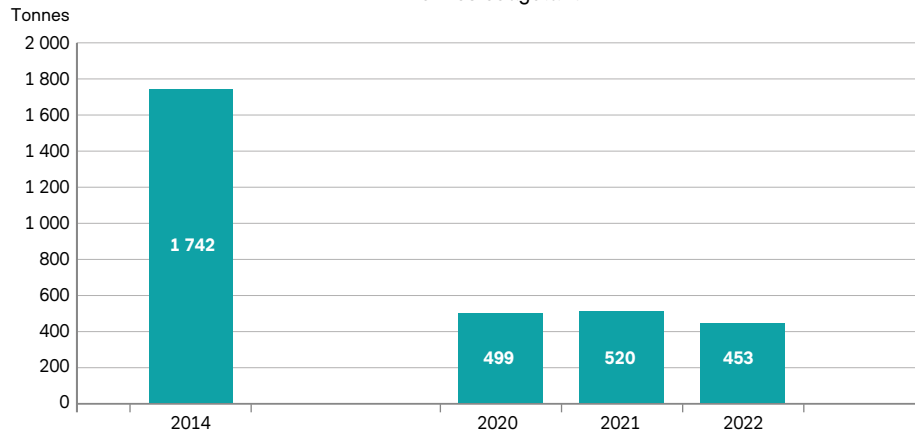
Dans le cadre de notre politique de développement durable, le laboratoire, en collaboration avec le service d'exploitation, veille à diminuer les consommations en réactifs tout en respectant les normes de rejets.

Les actions d'optimisation et de suivi ont permis de maîtriser l'évolution du coût global par équivalent-habitant en dépit de l'augmentation des prix à la consommation.

Tonnes polymère (matière active)



Tonnes coagulant



	2017	2020	2021	2022
polymère (tonnes)	103	85	85	83
polymère (kg/TMS))	13	10,5	9,9	11
coagulant (tonnes)	1742	499	520	453
coagulant (kg/EH DBO entrant)	4	1,4	1,3	1,2
coagulant (kg/EH DCO* entrant)	-	-	-	1,4

(*) KPI SPGE

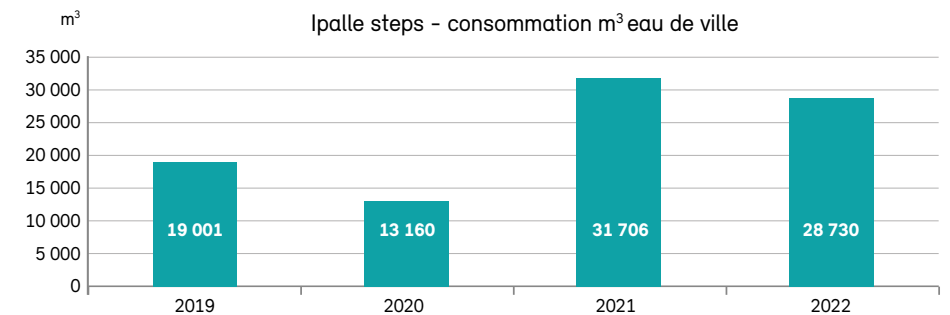
GESTION DES DÉCHETS

Sables provenant des installations de traitement des matières issues du curage des réseaux et avaloirs

Ipalle dispose de deux installations de traitement des matières issues du curage des réseaux ainsi que des avaloirs, sur les sites des stations d'épuration de Mouscron et Ath. Au cours de l'année 2022, celles-ci ont pris en charge respectivement 3 882 et 3 184 tonnes de matières. A l'issue du traitement, 856 et 1 065 tonnes de sables ont été valorisées comme matériau de construction par la société TRBA.

Déchets

DÉCHETS	Tonnes	2020	2021	2022
Graisses	tonnes sèches	509	654	211
	kg/m ³	0,016	0,016	0,007
Dégrillage - dessablage	tonnes	1 440	1 290	1 053
	kg/m ³	0,045	0,033	0,035
Déchets dangereux	tonnes	3	1	5
	g/m ³	0,114	0,027	0,17



Le compteur d'eau de la station de Mouscron était défectueux et a été remplacé en 2021. Les chiffres 2019 et 2020 sont donc sous-estimés.



3. AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025



FINANCIER

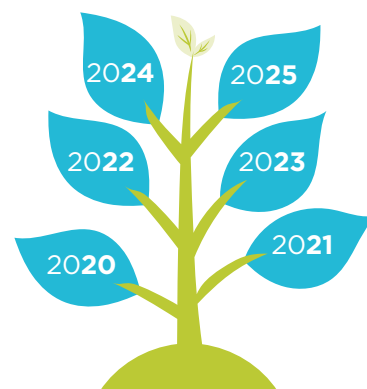
➤ OPTIMISER LE COÛT D'INVESTISSEMENT DES OUVRAGES

Dégager les solutions les plus « appropriées » en vue d'assainir les eaux usées dans les agglomérations de moins de 2.000 EH.



Réalisations 2022

- Participation à des groupes de travail avec la SPGE, le SPW et les OAA
- Détermination du traitement dit « approprié »
- Première step avec ce traitement prévue pour 2025



ENERGIE

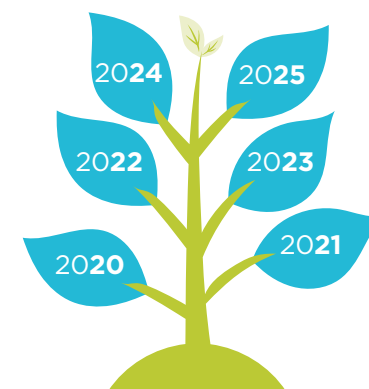
➤ DIMINUER LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES OUVRAGES

Continuer à améliorer les installations électriques des ouvrages par :



Réalisations 2022

- L'utilisation de moteurs à rendement énergétique élevé ;
- L'installation de démarreurs et de variateurs sur les moteurs de grosse puissance.
- La consommation énergétique des stations d'épuration a diminué de 7 %





AMÉLIORATION CONTINUE

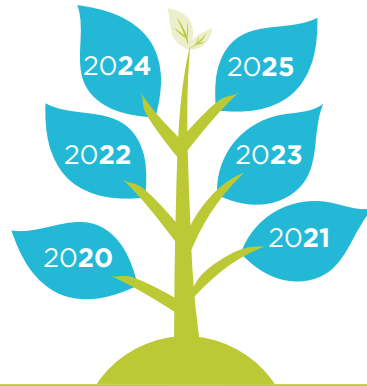
➤ VEILLE TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Avec le vieillissement des ouvrages, intensifier les demandes de DIHECs.



Réalisation 2022

- Augmentation de près de 80 % du nombre de DIHECS depuis 2019



➤ AMÉLIORER LE SUIVI DES COLLECTEURS

Création d'équipes spécialisées dans le suivi des collecteurs dans chaque secteur.



Réalisation 2022

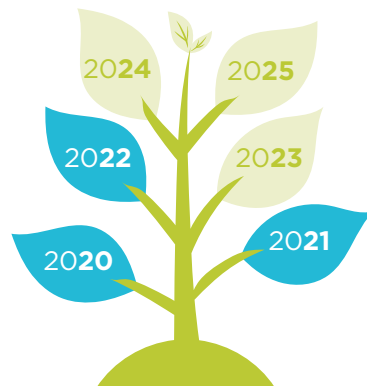
- Budget demandé à la SPGE.



OUTILS INFORMATIQUES

➤ AMÉLIORATION DU SUIVI DES TRAVAUX D'EXPLOITATION SUR SITES

Utilisation d'un logiciel de suivi des installations comportant les aspects administratifs (« PROJETS ») en lien avec la cartographie.



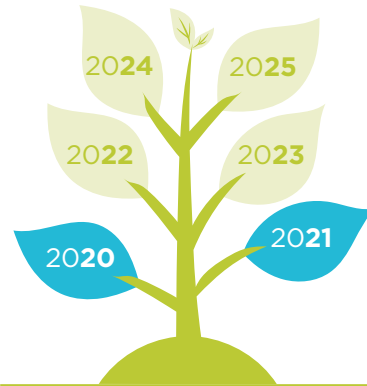


AMÉLIORATION CONTINUE

➤ AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ D'ÉLIMINATION DES BOUES

Etudier un projet de centre de déshydratation des boues des petites steps.

- Une proposition d'investissement sera introduite à la SPGE en 2024



➤ SUIVI TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Réaliser des audits techniques de nos bâtiments (génie civil, économie d'énergie, techniques spéciales...) et lancer ensuite un plan d'actions de modification suite à ces audits.



Réalisation 2022

- Intégration au planning des audits AMURE



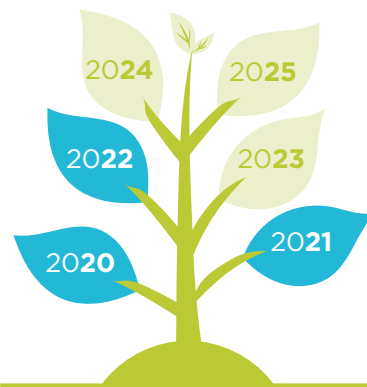
➤ OPTIMISER NOS INSTALLATIONS DE TRAITEMENTS DES CURURES

Optimiser la capacité de traitement en vue de faire face à l'augmentation des apports tant externes qu'internes, le cas échéant par ouvrage de regroupement intermédiaire.



Réalisations 2022

- Pré-étude acceptée par la SPGE
- Projet prévu pour 2024





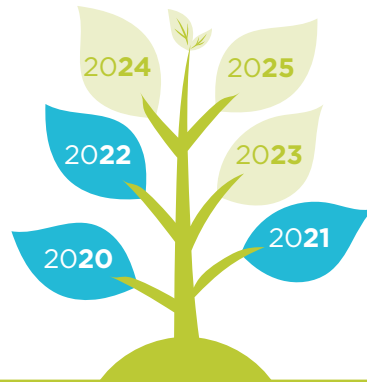
ASSAINISSEMENT

Mettre en oeuvre le programme d'investissement d'assainissement 2017-2021



Réalisations 2022

- 47 dossiers sont repris au PI 2017-2021 pour un montant de 63 062 182 €
- 32 dossiers en travaux ou réceptionnés
- 4 dossiers travaux à débiter (2023)
- 11 dossiers à l'étude

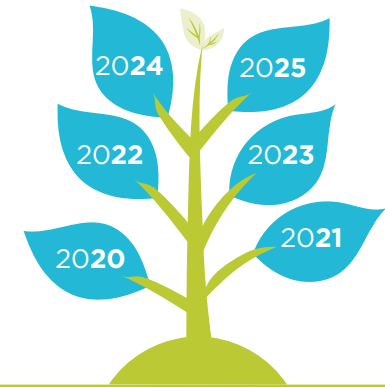


Mettre en place le contrat d'assainissement rural pour les agglomérations de moins de 2.000 EH



Réalisation 2022

- 109 dossiers sont repris au PI 2022-2032 pour un montant de 100.900.928 €

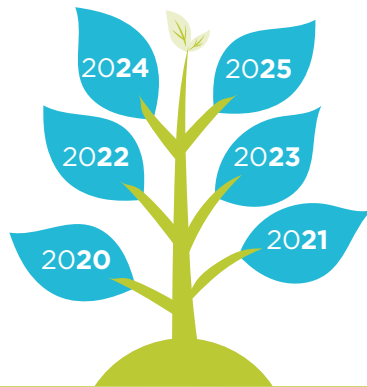


Limiter la dilution des eaux collectées (investigations sur réseau, déversoirs d'orage et stations de pompage) et mise en oeuvre des solutions proposées



Réalisation 2022

- 3 dossiers repris dans le PI 2022-2032





ÉGOUTTAGE & VOIRIES

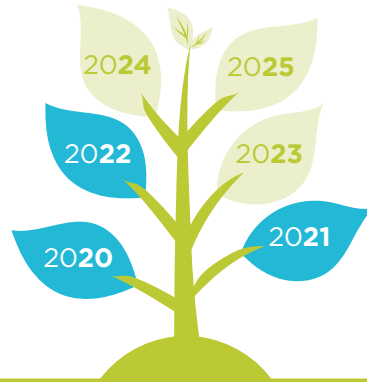
➤ AMÉLIORATION DU TAUX D'ÉGOUTTAGE

Exécuter le PIC (Programme d'Investissement Communal) 2020-2021 et suivants



Réalisations 2022

- 56 dossiers repris dans le PIC pour un montant de 13 499 078 €
 - 10 dossiers reportés ou abandonnés
 - 37 dossiers en travaux ou réceptionnés
 - 9 dossiers travaux à débiter (début 2023)
- Nouveau PIC 2022-2024 en cours de validation : 61 dossiers déjà approuvés par la SPGE



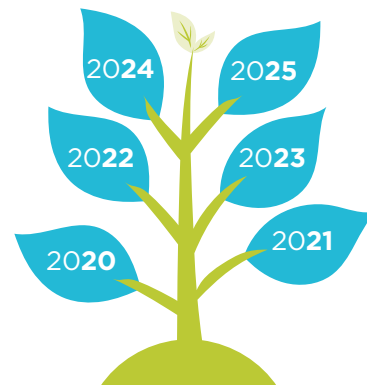
➤ GÉNÉRALISATION DU RÔLE D'AMO POUR DES TRAVAUX CONNEXES À L'ÉGOUTTAGE (VRD : Voiries - Réseaux - Divers)

Assurer le rôle d'AMO des communes pour les aménagements communaux (voiries, abords, etc.).



Réalisation 2022

- 44 dossiers d'AMO pour les communes (voiries, lutte contre les inondations,...) pour un montant de travaux de 14 892 409,88 €.

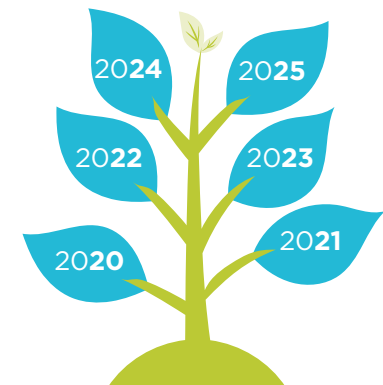


Assurer le rôle d'AMO pour d'autres Associés (SWDE, CPAS, SPW...) afin de réaliser des aménagements VRD distincts.



Réalisation 2022

- 27 dossiers SWDE, IEG pour un montant de 8 852 823,67 €.





PÔLE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

1. LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Si la Wallonie picarde a, par chance, été épargnée lors des inondations dévastatrices de l'été 2021, tous ont encore en mémoire les terribles images de chaos et de désolation en plusieurs endroits de la Wallonie.

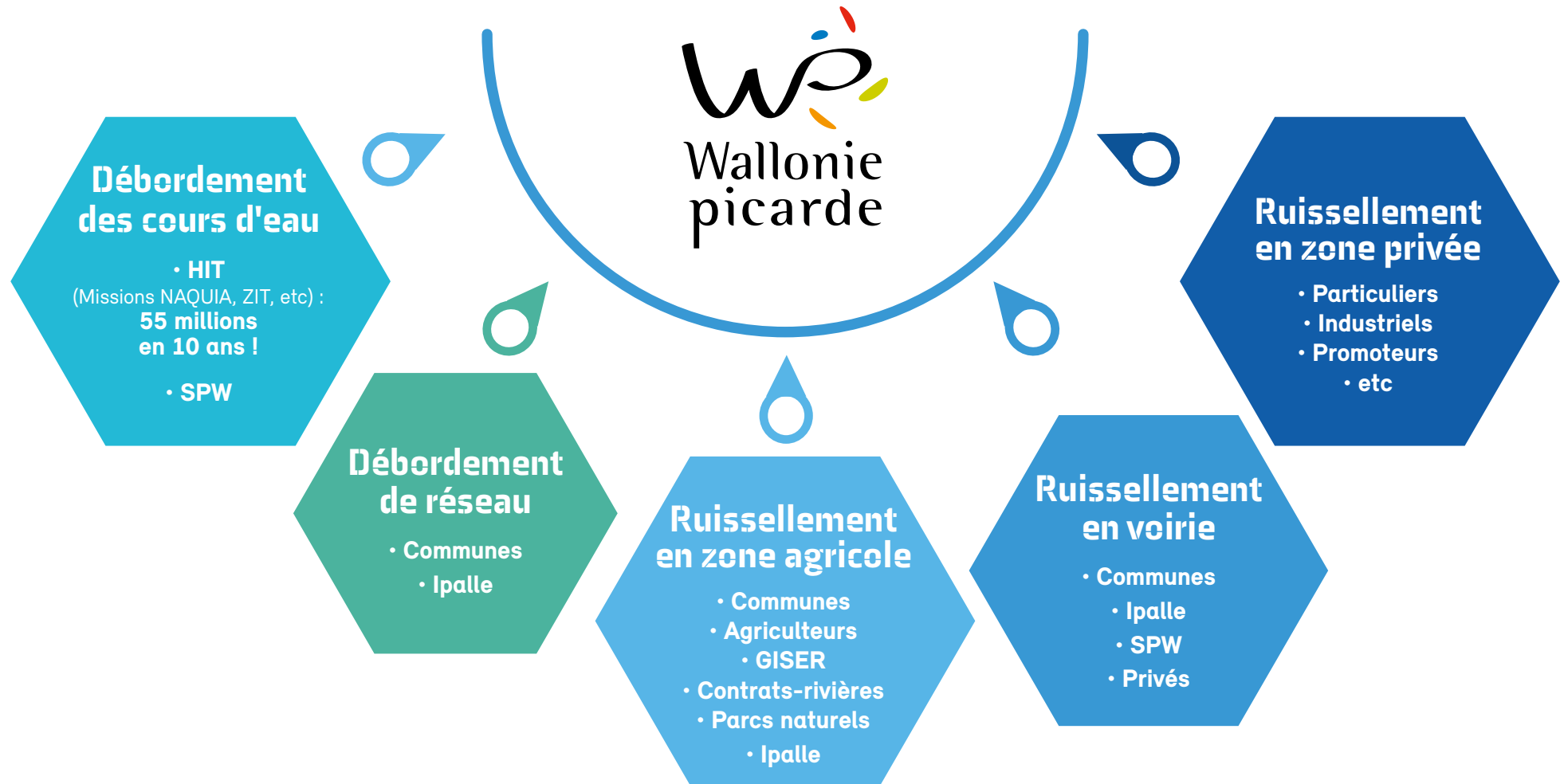
Consciente que nul n'est à l'abri, la Conférence des bourgmestres et élus de Wallonie picarde a adopté, dans la foulée, une motion traduisant la nécessité d'une approche territoriale de la prévention et de l'adaptation au dérèglement climatique. La motion s'articule sur le recours à une expertise qualitative afin d'établir un diagnostic du territoire. De par son expertise, Ipalle est chargée de regrouper les acteurs du territoire afin de mener cette mission dans une approche collaborative.

Courant 2022, Ipalle a rencontré individuellement chacune des 23 communes du territoire afin de leur présenter la vision de la « Gestion proactive » des réseaux communaux. Cette approche consiste à proposer les prestations suivantes :

- Module 1 (de base) : regroupe les services d'échanges avec le Service Technique Communal, les entreprises / architectes et le citoyen.
- Modules 2 et 3 : sont relatifs à la gestion intégrée et pro-active des réseaux d'eaux usées (Module 2) et d'eaux pluviales (Modules 3).
- Module 4 : concerne les modélisations hydrauliques des réseaux.



Inondations : les acteurs en WAPI



→ Co-construction entre les acteurs



Toutes les communes ont adhéré au Module de base et certaines d'entre elles aux Modules 3 et 4 plus spécifiquement orientés sur la gestion des eaux pluviales.



2. GESTION INTÉGRÉE DES RÉSEAUX

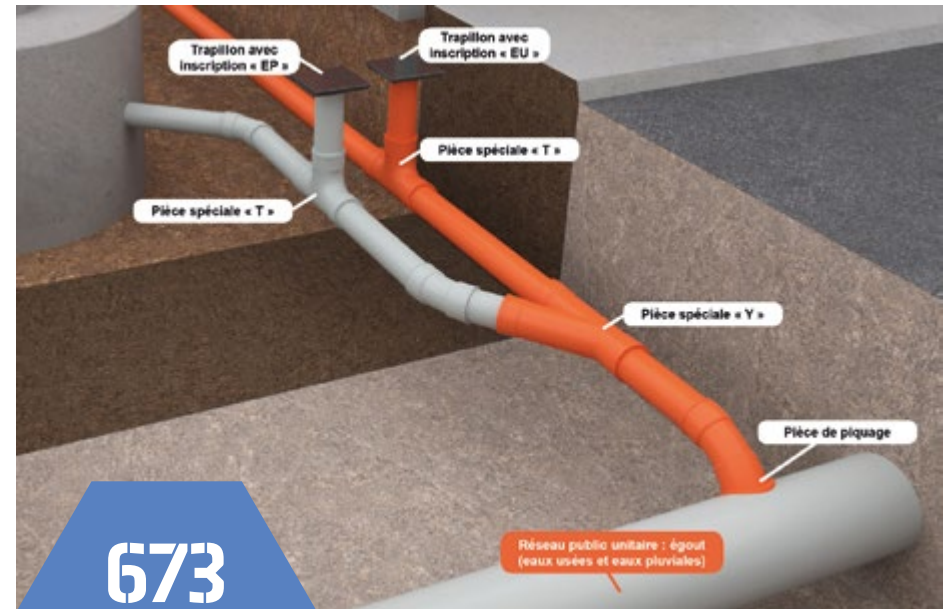
Afin d'assurer une « Gestion Intégrée des Réseaux » (GIR) d'égouttage, les missions liées à la gestion de l'eau à la parcelle (dites « amont du réseau ») et certaines missions liées à l'inventaire et à l'entretien des réseaux publics ont été prises en main par les équipes d'Ipalle. Depuis fin 2017, l'ensemble de nos 23 communes a adhéré à ces services.

1.1. GESTION À LA PARCELLE

AVIS D'URBANISME

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (O.A.A.), Ipalle procède à l'analyse de la conformité des projets au regard du Code de l'Eau et de son impact environnemental. Cette mission consiste notamment à prescrire les dispositions requises en correspondance avec les données cartographiques (zones d'assainissement, zones d'aléas d'inondations, etc.) disponibles, à examiner la nécessité d'exécuter des charges d'urbanisme ou d'urbanisation spécifiques sur le domaine public (raccordement, pose de réseaux), et également à définir l'impact du projet sur l'imperméabilisation du sol et sa remédiation. Après une forte augmentation de ces demandes durant les cinq dernières années (+ 60 % en 5 ans), le nombre de dossiers a logiquement diminué, en parallèle au ralentissement des investissements dans la construction (coût des matériaux, etc.).

1 607
NOUVEAUX AVIS
D'URBANISME



673
RACCORDEMENTS

755
dossiers
OUVERTS

RACCORDEMENTS

Dans le cadre du contrôle des charges d'urbanisme, le service se charge également de vérifier la bonne mise en œuvre des raccordements à l'égout public. En 2022, à l'exception de Beloeil, l'ensemble des communes a délégué au GIR le contrôle des raccordements à l'égout. Le nombre de dossiers à traiter a à nouveau sensiblement évolué (+ 40 %).



78
contrôles
DE STATIONS
D'ÉPURATION
INDIVIDUELLE

STATIONS D'ÉPURATION INDIVIDUELLE (SEI)

La gestion et le suivi des systèmes d'épuration individuels sont effectués depuis 2016 au sein de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA). La SPGE a créé une plateforme informatique, « SIGPAA », qui permet aux propriétaires et à Ipalle de suivre les opérations techniques et financières de chaque installation.

La charge de travail de proximité pour le conseil auprès des citoyens (+ 800 en 2022) et pour les contrôles de terrain (78 en 2022) est en augmentation.



CONTROLES DES CHARGES D'URBANISME

Cette mission consiste à contrôler la qualité de la mise en œuvre des équipements conformément au cahier des charges Qualiroute. La conformité aux exigences décrites au permis (volume du bassin d'orage, débit de fuite, etc.) est également évaluée.

41
chantiers
SUIVIS

ETUDES DE ZONES ET MODIFICATIONS DU PASH

Dans le cadre de ses remises d'avis d'urbanisme et de la réalisation du cadastre des réseaux, le service met en évidence des incohérences sur le zonage d'assainissement devant à terme faire l'objet de propositions de modification de PASH. Une demande de financement pour +/- 90 dossiers a été adressée à la SPGE.

Cette années, 5 études ont été initiées sur le territoire (Chièvres, Mourcourt, Blaton, Warchin et Esquelmes). Ces études concernent des prestations de terrain (enquêtes à la parcelle, cadastre du réseau, investigations) et de bureau (cartographie, estimatifs, et autres analyses).



CertIBEau

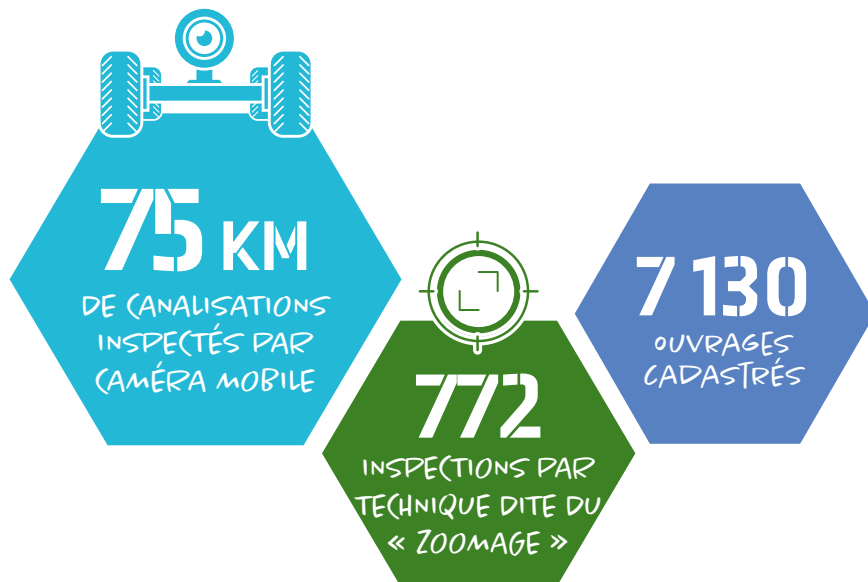
CERTIBEAU

Depuis le 1^{er} juin 2021, les nouvelles constructions devront disposer d'une Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau dénommée « CertIBEau », portant sur les installations intérieures d'eau et d'assainissement. Cette certification a pour but d'informer et de vérifier les installations en matière d'eau respectant les principes du Code de l'Eau.

Ipalle répond aux questions des citoyens et les conseille dans leur procédure (service public de proximité). De plus, la SPGE a confié à notre service les missions de formation et d'analyse de cas liés à la gestion des eaux usées et pluviales.



1.2. ASSISTANCE À LA GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE COMMUNAUX



La « Gestion Patrimoniale de l'Égouttage Communal » (GPEC) est indispensable pour garantir la performance des réseaux, aujourd'hui et demain. Ipalle est bien entendu le partenaire privilégié de ses communes dans ce domaine. Elle apporte son expertise afin de répondre aux nombreuses sollicitations en vue d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés. Les prestations associées à ces missions sont reprises ci-après.

INVENTAIRE (CADASTRE) ET INSPECTION DES RÉSEAUX

Ipalle collabore activement avec sa filiale « CITV » afin de procéder à l'élaboration d'un cadastre des réseaux dans un système appelé « Infonet ».

Dans le cadre du projet « Get up Wallonia », le Gouvernement wallon a dégagé un budget de 11.625.000 € au profit de la SPGE pour améliorer la connaissance du réseau d'égouttage wallon et plus spécifiquement pour des opérations de curage et d'endoscopie de ce réseau. Sur base des critères environnementaux retenus par le Gouvernement wallon, il a été ainsi identifié 158 km de réseaux d'égouttage à investiguer sur le territoire d'Ipalle, sur plusieurs années. Ces opérations ont débuté en 2022 sur les communes d'Ath (11 km), Ellezelles (24 km) et Frasnes-lez-Anvaing (3 km).

Les données collectées sont publiées sur le portail cartographique et sont disponibles sur le site internet d'Ipalle, à l'usage des différents acteurs tels que les communes, les architectes, les entreprises mais aussi les citoyens.

Ce portail
cartographique, qui
met à disposition
les informations
géographiques des
réseaux, a été visité plus
de 2 650 fois



CURAGE DES RESEAUX

Ipalle a poursuivi sa collaboration avec CDTV pour l'organisation des curages des canalisations enterrées. Ce curage est une prestation nécessaire à réaliser préalablement à l'endoscopie de la canalisation, de façon à respecter les normes sur les conditions d'inspection.

Durant l'année 2021, le service GIR a également lancé un marché cadre pour le curage des ouvrages et réseaux qui a démarré en 2022.

CURAGE DES AVALOIRS

Depuis plusieurs années, des communes (Ath, Brugelette, Celles, Comines-Warneton, Mouscron, Ellezelles, Silly et Tournai) ont confié à Ipalle la mission d'effectuer le curage de leurs avaloirs. En 2022, plus de 55 000 avaloirs ont été curés.

AUDITS DE RESEAUX

Suite à l'inspection télévisuelle de conduites (dont certaines nécessitent un curage préalable), permettant de mettre en évidence les désordres constatés, des audits sont établis. Ces rapports permettent de définir les priorités d'intervention pour remettre le réseau en bon état.



102
AUDITS
DE RESEAU

OPÉRATIONS (D'ENTRETIEN ET/OU DE RÉPARATION) SUR RÉSEAU

Selon les désordres constatés lors des audits, des opérations de réparations sont parfois nécessaires afin de rétablir les performances des canalisations. Ces travaux sont effectués par des entreprises désignées dans le cadre d'un marché pluriannuel.

DEMANDE D'IMPETRANTS

Un travail conséquent est mené par Ipalle pour répondre aux demandes émanant du portail KLIM-CICC, mis en place au niveau fédéral pour répondre à la problématique de la gestion des impétrants.

De même, le décret « Régional » POWALCO, dont l'objet consiste à susciter une coordination entre maîtres d'ouvrage intervenant dans une zone géographique définie, a engendré un travail important pour les équipes (encodage dans la plate-forme en vue d'informer les « gestionnaires » de voiries et de réseaux, gestion des demandes de coordination, etc.).

41
INTERVENTIONS
D'OPÉRATIONS ET
DE RÉPARATIONS
SUR RÉSEAU

13 897
DEMANDES
D'IMPÉTRANTS
TRAITÉES

Curage de 45 km de conduites sur le territoire de nos différentes communes





3. BÂTIMENT & TECHNIQUES SPÉCIALES



Grâce à une équipe technique pluridisciplinaire, Ipalle apporte des solutions concrètes aux sollicitations des communes et des « collectivités ». Quelques-uns des projets marquants suivis durant l'année 2022 sont repris ci-après.

Mouscron : Château des Comtes

La Ville de Mouscron a confié à Ipalle l'assistance à maîtrise d'ouvrage de son magnifique Château des Comtes pour les parties « techniques spéciales » et « stabilité ». Erigé au XV^{ème} siècle, celui-ci est à l'abandon depuis l'incendie de 1995. Il sera entièrement restauré pour permettre l'accueil du public. Le corps de logis sera stabilisé afin d'y aménager une taverne et des salles d'exposition. En extérieur, les murs de douves instables seront démontés et reconstruits de manière pérenne. Une trace de l'ancien donjon du XV^{ème} siècle sera érigée et la cour haute sera aménagée en terrasse et jardins pour profiter du cadre verdoyant des alentours. Durant l'année 2022, le projet et le dossier d'adjudication ont été avalisés par l'Agence Wallonne du Patrimoine et la demande de permis d'urbanisme a été introduite.



Chièvres : Salle de la Marcotte à Huissignies

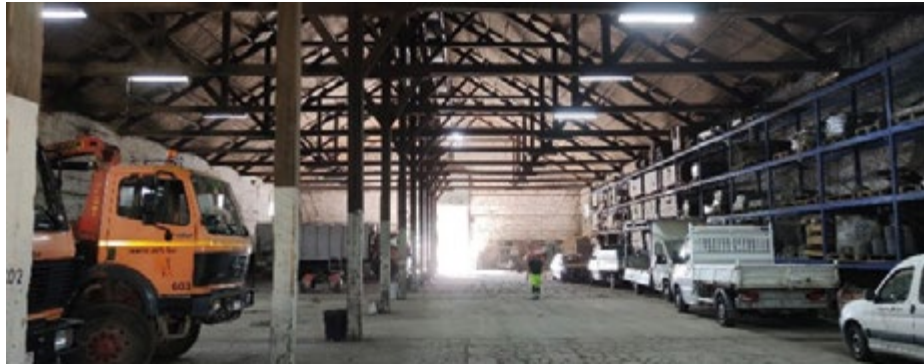
Dans une politique de diminution de ses rejets de CO₂, la Ville de Chièvres a contacté Ipalle en 2021 afin d'étudier la rénovation énergétique et la mise en conformité électrique de la salle « La Marcotte » à Huissignies. L'expertise du service Bâtiment et Techniques Spéciales a permis à la commune de répondre à un appel à projets Ureba Exceptionnel 2021, obtenu en fin d'année. Pendant l'année 2022, les études préalables ont permis d'avancer sur la programmation des travaux et l'avant-projet.





Ath : nouveaux ateliers communaux

L'éclatement du service des travaux de la Ville d'Ath en différentes implantations ne permet plus de répondre de manière optimale aux besoins de la Ville et de sa population. Un regroupement des différentes divisions en un pôle technique unique a donc été décidé et l'Administration communale a confié à Ipalle la mission d'accompagnement pour la mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un marché de « conception-réalisation ». En 2022, le lancement de la procédure du marché de « design & build » a eu lieu et l'ouverture des offres s'est opérée en fin d'année.



Chièvres : aménagement des anciens bureaux du CPAS de Chièvres à Ladeuze

La Ville de Chièvres a confié à Ipalle le projet de la rénovation intérieure des anciens bureaux du CPAS afin de pouvoir accueillir différents services communaux. Les travaux de démolition ont débuté courant du mois de décembre 2022, pour enchaîner avec les travaux de gros-œuvre. La fin des travaux est prévue fin 2023.



Brunehaut : Commissariat de Police à Bléharies

La Zone de police du Tournaisis a confié à Ipalle la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'auteur de projet pour les travaux de transformation de l'ancien bureau de poste de Bléharies en commissariat de proximité pour la commune de Brunehaut. L'année 2022 a été marquée par les travaux de parachèvements. Ceux-ci sont en cours de finalisation et s'achèveront à la fin du mois de mars 2023.



Frasnes-lez-Anvaing : Hall sportif des Collines

La commune de Frasnes-lez-Anvaing a confié à Ipalle la réalisation d'une étude énergétique du bâtiment et d'un dossier de faisabilité pour le remplacement de la chaudière existante par une chaudière biomasse, dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 2020. Cette étude a débouché sur l'obtention d'un subside pour l'installation de chaudières biomasse. Ipalle a réalisé le dossier de soumission et a suivi la réalisation des travaux étudiés. L'installation a été mise en service fin 2022.





Tournai : Halle-aux-Draps

La Ville de Tournai a confié à Ipalle la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre de travaux de mise en conformité de la Halle-aux-Draps. Les travaux de rénovation ont débuté au printemps 2022 et se sont concentrés sur la démolition/reconstruction des annexes non classées. Celles-ci permettront d'accueillir de nouveaux sanitaires, cuisine, bar et ascenseur pour garantir un accueil optimal du public et l'accès PMR à l'ensemble du bâtiment. Le chantier se poursuivra en 2023 notamment avec le remplacement de la verrière sur la partie classée du bâtiment et ce, en parfaite collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP).



Tournai : Maison de la Culture

La Ville de Tournai a confié à Ipalle une mission d'appui afin de l'accompagner dans le suivi de ce chantier très spécifique. 2022 a vu s'achever la première phase des travaux permettant la prise de possession de la grande salle ainsi que la libération du hall d'accueil. Le chantier se poursuivra en 2023 par l'extension des bureaux, de la bibliothèque et la cafétéria jouxtant la salle Frank Lucas.



Tournai : TournaiXpo

Les travaux de restructuration de l'infrastructure de TournaiXpo ont débuté courant décembre 2021. La première phase a consisté à dépolluer le sol à hauteur d'une ancienne citerne à fuel défectueuse qui était située sous une partie du bâtiment existant. Est venue ensuite la déconstruction des toitures existantes, de la charpente de la partie centrale et du cloisonnement intérieur du bâtiment.

Le bâtiment étant mis à nu, la construction de la nouvelle charpente majestueuse de la nef centrale et de la casquette surplombant la nouvelle entrée a pu être réalisée, suivie de l'exécution de la nouvelle couverture de l'ensemble du site.

Les murs préfabriqués délimitant la périphérie du bâtiment ont également été réalisés. Les bardages, les menuiseries extérieures et les équipements techniques seront installés courant 2023.





Tournai : Centre culturo-sportif SATTa de Templeuve

Après avoir rencontré les différents clubs sportifs en vue de définir leurs besoins et leurs attentes, le dossier de programmation de la nouvelle infrastructure a été monté en collaboration avec le Service des sports de la Ville de Tournai. Le dossier a été retenu dans le cadre de l'appel à subsides « Infrastructures partagées » de la Région wallonne. Le dossier a été validé par Infraspports et un marché de « conception-réalisation » a été lancé.



Silly : Ecole de Graty

L'appel à projets pour la rénovation des bâtiments scolaires par le Plan de Relance et Résilience européen a permis au projet initial de rénovation de l'aile maternelle de l'école de Graty d'évoluer vers une rénovation plus lourde. Le subside a été octroyé en juin 2022. L'introduction de la demande de permis d'urbanisme est prévue le premier semestre 2023.

Notons par ailleurs que huit dossiers de rénovation énergétique d'écoles sont en cours d'étude au sein du service BTS :

- Ecole communale d'Obigies (Pecq)
- Ecole communale de Pecq
- Ecole communale de Warcoing (Pecq)
- Ecole communale de Vaudignies (Chièvres)
- Ecole Bois-de-Lessines (Lessines)
- Ecole communale Bruyère-Blaton (Bernissart)
- Ecole communale de Huissignies (Chièvres)
- Ecole communale de Graty (Silly).

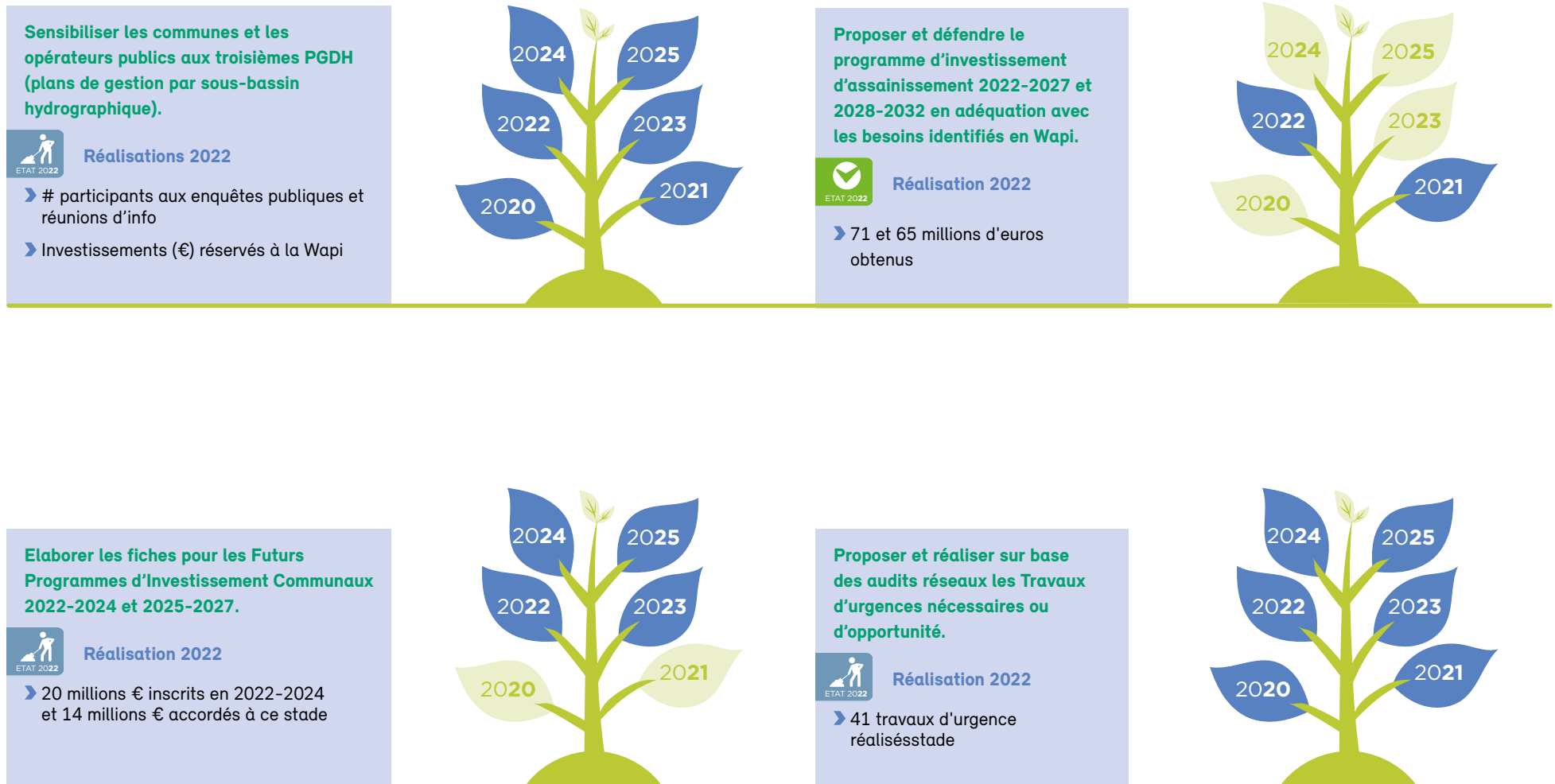




4. AVANCEMENT DU PROGRAMME 2020-2025

PLANIFICATION

➤ AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MASSES D'EAU





GESTION INTÉGRÉE DES RÉSEAUX

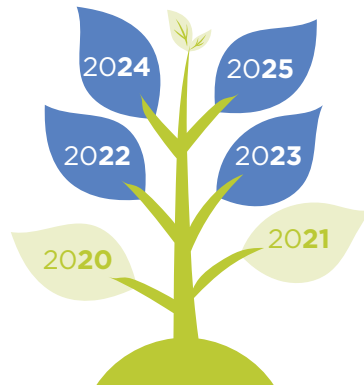
► DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION PATRIMONIALE DE L'EGOUTTAGE COMMUNAL (GPEC)

Organiser les cadastres de réseaux et des inspections réalisées (CITV).
Création d'une base de données croisées dynamiques, avec mise à jour en continu.



Réalisations 2022

- 75 km de canalisations inspectés par caméra mobile
- 772 inspections par la technique dite du « zoomage »
- 7 130 ouvrages cadastrés

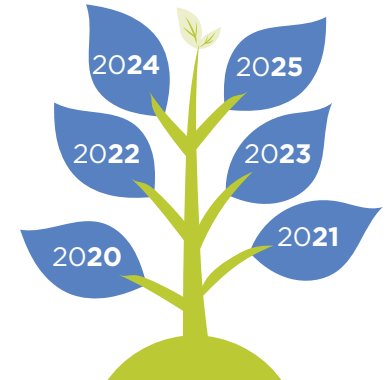


Proposer et effectuer en AMO, et au travers d'un contrat cadre, les « curages de réseaux ».



Réalisation 2022

- Curage de 45 000 m de conduites

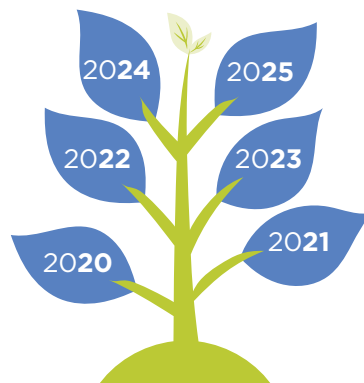


Proposer et effectuer en AMO, et au travers d'un contrat cadre, les « curages d'avaloirs ».



Réalisation 2022

- Curage de 55 000 avaloirs

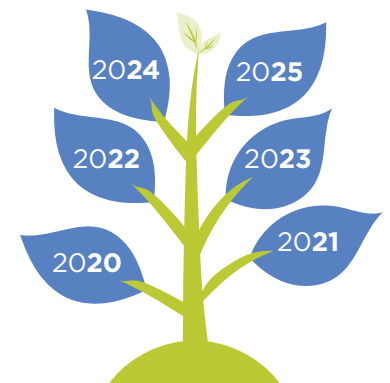


Evaluer l'opportunité de proposer et d'effectuer en AMO, et au travers de contrats cadres, des dossiers du type « Balayures » ou « Réhabilitation » de raccords ou de conduites (fraisage, etc.).



Réalisation 2022


- 41 dossiers



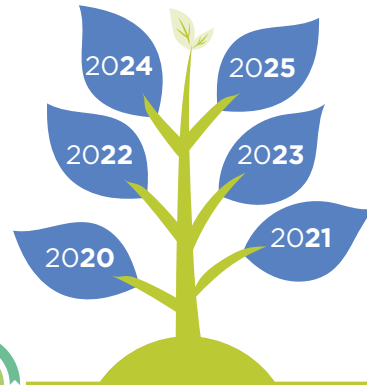


► DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION DES EAUX PAR TEMPS DE PLUIES (GETP) - HYDR'EAU

Parfaire un « Plan de Structure Hydraulique » PSH sur le territoire.



ETAT 2022



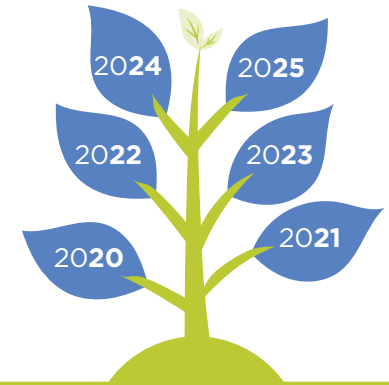
Poursuivre la réalisation de modélisations hydrauliques.




ETAT 2022

Réalisation 2022

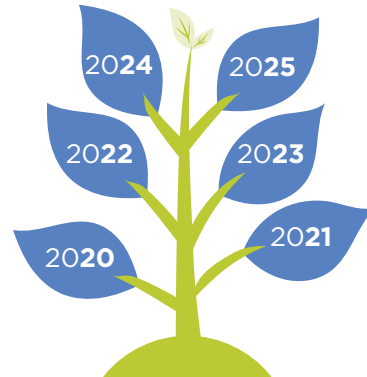
- 10 études hydrauliques finalisées en 2022




Instrumenter les ouvrages impactants de capteurs (hauteurs d'eau et débits) permettant de mesurer, d'enregistrer, voire de télétransmettre les informations utiles, en correspondance avec l'installation d'un réseau de pluviomètres répartis de manière homogène (rapatriement des infos en GEAO).



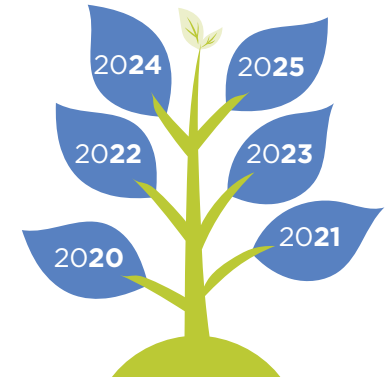
ETAT 2022




Proposer et effectuer en AMO, les « aménagements hydrauliques » étudiés ou nécessaires.



ETAT 2022



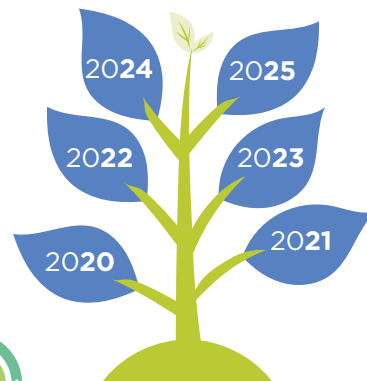
Evaluer, et le cas échéant proposer en AMO, l'exploitation des réseaux d'évacuation ou d'infiltration des eaux pluviales (curage de fossés, bassins d'orage, etc.).



ETAT 2022

Réalisation 2022

- Projet de gestion pro-active des réseaux proposé à nos 23 communes





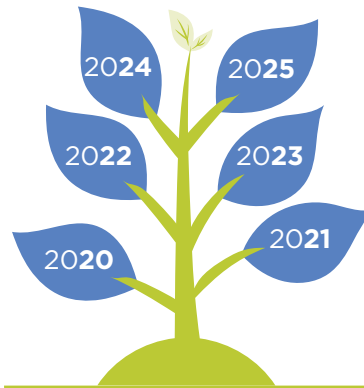
➤ GESTION À LA PARCELLE

Poursuivre les actions relatives à la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA).



Réalisations 2022

- 78 contrôles de stations d'épuration individuelle



Evaluer le type de participation à la mise en oeuvre du décret « CertIBEau » relatif au contrôle des eaux entrantes et sortantes des immeubles wallons, qui sera obligatoire à dater du 1^{er} janvier 2021 pour les nouvelles constructions.



Réalisation 2022

- 101 dossiers



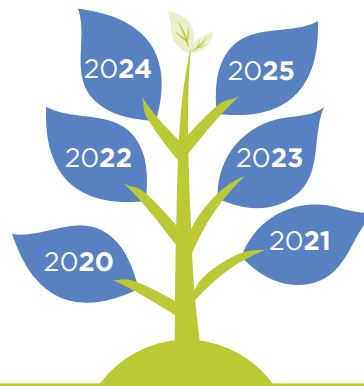
➤ AMÉLIORATION DE LA TRANSVERSALITÉ

Développer, pour compte des communes, les processus permettant de répondre aux demandes d'informations du Klim/CICC et prendre part, à la demande, aux réunions spécifiques Powalco.



Réalisation 2022

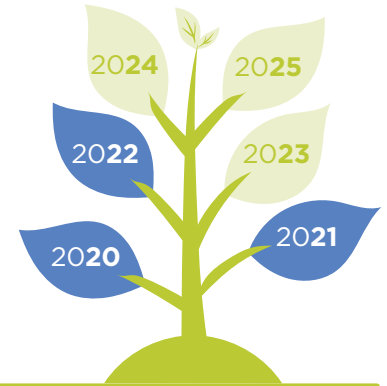
- 21 communes adhérentes



Améliorer (en collaboration avec les autres pôles d'Ipalle) la base de données des rejets industriels, en adéquation avec le « contrat de service d'assainissement industriel » - CAI -, en identifiant si possible les risques potentiels, tant sur l'infrastructure publique d'assainissement (réseau, step, etc.) que sur le milieu récepteur.



ETAT 2022





BÂTIMENTS

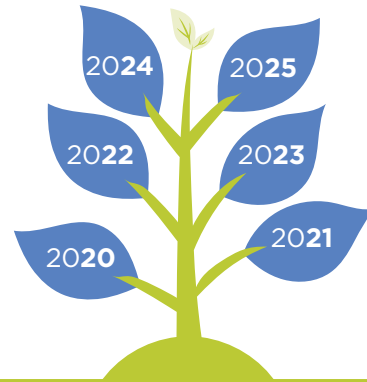
➤ DIVERSIFIER LES PRESTATIONS PROPOSÉES GRÂCE À UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Proposer aux communes la réalisation d'expertises techniques et de cadastres des installations techniques.



Réalisations 2022

- 4 nouvelles piscines
- 7 halls sportifs
- 8 rénovations énergétiques d'écoles



ENERGIES RENOUVELABLES

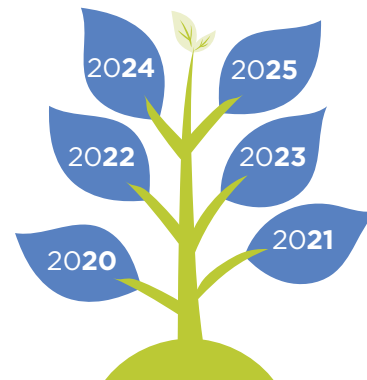
➤ POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE PARCS ÉOLIENS PUBLICS

Proposer une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les projets de grande ampleur tels que piscines, halls de sport, salles polyvalentes, etc.



Réalisation 2022

- 61 projets actifs

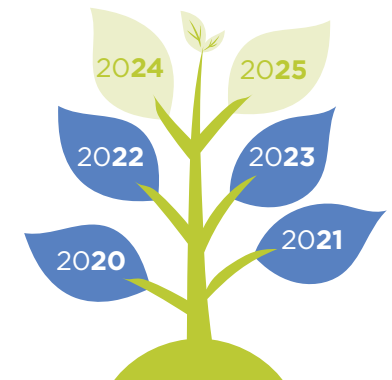


Poursuivre le développement des parcs dont les permis sont en cours.



Réalisation 2022

- Permis octroyé en première instance pour 3 éoliennes du projet "Moulins du Buisenet"





RÉSULTATS DE NOS FILIALES

(HORS SCOPE EMAS)



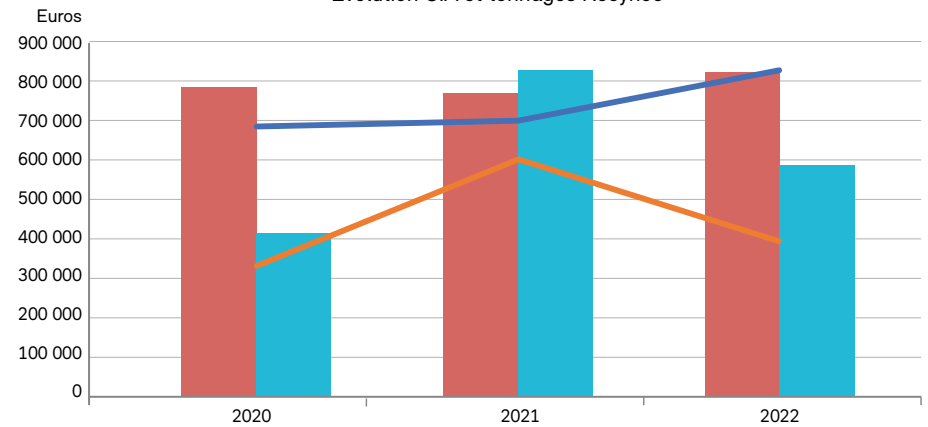
La société Recyhoc, implantée à Vaulx, est spécialisée dans le traitement des déchets inertes pour les revaloriser en granulats recyclés qui serviront dans de nouveaux chantiers.

Ses actionnaires sont les suivants : Holcim Belgique, Suez Belgium, Spaque, la Confédération Construction en Hainaut Occidental, Tradecowall et Ipalle.

Recyhoc prend en charge les déchets de béton (armé ou non), de maçonnerie et d'asphaltage. Les éléments indésirables sont éliminés. Après concassage en divers granulats, les produits issus du traitement sont utilisés dans des remblais, sous-fondations ou bétons maigres. Quant aux concassés de débris hydrocarbonés, ils trouvent une utilisation plus spécifique en fondations de routes. Une grande partie des produits recyclés sont certifiés CE2+.

L'enjeu majeur pour la pérennité de ce centre de traitement réside dans la résolution du problème de revente des produits recyclés dans une région où le milieu carrier est très présent. Pour ce faire, Recyhoc diversifie l'offre de vente en sortie du site en réalisant, depuis août 2022, des mélanges de produits recyclés avec des liants afin d'offrir à la clientèle des produits à plus haute valeur ajoutée.

Evolution C.A et tonnages Recyhoc



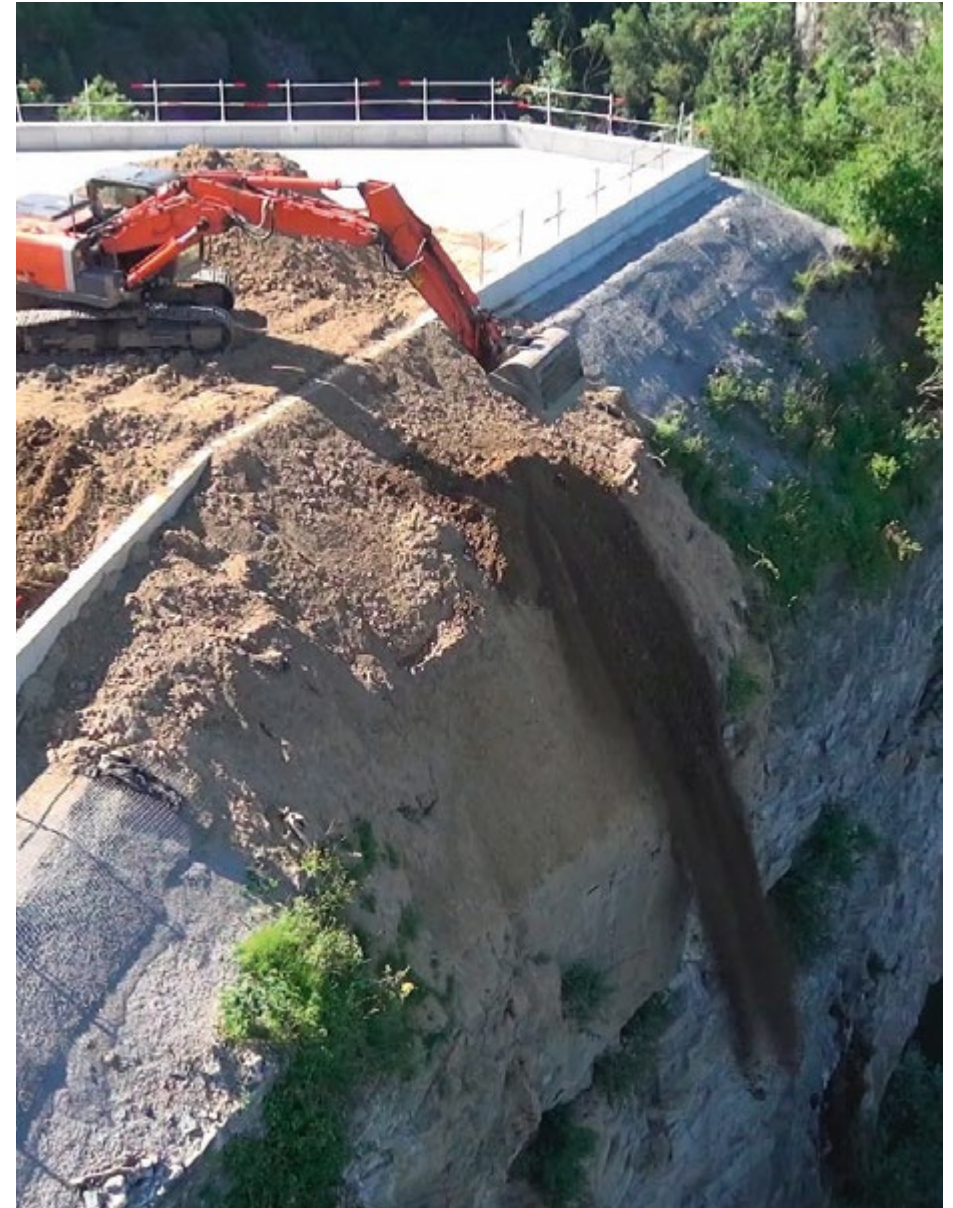
	2020	2021	2022
Tonnage Entrées	69 439	67 975	72 905
Tonnage Sorties	368 21	734 12	518 61
C.A. Entrées	682 677 €	696 870 €	824 480 €
C.A. Sorties	330 555 €	598 271 €	390 943 €



Basé à Gaurain (Tournai) et mis en service en 2017, le site de Vélorie est issu d'un partenariat public-privé entre Ipalle, le groupe Dufour, Ecoterres et TRBA. La société a pour objet le remblaiement des deux carrières du site Vélorie à Tournai par des terres non contaminées. Cette réhabilitation de carrière permet d'offrir une filière pour les terres de découverte aux entrepreneurs de la Wallonie picarde. Une procédure stricte d'acceptation des terres est mise en place pour répondre aux exigences environnementales.

Depuis la mise en place de Walterre, il a été constaté avec satisfaction la disparition quasi-totale des filières non réglementaires qui faussaient toute concurrence. L'exploitant a été un des premiers gestionnaires à être formé aux procédures Walterre, ce qui a permis, grâce à son dynamisme commercial, d'offrir un service complet de qualité (de l'échantillonnage au versage). Par ailleurs, les aménagements du site (déversement sur une dalle en béton) facilitent le travail des chauffeurs.

	2020	2021	2022
Tonnage	202 232	429 935	304 185
Résultat	281 182 €	724 813 €	703 811 €



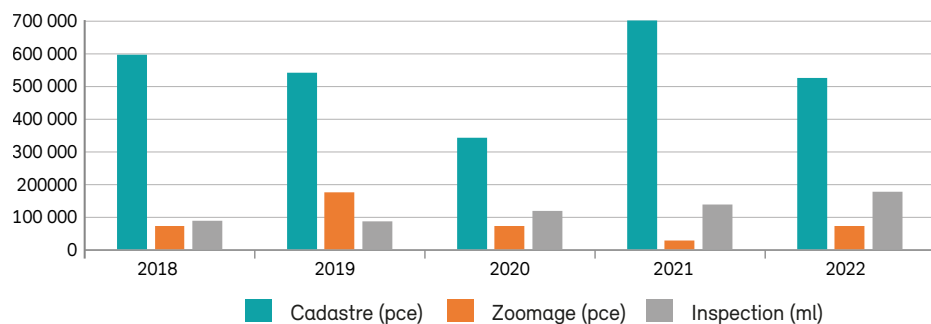


CADASTRE ET INSPECTION TÉLÉVISUELLE
DES RÉSEAUX DE COLLECTE

La société CITYV a été constituée en 2011. Elle est issue d'un partenariat public-public entre les intercommunales Ipalle, IDEA, IDETA, IEG. En 2022, le HIT en est également devenu actionnaire.

CITYV est chargée, au travers d'un financement important de la SPGE, de réaliser le cadastre des réseaux de collecte et d'égouttage et l'inspection télévisuelle de ces réseaux, ainsi que les ouvrages annexes. Pour cela, les équipes multi métiers disposent d'un matériel haute technologie, permettant l'acquisition des données avec une précision accrue.

CITYV - Prestations menées ces 5 dernières années



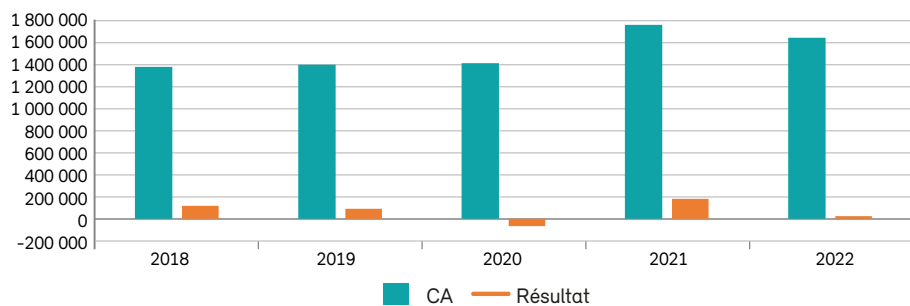
L'inspection aérienne par l'usage de drones a été également développée pour réaliser des audits de bâtiments et d'infrastructures et des prestations cartographiques.

Outre la poursuite du cadastre des réseaux, l'objectif est d'intégrer et d'harmoniser les données en créant des rapports "sur mesure".

Fait marquant : la société CITYV a été certifiée ISO 9001 en fin d'année.

Le chiffre d'affaires de l'année 2022 a atteint 1.635.770 € pour un résultat observé de 22.231 €.

CITYV - Evolution du chiffres d'affaires et du résultat ces 5 dernières années





La société REPLIC a été constituée en 2019 dans la continuité d'un programme de recherche financé par le pôle Greenwin. Partenariat public-privé regroupant Ipalle, le groupe DUFOUR et VEOLIA, l'unité de traitement de déchets de plâtre construite au sein du port autonome de Pecq est en service depuis septembre 2020, ce qui a permis d'assurer les premières livraisons de plâtre à une industrie cimentière locale. En 2022, près de 5 500 T de plâtre ont pu être traitées. L'objectif des prochaines années est d'assurer le développement de l'activité par la recherche de nouveaux flux en maintenant la qualité du plâtre produit. REPLIC permet ainsi de concilier « économie circulaire » et « projet local ».

Le plâtre est un matériau potentiellement recyclable à l'infini : résultant de la déshydratation du gypse (matière naturelle), le plâtre peut être réintégré dans les fours de cuisson pour sa production. Il constitue ainsi une source de matière première secondaire de qualité dont les fabricants sont friands : un coût de production moindre pour une qualité de produit pratiquement égale, doublé d'une approche environnementale et durable.

La filiale REPLIC permet donc d'offrir une solution pérenne pour le recyclage de ce flux qui est actuellement essentiellement valorisé sous forme de remblais ou mis en décharge. La séparation du plâtre des autres flux de déchets et son recyclage présentent également l'intérêt d'éviter la contamination d'autres filières de recyclage, le sulfate de calcium étant un contaminant des granulats recyclés ou encore des mâchefers.

Le gisement annuel du plâtre en Wallonie représente environ 15 000 tonnes. L'objectif de traitement d'environ 5 000 tonnes a été atteint pour 2022, celui-ci devant progressivement augmenter vers 10 000 tonnes dans les prochaines années.



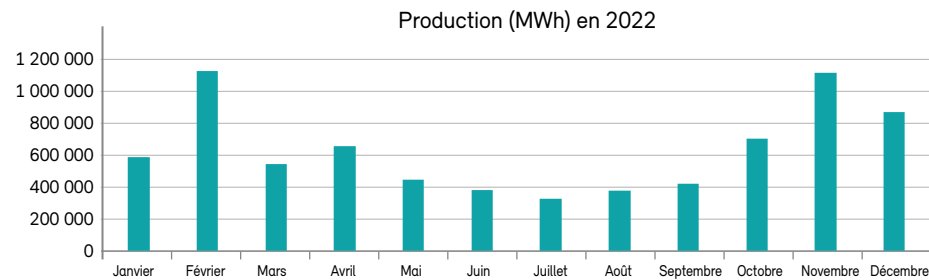


Eol'Wapi est issue d'un partenariat fort entre Ideta, Ipalle et Luminus consistant la mise en commun d'actifs éoliens en Wallonie picarde, avec l'objectif d'optimiser la gestion des parcs éoliens par la mutualisation des bonnes pratiques. Cette structure s'est donnée pour objectif le renforcement de la stratégie territoriale au travers d'un l'ancrage local. La visibilité auprès du citoyen est réelle et s'est concrétisée par la participation publique importante des deux intercommunales dans le capital de la société, à hauteur de 49 %.

Eol'Wapi a vu le jour officiellement en date du 1er septembre 2021. La consolidation des actifs s'est effectuée en deux phases, dont la première consistait à regrouper 17 éoliennes pour une puissance installée de 38, 25 MW, à savoir les 4 machines du parc de Moulins St-Roch, les 2 éoliennes du parc d'activités économiques Polaris, les 9 machines à Tourpes et Thumaide et 2 premières éoliennes à Estaimpuis.

La deuxième phase est programmée en 2023, avec l'apport dans la structure des éoliennes d'e-NosVents, filiale commune de Luminus et Ideta créée en 2016, déjà dans l'objectif de développer des projets d'énergie renouvelable en Wallonie picarde. A l'issue de cette deuxième étape, Eol'Wapi comptera plus d'une trentaine d'éoliennes pour une puissance installée de près de 80 MW, produisant de l'électricité renouvelable pour plus de 50.000 familles.

A l'exception des mois de février, avril et novembre, l'année 2022 se caractérise par une faiblesse du vent avec un index global de vent sur l'année de 92,3 %. La production annuelle globale des parcs se chiffre à 76.000 MWh 2022 et se répartit au fil des mois comme suit :



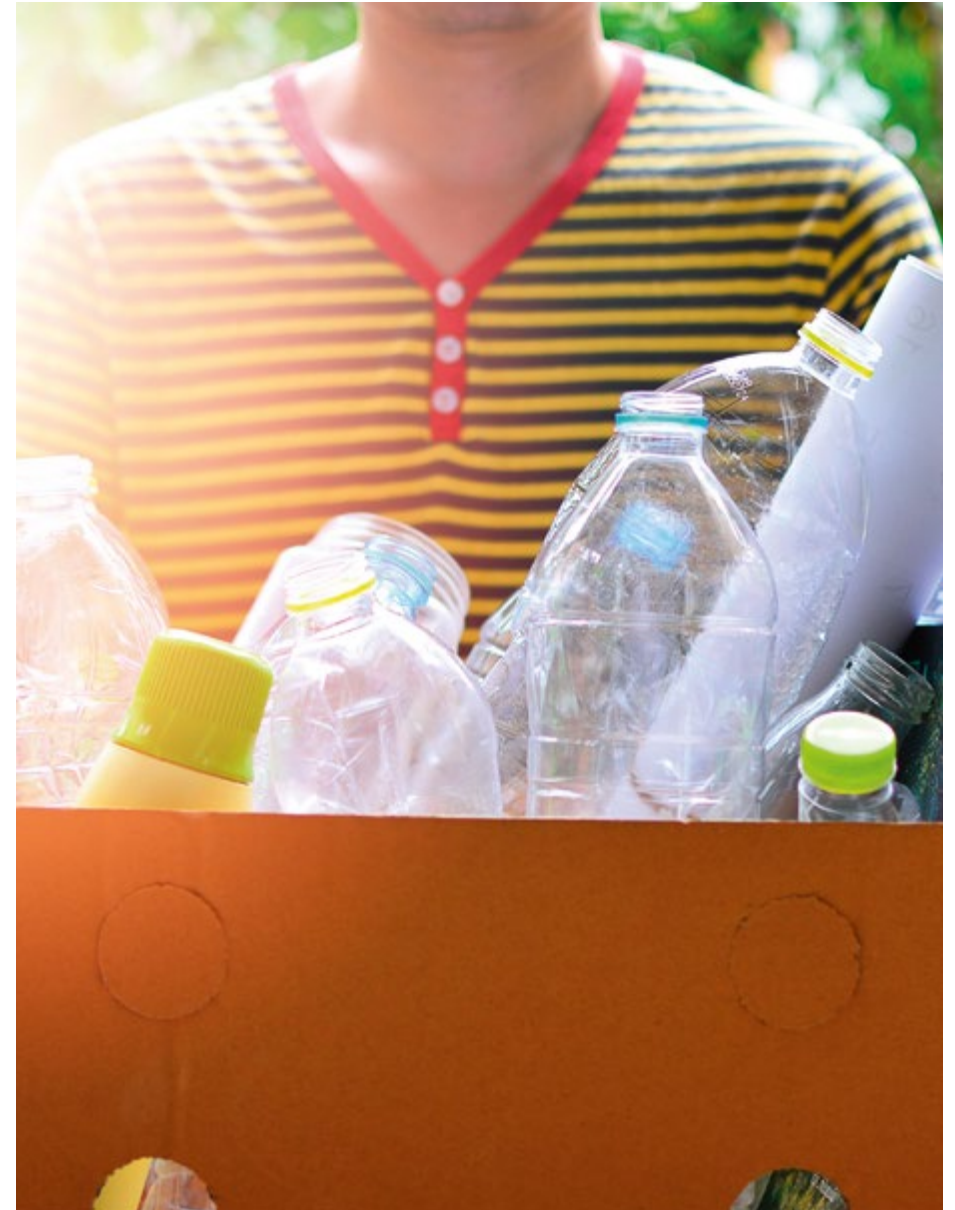
L'année 2022 se caractérise en outre par une augmentation importante du prix du kilowattheure sur le marché, à nuancer cependant en fonction des contrats de vente d'énergie (PPA - Power Purchase Agreement) contractés pour les différents parcs et par le système de taxation des surprofits mise en place et publié par la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz). Le mode de calcul faisant encore l'objet d'échanges au moment de la rédaction du présent document, les calculs définitifs du chiffre d'affaires et du résultat de l'exercice ne sont pas finalisés.

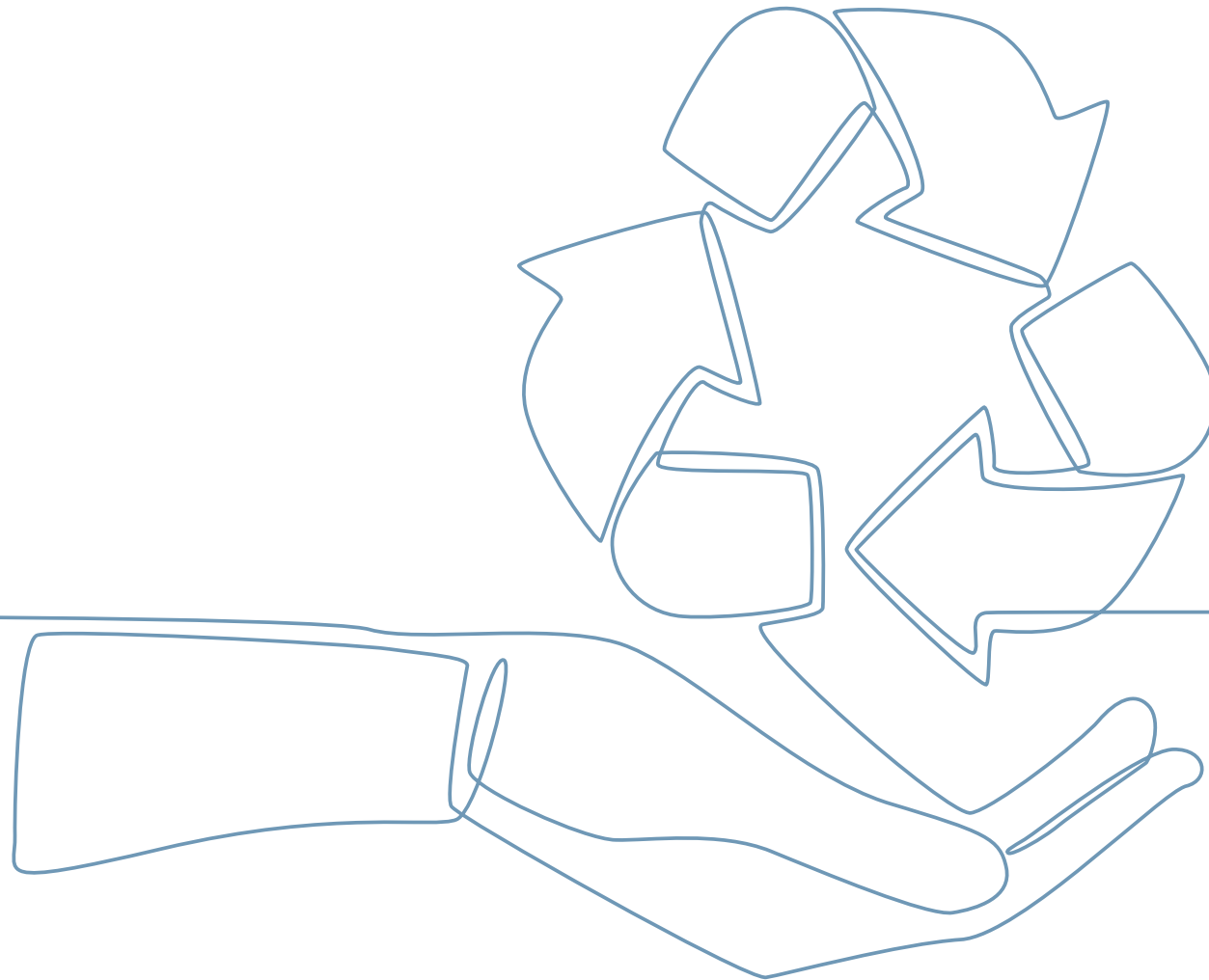




Le site Val'Up, nouveau nom de Valodec, répond à un besoin concret : assurer un tri optimal des emballages ménagers PMC « élargis ». Ce nouveau centre de tri est opérationnel depuis octobre 2021. Il est le fruit d'un partenariat public-privé entre les Intercommunales IDEA, Ipalle et deux acteurs privés spécialisés dans les matières environnementales, SUEZ et VANHEEDE.

	2021	2022
Tonnage	1 000	40 418
Résultat	- 583 127 €	2 746 751







ANNEXE CHANTIERS

COMMUNE	LOCALITÉ	DESCRIPTION	N° SPGE	MONTANT COMMANDE	DÉBUT CHANTIER	ETAT À FIN 2022	TYPE	LONG COLL	LONG EGOUT
Antoing	Antoing	Rue Wattecant	57081/01/G004	164.602,04 €	21/03/2022	Travaux - finis	E		211
Antoing	Maubray	Rue du Porjet	57003/01/G005	158.825,09 €	25/10/2022	CHANTIER - En cours	E		240
Ath	Arbre	SP et refoulement de Arbre	51004/02/C002	338.470,41 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	A	425	
Ath	Ath	Collecteur rue de Liessies	51004/01/C013	603.123,21 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	A	237	
Ath	Ath	SP Faubourg de Tournai	51004/01/C014	939.953,47 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	A	531	
Ath	Ath	Route de Flobecq	51004/01/C018	123.339,98 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	A	100	
Ath	Ath	SP Lorette	51004/01/P003	432.504,13 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	A	399	
Ath	VND - VSA - Irch	collecteur d'Irchonwelz	51004/01/C009	4.756.782,06 €	01/07/19	CHANTIER - En cours	A	6115	
Ath	Irchonwelz	chaussée de Valenciennes (avec coll Irchonwelz)	51004/01/G002	747.727,64 €	01/07/19	CHANTIER - En cours	E		494
Ath	Ath	rue Mazette (conjoint avec collecteur)	51004/02/G003	248.669,64 €	28/05/18	CHANTIER - En cours	E		295
Ath	Meslin l'Évêque	Rues Centrale et Preuscamps	51004/03/G017	467.995,93 €	02/03/20	CHANTIER - En cours	E		484
Ath	Irchonwelz	Rue du Castel (avec coll Irchonwelz lot 1)	51004/01/G008	362.000,00 €	01/07/19	CHANTIER - En cours	E		500
Ath	Ath	Rue de Dendre	51004/01/G016	267.357,80 €	16/05/2022	CHANTIER - En cours	E		130
Ath	Irchonwelz	chaussée de Valenciennes (conjoint Irchonwelz lot 1)	51004/01/G002	0,00 €	01/07/2019	CHANTIER - En cours	E		185
Ath	Ath	Chemin de la Justice	51004/01/G014	148.406,00 €	31/01/2022	RECEPTION PROVISOIRE	E		290
Beloil	Beloil	Rue des Viviers au Bois	51008/01/G005	52.506,56 €	19/09/22	RECEPTION PROVISOIRE	E		22
Beloil	Basècles	rue Perche à l'Oiseau et Place de la Victoire - phase 2	51008/03/G007	599.389,31 €	09/11/20	CHANTIER - En cours	E		544
Bernissart	Blaton	Rue de Condé	51009/01/G011	229.504,00 €	08/11/21	CHANTIER - En cours	E		424



COMMUNE	LOCALITÉ	DESCRIPTION	N° SPGE	MONTANT COMMANDE	DÉBUT CHANTIER	ETAT À FIN 2022	TYPE	LONG COLL	LONG EGOUT
Bernissart	Harchies	Rue Courbée	51009/03/G004	465.850,72 €	05/09/2022	Travaux - statés	E		68
Bernissart	Pommeroeul	collecteur de Pommeroeul (SP Belle-Vue)	51009/03/C002	2.794.777,50 €	01/03/2016	CHANTIER - En cours	A	5588	
Brugelette	Attre - Brug - Mev - CC	collecteur de Brugelette - lot II	51012/01/C002	3.736.577,00 €	01/09/15	CHANTIER - En cours	A	4179	
Brugelette	Brugelette	chemin de Soignies (avec collecteur lot II)	51012/01/G004	746.417,50 €	01/09/15	CHANTIER - En cours	E		611
Brugelette	Cambron	rue Quennerue (avec collecteur lot II)	51012/01/G006	250.601,50 €	01/09/15	CHANTIER - En cours	E		240
Brugelette	Brugelette	Place de Keyser et rue de l'Abbaye	51012/01/G014	202.530,80 €	17/10/2022	CHANTIER - En cours	E		58
Brunehaut	Laplaigne	égouttage rue du Sin - phase 1	57093/03/G001	541.771,03 €	21/11/2022	CHANTIER - En cours	E		505
Celles	Escanaffles	collecteur d'Escanaffles	00001/07/C001	1.070.355,00 €	27/11/17	CHANTIER - En cours	A	1470	
Celles	Molenbaix	Rues du Village et du Château	57018/05/G002	87.324,00 €	25/10/21	CHANTIER - En cours	E		190
Chièvres	Tongres-Notre-Dame	collecteur de Chièvres - lot I (partie 2)	51014/01/C001	4.602.732,37 €	27/11/17	CHANTIER - En cours	A	6849	
Chièvres	Huissignies	rues Marcel Bernard et Lutger Lapouille (avec collecteur lot I)	51014/01/G006	140.355,76 €	27/11/17	CHANTIER - En cours	E		464
Chièvres	Chièvres	Rue de la Corne (avec collecteur - lot 1)	51014/01/G001	157.857,62 €	27/11/17	CHANTIER - En cours	E		165
Chièvres	Grosage	Collecteur de Grosage	51014/04/C001	974.402,00 €	29/06/20	CHANTIER - En cours	A	1395	
Chièvres	Chièvres	Rue Joseph Lizon et Pluvinage	51014/01/G012	449.796,85 €	07/02/2022	CHANTIER - En cours	E		306
Comines	Ploegsteert	égouttage Cité Terrienne	54010/01/G008	203.422,94 €	05/12/19	CHANTIER - En cours	E		217
Comines	Comines	Chemin des 3 Chênes	00001/02/G024	107.357,85 €	06/02/20	RECEPTION PROVISOIRE	E		224
Comines	Comines	Chemin de la Cerisaie	00001/02/G025	113.843,44 €	06/02/20	RECEPTION PROVISOIRE	E		131
Comines	Comines	Rue de la Morte-Lys		71.990,70 €	28/03/2022	RECEPTION PROVISOIRE	E		110
Ellezelles	Ellezelles	Rue d'Audenarde et Docteur André	51017/01/G010	572.236,48 €	03/11/2022	CHANTIER - En cours	E		110
Ellezelles	Ellezelles	Rue Jean Vinois	51017/01/G009	76.591,54 €	28/03/2022	RECEPTION PROVISOIRE	E		110



COMMUNE	LOCALITÉ	DESCRIPTION	N° SPGE	MONTANT COMMANDE	DÉBUT CHANTIER	ETAT À FIN 2022	TYPE	LONG COLL	LONG EGOUT
Enghien	Enghien	Rues des Eteules et Nuit et Jour	55010/01/G012	265.011,00 €	10/05/21	CHANTIER - En cours	E		220
Enghien	Enghien	Rues de la Procession et des Saules	25123/03/G009	468.504,99 €	24/06/19	CHANTIER - En cours	E		297
Enghien	Enghien	Rue Général Leman	55010/01/G013	120.881,09 €	20/04/2022	CHANTIER - En cours	E		95
Enghien	Petit Enghien	SP Coquiane (rue Caremberg)	25123/03/P002	0,00 €	28/02/2022	CHANTIER - En cours	A	270	
Estaimpuis	Estaimpuis	Rue du Cornet	57027/02/G009	251.332,00 €	20/09/21	CHANTIER - En cours	E		459
Estaimpuis	Leers-Nord	Rue de la Frontière	57027/02/G011	872.748,95 €	22/11/21	CHANTIER - En cours	E		755
Flobecq	Flobecq	Collecteur - phase 3	51019/01/C001	1.642.312,50 €	09/12/19	CHANTIER - En cours	A	2142	
Frasnes-lez-Anvaing	Saint-Sauveur	Rue du Petit Quesnoy	51065/08/G002	182.850,40 €	06/12/2022	CHANTIER - En cours	E		240
Frasnes-lez-Anvaing	Anvaing	Place de la Bascule	51065/04/G003	65.263,39 €	06/12/2022	CHANTIER - En cours	E		48
Frasnes-lez-Anvaing	Anvaing	Rue du Plit	51065/04/G002	119.179,34 €	06/12/2022	CHANTIER - En cours	E		156
Frasnes-lez-Anvaing	Watripont	Rue de la Cure	51065/05/G001	113.767,45 €	06/12/2022	CHANTIER - En cours	E		143
Frasnes-lez-Anvaing	Frasnes	Rue Léon Desmottes	51065/02/G006	44.705,00 €	05/09/2022	RECEPTION PROVISOIRE	E		100
Lessines	Deux Acren	collecteurs lot VI & VII partie A (gravitaire)	55023/01/C002	2.781.152,74 €	01/04/15	CHANTIER - En cours	A	7729	
Lessines	Lessines	chaussée de Grammont (avec coll Ruisseau de l'Officier)	55023/01/G019	542.809,34 €	03/09/2018	CHANTIER - En cours	E		930
Lessines	Lessines	collecteur de Ruisseau de l'Officier	55023/01/C008	229.401,28 €	03/09/2018	Travaux - statés	A	322	
Leuze-en-Hainaut	Thieulain	Rue de la Tourette	57094/06/G002	131.553,16 €	02/05/2022	CHANTIER - En cours	E		245
Mont-de-l'Enclus	Anseroeul	Route d'Amougies	57095/01/G002	267.386,32 €	28/03/2022	Travaux - finis	E		494
Mouscron	Mouscron	Collecteur des Prés des Haies - phase 2	00001/04/C003	435.358,43 €	16/09/19	RECEPTION PROVISOIRE	A	153	
Mouscron	Mouscron	Rues Marquis d'Ennetières, d'Ostende et d'Anvers	00001/04/G006	394.368,33 €	10/01/2022	CHANTIER - En cours	E		365
Mouscron	Mouscron	Rues Roland Vanoverschelde et de l'Union	54007/01/G020	1.041.785,07 €	01/12/21	CHANTIER - En cours	E		1000



COMMUNE	LOCALITÉ	DESCRIPTION	N° SPGE	MONTANT COMMANDE	DÉBUT CHANTIER	ETAT À FIN 2022	TYPE	LONG COLL	LONG EGOUT
Péruwelz	Bury/Braffe	station d'épuration de Bury	57064/03/E001	1.600.171,00 €	01/10/21	CHANTIER - En cours	A	/	
Péruwelz	Briffoeil	station d'épuration de Briffoeil	57064/04/E001	1.687.795,98 €	02/09/21	CHANTIER - En cours	A	/	
Péruwelz	Callenelle	station d'épuration de Callenelle	57064/07/E001	1.191.322,69 €	24/05/21	CHANTIER - En cours	A	/	
Péruwelz	Bury/Braffe	collecteur de Bury	57064/03/C001	1.513.986,15 €	17/02/20	CHANTIER - En cours	A	2817	
Péruwelz	Péruwelz	SP Boustiau & Roë (Outrel'Eau)	57064/01/C004	1.231.509,46 €	07/08/2017	CHANTIER - En cours	A	1866	
Rumes	La Glanerie	Rue Royale - phase 1 et phase 2	57072/04/G006	75.910,00 €	11/04/2022	CHANTIER - En cours	E		130
Silly	Silly	Aménagement du centre de Silly (place de la Rouppe)	55039/04/G003	114.958,08 €	14/03/2022	CHANTIER - En cours	E		143
Silly	Hoves	chaussée de Brunehault - conjoint collecteur de Hoves	55039/03/G001	207.884,00 €	14/03/2022	CHANTIER - En cours	E		176
Silly	Hoves	collecteur de Hoves	55039/03/C001	1.949.875,00 €	14/03/2022	CHANTIER - En cours	A	2364	
Tournai	Ere	Collecteur d'Ere	57081/01/C006	2.670.726,89 €	24/08/20	FINI	A	3276	
Tournai	Templeuve	Place	57081/01/G017	320.522,50 €	09/11/20	CHANTIER - En cours	E		767
Tournai	Ramegnies-Chin	Collecteur de Ramegnies-Chin (phase 1 - tronçon amont)	57081/24/C016	2.144.883,20 €	01/06/19	RECEPTION PROVISOIRE	A	1300	
Tournai	Ramegnies-Chin	Collecteur de Ramegnies-Chin (phase 2 - tronçon aval)	57081/24/C015	1.163.100,10 €	01/10/21	CHANTIER - En cours	A	2410	
Tournai	Ramegnies-Chin	chaussée de Courtrai	57081/24/G036	136.207,67 €	02/10/21	CHANTIER - En cours	E		90
Tournai	Tournai	égouttage rue de la Terre à Briques	57081/24/G038	164.072,61 €	24/08/2020	CHANTIER - En cours	E		225
Tournai	Froidmont	Cité Moreau	57081/02/G003	189.443,50 €	15/04/2019	RECEPTION PROVISOIRE	E		95
Tournai	Tournai	Rue Royale et Plateau de la Gare - phase 1	57081/24/G035	1.515.272,99 €	01/09/21	CHANTIER - En cours	E		2000
Tournai	Ramegnies-Chin	égouttage rue de Bailleul (litige Decramer)	57081/24/G033	1.253.511,06 €	01/06/19	RECEPTION PROVISOIRE	E		1850
				56.786.046,40 €				51937	18350



ANNEXE PI 2017 - 2021 (N°125)

COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Ath	Collecteur de Liessies et du Vert Chemin	603 123 €	Travaux
Ath	Station de pompage d'Arbre	338 470 €	Travaux
Ath	Collecteur du Faubourg de Tournai	939 953 €	Travaux
Ath	Collecteur route de Flobecq	123 340 €	Travaux
Ath	Station de pompage Lorette	432 504 €	Travaux
Ath	Collecteur d'Irchonwelz - lot 1	4 756 782 €	Travaux
Ath	Collecteur d'Isières	5 248 180 €	Etude
Beloeil	Collecteur du Pré-à-Parchon	178 482 €	Réception provisoire
Beloeil	Station de pompage et refoulement rue de Favarcq	218 415 €	Réception provisoire
Brugelette	Collecteur de Brugelette - lot 1	1 847 494 €	Réception provisoire
Brugelette	Collecteur de Gages	697 635 €	Réception provisoire
Brugelette	Station d'épuration de Gages	469 800 €	Travaux à débiter
Celles	Collecteur d'Escanaffles	1 070 355 €	Travaux
Chièvres	Collecteur de Chièvres - lot 1	4 585 671 €	Travaux
Chièvres	Collecteur de Grosage	805 000 €	Travaux
Chièvres	Station d'épuration de Grosage	920 000 €	Etude
Enghien	Station de pompage des rues Coquiane et Carembert	233 115 €	Travaux
Estaimpuis	Collecteur de Gibraltar	92 921 €	Réception provisoire

COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Flobecq	Collecteur de Flobecq - phase 3	1 642 312 €	Travaux
Frasnes	Station d'épuration d'Anvaing	1 079 400 €	Etude
Frasnes	Collecteur d'Anvaing	1 302 684 €	Etude
Frasnes	Station d'épuration de Wattripont	634 110 €	Adjudication
Frasnes	Collecteur de Wattripont	112 500 €	Etude
Frasnes	Collecteur de Saint-Sauveur	461 340 €	Etude
Lessines	Collecteur du Ruisseau de l'Officier	229 401 €	Travaux statés
Lessines	Station d'épuration de Bois de Lessines	1 190 000 €	Adjudication
Lessines	Collecteur de Bois de Lessines	1 974 411 €	Etude
Péruwelz	Station de pompage et refoulement Boustiau et Roë	1 224 250 €	Travaux finis
Péruwelz	Collecteur de Callenelle	1 019 980 €	Travaux finis
Péruwelz	Station d'épuration de Callenelle	646 000 €	Réception technique
Péruwelz	Station d'épuration de Briffoeil	1 196 800 €	Travaux
Péruwelz	Collecteur de Briffoeil	541 600 €	Réception provisoire
Péruwelz	Collecteur de Bury	1 230 000 €	Travaux
Péruwelz	Station d'épuration de Bury/Braffe	1 316 500 €	Travaux
Rumes	Collecteur de Rumes - La Glanerie	5 083 017 €	Etude
Rumes	Station d'épuration de La Glanerie	2 383 250 €	Travaux à débiter



COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Silly	Collecteur de Silly	1 436 923 €	Réception provisoire
Silly	Station d'épuration de Silly	1 707 724 €	Réception provisoire
Silly	Collecteur de Hoves	1 434 560 €	Travaux
Tournai	Station d'épuration de Templeuve Sud et collecteur d'alimentation	1 936 925 €	Réception provisoire
Tournai	Collecteur d'Ere	2 287 206 €	Réception provisoire
Tournai	Collecteur de Ramegnies-Chin - phase 1	1 223 000 €	Réception provisoire
Tournai	Collecteur d'Havannes	924 750 €	Etude
Tournai	Collecteur de Béclers	1 708 000 €	Etude
Tournai	Collecteur de Blandain	1 579 300 €	Etude
		61 067 185 €	

ETUDES ANTICIPÉES			
Ath	Station d'épuration d'Isières	1 942 000 €	Etude
Enghien	Station de pompage chaussée de Bruxelles	792 500 €	Etude
Frasnes	Station d'épuration de Saint-Sauveur	1 116 900 €	Etude
Lessines	Collecteur d'Ollignies	3 700 000 €	Etude
Mouscron	Collecteur des Prés des Haies - phase 2	286 000 €	Réception provisoire
Silly	Station d'épuration d'Hoves	1 282 800 €	Etude
Tournai	Station d'épuration de Blandain	1 500 000 €	Etude
Tournai	Collecteur de Ramegnies-Chin - phase 2	1 709 000 €	Travaux
		12 329 200 €	



PIC 2019 - 2021 (N°125)

COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Antoing	Rue Wattecant (conjoint)	158 831 €	Travaux finis
Antoing	Rue du Porjet à Maubray (conjoint)	150 318 €	Travaux à débiter
Ath	Rue d'Ecosse (conjoint)	60 444 €	Travaux
Ath	Chemin de la Justice (exclusif)	146 500 €	Réception provisoire
Ath	Rue du Castel (exclusif)	362 000 €	Travaux
Ath	Rue de la Dendre (conjoint)	140 000 €	Travaux
Beloeil	Place de la Victoire et rue Perche à l'Oiseau (phase 2) (conjoint)	571 619 €	Travaux
Bernissart	Rue Ferrer à Blaton (conjoint)	193 740 €	Reporté
Bernissart	Rue Courbée à Harchies (conjoint)	260 058 €	Travaux à débiter
Brugelette	Place de Keyser et rue de l'Abbaye (conjoint)	195 682 €	Travaux
Brunehaut	Egouttage et voirie rue du Sin à Laplaigne (phase 1) (conjoint)	344 107 €	Travaux
Celles	Rue du Village et rue du Château à Molenbaix (exclusif)	130 000 €	Réception provisoire
Chièvres	Grande Drève	57 752 €	Réception provisoire
Chièvres	Rues Joseph Lizon et Pluvinage	239 750 €	Réception provisoire
Comines	Rue du Cimetière (conjoint)	542 394 €	Travaux à débiter
Ellezelles	Rue de Frasnes (conjoint)	488 700 €	Reporté
Ellezelles	Rue d'Audenarde et Docteur André (conjoint)	622 100 €	Travaux

COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Enghien	Rues des Eteules et Nuit & Jour (Exclusif)	238 963 €	Travaux
Enghien	Rue des Déportés (Exclusif)	89 000 €	Abandonné
Enghien	Rue Général Lemans (conjoint)	51 726 €	Travaux
Estaimpuis	Rue de la Frontière (conjoint)	380 421 €	Travaux
Flobecq	Rue Adelin Delmez (conjoint)	188 010 €	Travaux à débiter
Flobecq	Rue Pierre Ouvrard (conjoint)	100 000 €	Reporté
Frasnes	Aménagement ancienne voie de chemin de fer à route de Grandmetz à Moustier (conjoint)	43 262 €	Travaux finis
Frasnes	Rue de la Cure à Wattripont (exclusif)	62 660 €	Travaux
Frasnes	Rue Léon Desmottes (exclusif)	62 500 €	Réception provisoire
Frasnes	Place d'Oeudeghien (exclusif)	116 500 €	Travaux à débiter
Frasnes	Rue du Plit à Anvaing (exclusif)	96 500 €	Travaux
Frasnes	Place Bascule à Anvaing (exclusif)	48 000 €	Travaux
Frasnes	Rue du Petit Quesnoy à Saint-Sauveur (exclusif)	123 000 €	Travaux
Lessines	Rue de la Station à Papignies (conjoint)	519 195 €	Reporté
Leuze	Avenue des Héros Leuzois (conjoint)	347 314 €	Etude
Leuze	La Tourette à Thieulain (conjoint)	100 455 €	Travaux
Mont-de-l'Enclus	Route d'Amougies (conjoint)	180 177 €	Travaux



COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Mouscron	Rues Marquis d'Ennetières, d'Ostende et d'Anvers (conjoint)	266 106 €	Travaux
Mouscron	Rues Roland Vanoverschelde et de l'Union (conjoint)	701 937 €	Travaux
Mouscron	Rues du Pont Bleu, Place Valère Grimont, Georges Desmet et Trieu (partie) (conjoint)	846 617 €	Travaux à débiter
Pecq	Avenue G. Biernaux (exclusif)	77 561 €	Réception Provisoire
Pecq	Avenue G. Biernaux - rue de Lannoy (conjoint)	63 555 €	Travaux à débiter
Pecq	Rue de Saint-Léger (conjoint)	183 756 €	Reporté
Pecq	Rue du Moulin (conjoint)	83 000 €	Travaux à débiter
Péruwelz	Rue du Gradouillet à Péruwelz (exclusif)	125 000 €	Travaux à débiter
Péruwelz	Avenue de la Basilique à Bon-Secours (exclusif)	70 000 €	Réception Provisoire
Péruwelz	Rue Verte Reine à Péruwelz (exclusif)	110 000 €	Abandonné
Péruwelz	Rue de Tournai à Callenelle (conjoint)	154 463 €	Réception Provisoire
Péruwelz	Rue A. Moulin à Wiers (conjoint)	316 913 €	Travaux
Rumes	Rue Royale (vers rue Gros Tilleul) (conjoint)	26 500 €	Travaux
Rumes	Rue Royale (vers rue Albert 1er) (conjoint)	51 000 €	Travaux
Rumes	Rue du Bas Préau (vers Pont de la Libération) (conjoint)	15 750 €	Reporté
Rumes	Rue Albert 1er et rue du Bas Préau (conjoint)	92 000 €	Reporté

COMMUNE	CHANTIER	MONTANT (€)	ETAT
Silly	Aménagement centre de Silly (conjoint)	67 823 €	Travaux
Silly	Chaussée Brunehault à Hoves (exclusif)	132 500 €	Travaux
Tournai	Rue de l'Épinette (conjoint)	167 470 €	Réception Provisoire
Tournai	Rue Thomas Becket à Chercaq (conjoint)	354 731 €	Réception Provisoire
Tournai	Place de Templeuve (conjoint)	318 182 €	Réception Provisoire
Tournai	Rue Royale et Plateau de la Gare (conjoint)	1 862 536 €	Travaux
		13 499 078 €	



PRINCIPALES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

STATIONS D'ÉPURATION	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Ath	permis d'environnement	17-06-2041	ok
Basècles	permis unique	28-08-2027	ok
Beloeil	permis d'environnement	17-12-2023	ok
Bernissart	permis unique	02-04-2027	ok
Blaton	permis unique	30-07-2027	ok
Bouvignies	permis d'environnement	02-11-2024	ok
Chercq	permis d'environnement	26-06-2027	ok
Chièvres	permis unique	08-08-2031	ok
Comines	arrêté préfectoral du 20/08/2007		ok
Ellezelles	permis unique	23-02-2029	ok
Ellignies-Ste-Anne	permis unique	27-08-2032	ok
Enghien	permis d'environnement	25-01-2027	ok
Estaimpuis	permis d'environnement	13-08-2024	ok
Flobecq	permis d'environnement	29-10-2023	ok
Frasnes	permis d'environnement	07-10-2027	ok
Froidmont	permis d'environnement	25-08-2024	ok
Froyennes	permis d'environnement	06-03-2027	ok

STATIONS D'ÉPURATION	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Bâtiment administratif de Froyennes	déclaration de classe 3 (transformateur)	25-02-2025	ok
Gaurain	permis unique	04-12-2029	ok
Ghislenghien	permis unique	07-02-2025	ok
Grandglise	permis unique	09-07-2029	ok
Hollain	permis unique	24-08-2029	ok
Lessines	permis d'environnement	02-12-2029	ok
Leuze-en-Hainaut	permis unique	05-01-2029	ok
Maffle	permis d'environnement	26-10-2036	ok
Maubray	permis unique	20-10-2031	ok
Mont-Saint-Aubert	permis d'environnement	16-04-2034	ok
Mouscron	permis d'environnement	25-06-2028	ok
Moustier	permis d'environnement	19-11-2024	ok
Oeudeghien	permis d'environnement	05-11-2024	ok
Pas-à-Wasmes	permis d'environnement	07-11-2027	ok
Pecq « Pont-Bleu »	permis d'environnement	18-12-2026	ok
Péruwelz	autorisation de déversement	12-01-2024	ok
Petit-Enghien	permis d'environnement	23-03-2026	ok
Templeuve	Permis unique	12-10-2038	ok



RECYPARCS	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Quevaucamps	permis unique	22-05-2026	ok
Taintignies	permis d'environnement	14-07-2024	ok
Tourpes	permis d'environnement	28-07-2024	ok
Vezen	permis unique	21-10-2031	ok
Warchin	permis unique	05-11-2029	ok
Wiers	permis unique	30-03-2031	ok
Roucourt	permis unique	15-04-2033	ok
Brasménil	permis unique	08-04-2033	ok
Barry	permis unique	05-03-2033	ok
Harchies Pommeroeul	permis unique	22-07-2034	ok
Aubechies	permis unique	25-09-2034	ok
Thoricourt	permis unique	03-04-2035	ok
Antoing	permis unique	26-04-2031	ok
Ath	permis d'environnement	04-11-2028	ok
Beloeil	permis unique	25-07-2038	ok
Bernissart	permis d'environnement	01-04-2031	ok
Celles	permis d'environnement	31-05-2031	ok
Chièvres	permis d'environnement	14-04-2031	ok
Comines	permis unique	10-02-2030	ok
Ellezelles	permis unique	07-01-2030	ok
Enghien	permis d'environnement	10-06-2028	ok
Estaimpuis	permis d'environnement	10-02-2030	ok
Frasnes	permis d'environnement	12-08-2029	ok

RECYPARCS	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Lessines	permis unique	12-08-2029	ok
Leuze	permis unique	31-07-2029	ok
Mouscron 1	permis d'environnement	18-03-2030	ok
Mouscron 2	permis d'environnement	15-04-2031	ok
Mouscron 3	permis d'environnement	12-04-2031	ok
Péruwelz	autorisation d'exploiter	31-07-2029	ok
Rumes	permis unique	25-07-2038	ok
Silly	permis d'environnement	16-03-2030	ok
Tournai 1	autorisation d'exploiter	04-06-2028	ok
Tournai 2	permis d'environnement	18-03-2030	ok
Tournai 3	permis unique	03-06-2033	ok
Thuin	permis unique	20-02-2033	ok
Sivry	permis unique	01-07-2036	ok
Momignies	permis unique	27-02-2033	ok
Chimay	permis d'environnement	12-11-2032	ok
Centre de transfert de Thuin	permis unique	23-10-2034	ok

DALLES DE COMPOSTAGE	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Ath	permis unique	20/10/2028	ok
Templeuve	permis unique	31/03/2030	ok

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	TYPE	ECHÉANCE	CONFORMITÉ
Thumaide	permis d'environnement	26/09/2037	ok



ANNEXE – RÈGLES D'ÉCHANTILLONNAGE EN AUDIT EXTERNE

STATIONS D'ÉPURATION

MÉTHODE DE REGROUPEMENT

Les sites enregistrés EMAS sont uniquement des stations d'épuration d'eaux résiduaires urbaines. Les sites se différencient par leur taille, par la quantité et la qualité des eaux à l'entrée et par les procédés d'épuration mis en œuvre :

- Boues activées ;
- Les biodisques ;
- Le lagunage ;
- Filtres plantés ;
- Etc.

D'AUTRES OPÉRATIONS PEUVENT ÊTRE MENÉES SUR SITE :

- Réception de gadoues de fosses septiques ;
- Regroupement, stockage et déshydratation de boues d'épuration ;
- Regroupement, stockage et traitement de produits de curage des réseaux ;
- Etc.

Les sites présentant le plus d'unités opérationnelles différentes nécessitent le plus de temps d'audit. Le nombre d'unités opérationnelles est directement lié à la taille des sites. L'amplitude des aspects environnementaux est également proportionnelle à la taille du site.

La taille des stations d'épuration est un critère de regroupement qui est donc à l'image de la complexité de l'infrastructure et de la pression qu'elle exerce sur l'environnement.

Trois groupes de similitudes sont définis sur base de ce critère :

- le groupe 1 reprend l'ensemble des stations d'épuration dont la capacité est supérieure ou égale à 50 000 EH ;
- le groupe 2 les stations entre 10 000 et 49 999 EH ;
- le groupe 3 les sites de capacité strictement inférieure à 10 000 EH.

La fréquence d'audit et le temps d'audit nécessaires sont les plus importants pour le groupe 1 suivi des groupes 2 et 3.

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

L'effort d'audit est adapté aux groupes de similitude basés sur la taille des sites. La fréquence de visite pour les sites du premier groupe est de 3 ans, ceux du 2ème groupe de 6 ans et ceux du dernier groupe tous les 9 ans.

La méthode d'échantillonnage proposée favorise les visites des sites de grosse capacité épuratoire, et donc maximise le nombre d'EH audités.

Application de la méthode

Nombre de sites par groupe de similitude

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	TOTAL
2	9	28	39

Remarque :

La règle de l'échantillonnage comporte une exception pour les nouveaux sites entrant dans l'enregistrement EMAS. Ces nouveaux sites seront visités au cours du premier cycle, peu importe le groupe auquel ils appartiennent.

CONTACTS

CE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST
TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET D'IPALLE

WWW.IPALLE.BE



ipalle

E.R.: Laurent Dupont
Chemin de l'Eau Vive, 1 • 7 503 FROYENNES
Tél : 069.84.59.88 • Fax : 069.84.51.16 • E-mail : info@ipalle.be . www.ipalle.be

 IPALLE • Vers un territoire Zéro Déchet

 IPALLE • Intercommunale de gestion de l'environnement

PROCHAINE
ÉDITION
JUN 2024

